

5 PERSONNES RECHERCHÉES pour MEURTRE

À la suite de la mort de M. B.-J. McAbbie

M. B.-J. McAbbie, propriétaire du restaurant "Au Lutin qui Bouffe", 753, rue St-Grégoire, est décédé au cours de la nuit dernière en l'Institut Neurologique de Montréal à la suite des blessures reçues lorsqu'il fut brutalement attaqué et battu dans son restaurant et volé de quelque \$3,500 par des bandits accompagnés d'une femme.

La police nous a déclaré ce matin qu'elle est à la veille de procéder à l'arrestation de cinq suspects qui seraient coupables de cet attentat. Ce seraient les mêmes bandits qui ont effectué des hold ups dans divers cafés de Montréal, notamment le Café Saint-Jacques et le Savoy. Ils ont opéré de la même façon au "Lutin qui Bouffe". Dès la fermeture du restaurant, ils télépho-



M. B.-J. McAbbie

néphont et demandent au gardien ou à celui qui reste en charge, d'ouvrir la porte en prétextant qu'une femme a oublié son sac-à-main. Dès la porte ouverte ils entrent et battent la personne présente pour ensuite rafler les recettes de la maison. Dans le cas du "Lutin qui Bouffe", M. McAbbie lui-même a ré-

pondu à l'appel téléphonique. Une voix lui a dit: "C'est le docteur Robson qui parle; mon épouse a oublié son sac-à-main chez vous, ce soir. Pourriez-vous nous ouvrir la porte afin qu'elle le reprenne".

AVEC UNE FEMME

M. McAbbie, ignorant la néfaste supercherie, consentit et quelques minutes plus tard un homme et une femme se présentèrent à sa porte. Il ouvrit et immédiatement trois autres individus s'engouffrèrent à l'intérieur, le battirent violemment et s'emparèrent de la somme précitée pour ensuite prendre la poudre d'escampette.

L'escouade des homicides, alertée, travaille activement actuellement à opérer l'arrestation des individus dont M. McAbbie a donné une excellente description dès son arrivée à l'hôpital. Cette cause de hold-up est maintenant devenue une cause de meurtre et les quatre hommes et la femme seront conjointement accusés de meurtre.

Le restaurateur bien connu avait reçu des graves blessures à la tête et au visage lorsqu'il fut frappé par la crosse d'un revolver que brandissait un des bandits qui le forçaient à révéler la combinaison de son coffre-fort.

L'enquête préliminaire dans cet assaut brutal et mortel a été conduite par les sergents-détectives Adrien Poulin et Marcel Boisvert avec l'aide du capitaine Roméo Longpré de l'escouade des hold-ups.

La police a confirmé un rapport que M. McAbbie au cours de l'attentat avait réussi à prendre son revolver et à tirer un coup de feu qui, cependant, n'atteignit personne.

Une fois leur victime terrassée, les bandits, ayant obtenu de force la combinaison du coffre-fort, s'emparèrent d'une somme de \$2,500 dans le coffre, d'environ \$1,000 dans la caisse enregistreuse et d'une bague sertie de diamants d'une valeur de \$3,000 propriété de M. McAbbie.



À LA JAMAÏQUE — Le maire Edward Fagan, de Kingston, Jamaïque, lit ci-dessus un discours de bienvenue au premier ministre de Grande-Bretagne, M. Winston Churchill, présentement en vacances à cet endroit. M. Churchill a reçu les clés de la ville et un album-souvenir à la suite d'une parade faite en son honneur, samedi dernier.

TRAFIC DES IMMIGRANTS MIS À JOUR

Une enquête de la Gendarmerie Royale vient de se terminer, après deux ans de recherches intenses, par la capture de trois individus qui auraient trempé dans le trafic des immigrants italiens en terre canadienne. Trois autres suspects sont activement recherchés par les autorités et l'on s'attend à des arrestations imminentes. L'on croit que l'un d'entre eux se cache présentement en Angleterre. Les deux autres seraient dans l'Ontario et le Québec. Des mandats d'arrestation ont été émis contre les trois hommes.

Les trois premiers individus arrêtés ont comparu, hier après-midi, à Montréal, devant le juge Armand Cloutier. Il s'agit de Jean-Marcel Bourget, 5920, St-Hubert, ancien fonctionnaire du ministère de l'Immigration et de la Citoyenneté; Pascal Petrecca, 6630, rue Clark et Gustavo d'Erico, 205, rue Dante. Les trois inculpés ont vivement protesté de leur innocence et le tribunal a ajourné leur enquête préliminaire au 27 courant.

CAUTIONNEMENTS ELEVES

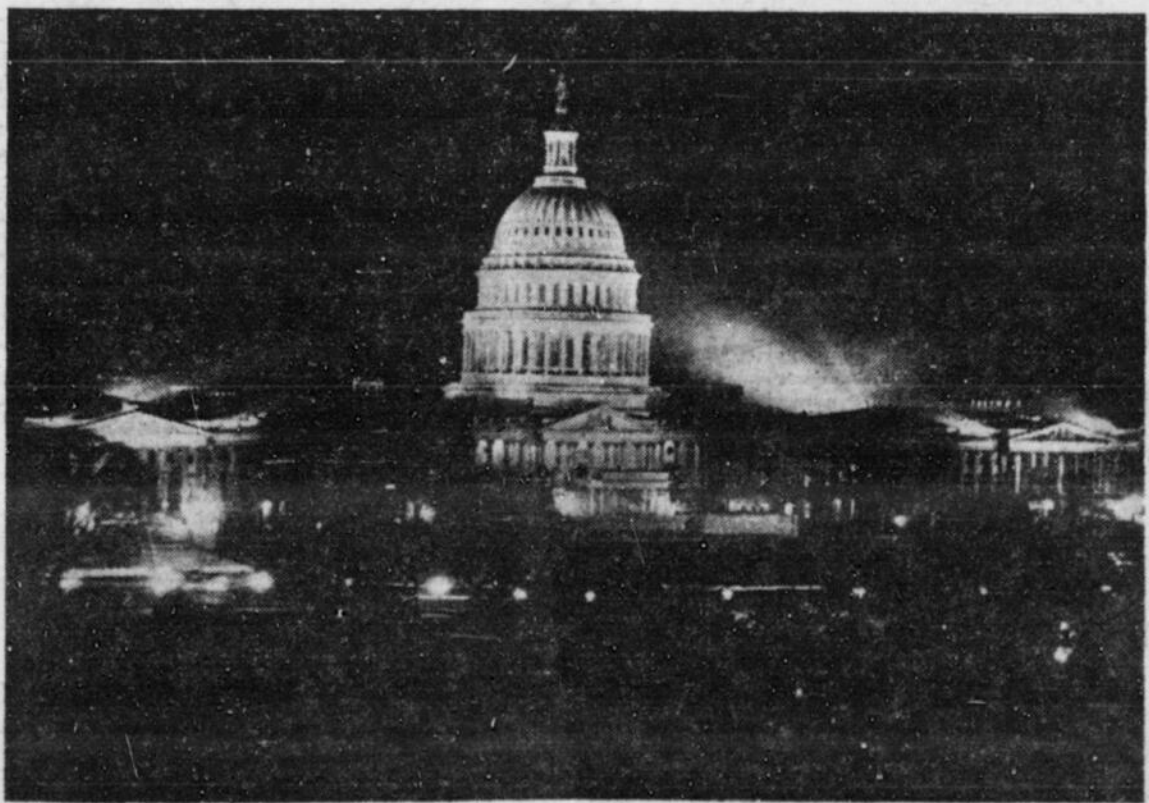
Des dépôts de \$2,500 et des cautionnements de \$3,500 ont été exigés pour la mise en liberté provisoire des inculpés, à la demande du Procureur de la Gendarmerie, Me Roger Guimet, C.R.

Les accusés auraient facilité l'entrée illégale d'immigrants italiens en terre canadienne. Il s'agit d'une conspiration qui aurait des ramifications jusqu'en Italie. Jean-Marcel Bourget est inculpé d'abus de con-

fiance et d'avoir reçu un pot-de-vin d'un montant de \$595. Pascal Petrecca aurait donné un pot-de-vin à un fonctionnaire public. Quant au troisième prévenu, Gustavo d'Erico, il aurait donné en pots-de-vin la somme totale de \$2,500 à deux anciens fonctionnaires, Charles Enfossi et Lawrence Sullivan. Des mandats d'arrestation ont été émis contre ces deux derniers, sur l'heure de midi, hier. On invoquera la loi des fugitifs pour faire revenir ce dernier d'Angleterre, où il est présentement.

SIXIEME SUSPECT

Le sixième individu qui aurait trempé dans cette affaire est Armand Thériault, 6770, 9e ave., Rosemont, ancien fonctionnaire à l'Assurance-Chômage. Celui-ci sera aussi inculpé d'abus de confiance et devra répondre à l'accusation d'avoir reçu un pot-de-vin, au (suite à la page 4)



LE CAPITOLE SOUS LA LUMIERE — A l'occasion de l'installation du nouveau président des Etats-Unis, le général Dwight-D. Eisenhower, des réflecteurs ont été installés sur le parterre du Capitole, à Washington, pour jeter un faisceau lumineux sur l'historique édifice. On peut voir, au centre, l'estrade qui a servi à la cérémonie du changement d'administration, hier midi.

Première journée du président Eisenhower à la Maison Blanche

WASHINGTON, 21 — (Paf) — Le président Eisenhower a commencé sa première journée de travail à la Maison Blanche en recevant son futur procureur général, M. Herbert Brownell, fils.

M. Brownell est arrivé à 7 h. 45 ce matin, six heures après la fin des fêtes de l'installation.

Il a déclaré aux journalistes qu'il ne pouvait leur dire si son entretien avec le président porterait sur le différend survenu au Congrès, au sujet de la nomination de M. Charles-E. Wilson au poste de secrétaire de la Défense.

Le nouveau président était à son bureau 15 minutes après l'arrivée de M. Brownell.

"Le président commence-t-il toujours sa journée si tôt?" ont demandé les journalistes à M. Brownell.

"A l'hôtel Commodore à New-York, il était généralement le premier à l'œuvre", a répondu ce dernier.

Il n'a voulu rien dire au sujet de l'attitude du sénateur Wayne Morse, indépendant de l'Oregon, qui a empêché le président de faire prêter le serment d'office à tous les membres de son cabinet hier.

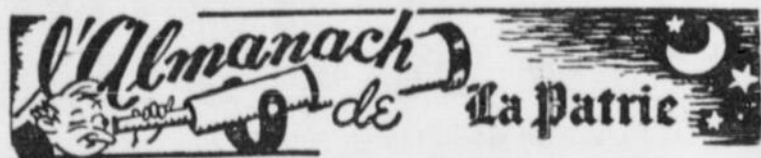
M. Brownell a annoncé à la commission sénatoriale des services armés, lundi, qu'il étudierait le cas de M. Wilson avant de faire une déclaration publique sur la situation.

Plusieurs sénateurs hésitent à confirmer la nomination de M. Wilson en raison d'une loi qui interdit aux hauts fonctionnaires autorisés à accorder des contrats, à détenir des intérêts financiers dans les compagnies avec lesquelles l'Etat fait affaire.

M. Wilson, qui a résigné son poste de président de la General Motors pour assumer le secrétariat de la Défense, a refusé de vendre la compagnie, parce qu'à son avis, cela entraînerait de lourdes pertes, vu les lois fiscales actuelles. Les actions de M. Wilson se chiffrent par \$2,500,000. La société General Motors est le plus gros entrepreneur du gouvernement.

BANQUE CENTRALE

La banque du Canada fut établie comme banque centrale par un acte de loi passé en 1934.



MERCREDI, 21 JANVIER 1953

21e jour de l'année — Ste Agnès
Le soleil s'est levé à 7 h. 35 et se couchera à 4 h. 49

Pronostics

Le ciel a été clair durant la nuit le long du St-Laurent et dans les régions septentrionales du Québec. Les températures ont baissé d'environ 20 degrés dans le sud et encore plus dans le nord. Ce matin, il faisait moins de



zéro. Le temps sera clair et froid aujourd'hui.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, des Cantons de l'Est, de Québec et des Laurentides: Généralement clair aujourd'hui et plus froid. Vents légers. Maximum aujourd'hui à Montréal et Sherbrooke, 20; à Ottawa et Québec, 15, et à Ste-Agathe, 10.

Régions de la Mauricie, de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de la Baie Comeau: Temps clair et plus froid aujourd'hui. Vents légers. Maximum aujourd'hui à La Tuque, 5, à Chicoutimi, zéro, et à Rivière-du-Loup, 15.

1953 JANVIER 1953						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
23-P. Quart.	24-P. Lune	25-D. Quart.	26-N. Lune	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

Le délibéré dans la cause des allumettes

La Cour d'appel a pris en délibéré le pourvoi des cinq compagnies d'allumettes, condamnées à une amende globale de \$85,000 pour violation de la loi sur les monopoles. Hier, Me John Bumbray, C.R., avocat en chef de la Couronne, a suivi Me John Ahern, C.R. pour demander que l'appel soit rejeté. "L'accusation portée, dit-il, est assimilable à une plainte pour conspiration. L'exécution de l'offense, c'est-à-dire le contrôle d'une industrie, est analogue à une entente survenue dans une conspiration."



ARRESTATION DE SIX NAZIS. — Les autorités britanniques de l'Allemagne ont annoncé l'arrestation de six anciens chefs nazis qui méditaient un plan pour renverser le gouvernement fédéral d'Allemagne. Ci-haut, deux des suspects arrêtés. Il s'agit du Dr Gustav Scheel, ancien chef des étudiants nazis, et le Dr Werner Naumann, ancien secrétaire au ministère de la propagande nazie. Dans un communiqué officiel, les autorités anglaises disent qu'elles ont été informées qu'un groupe d'Allemands, d'anciens nazis, complotaient pour s'emparer du pouvoir en Allemagne de l'Ouest.

EN CORÉE

Aucun changement radical dans la stratégie alliée

WASHINGTON, 21 — (Paf) — Les principes que formulait, hier, le président Eisenhower, semblent écartés, pour l'instant du moins, toute modification radicale de la stratégie alliée en Corée.

Son insistance, sur les dangers de la discorde et la nécessité de l'unité entre les pays libres, paraît de nature à apaiser l'inquiétude des gouvernements alliés.

Pendant la campagne électorale de l'automne dernier, les républicains parlaient beaucoup de mettre fin à la guerre de Corée et ces gouvernements s'inquiétaient de la politique qu'adopterait le gén. Eisenhower, advenant sa victoire. On redoutait l'extension de la guerre.

On s'est de même inquiété, à l'étranger, au sujet de la politique préconisée par M. John Foster Dulles, le nouveau secrétaire d'Etat, à l'endroit des pays satellites de la Russie. Cette politique viserait à leur libération par des pressions pacifiques.

Le président n'a pas dit, dans son discours d'inauguration, de quelle façon il a l'intention d'aborder la question coréenne, la politique de libération et autres problèmes de politique étrangère. Mais il a nettement affirmé qu'il fera tout son possible pour protéger et affermir l'unité des puissances alliées et du monde libre.

Le gouvernement Eisenhower devra formuler la politique qu'il entend suivre en Corée d'ici quelques semaines. En effet, l'Assemblée générale des Nations Unies reprendra ses sessions, à New-York, le 24 février. Les Etats-Unis soumettront

une motion concernant le rapatriement volontaire des prisonniers de guerre que la Russie et la Chine communiste ont rejeté le mois dernier.

Il se pourrait que le nouveau gouvernement déclenche une offensive pour obliger l'ennemi à signer l'armistice et fasse le blocus, économique ou naval, de la Chine. Les Etats-Unis proposeront, peut-être, aussi, que les Nations Unies demandent à tous les pays qui l'ont fait de ne plus reconnaître le régime communiste en Chine.

22 aveugles soignés et guéris en 2 ans

TROIS-RIVIERES, 21. (PCF) — Vingt-deux aveugles ont été traités et guéris dans la région trifluvienne depuis deux ans. C'est ce qu'a révélé, hier, M. Edgar French, directeur de l'Institut canadien pour les aveugles, lors d'une causerie devant le club Rotary.

Les chemins de fer demandent une nouvelle hausse des taux

OTTAWA, 21 — (PCF) — Les chemins de fer ont causé une surprise, hier, en demandant une nouvelle hausse des tarifs-marchandises de sept pour cent, mais ils ont aussitôt rencontré des difficultés de procédure devant la Commission du transport.

Le commissaire en chef, M. le juge J.-D. Kearney, et les avocats des provinces ont critiqué la façon de procéder des compagnies ferroviaires, qui ont maintenant trois requêtes devant la commission. Le commissaire en chef a demandé sans résultat aux compagnies de retirer la requête d'une hausse de neuf pour cent inscrite en juillet dernier et sur laquelle aucune décision n'a encore été prise.

Durant la journée, le Pacifique Canadien a terminé sa preuve à l'appui d'une requête demandant à la commission d'établir un nouveau mode de fixation des tarifs-marchandises au Canada. En vertu du système proposé, le CPR aurait droit à un revenu annuel fixe par rapport à son capital investi.

Deux heures plus tard, les chemins de fer ont déposé une nouvelle requête demandant une augmentation de sept pour cent (environ \$35,000,000 par année) qui viendrait s'ajouter à une autre augmentation de neuf pour cent (environ \$45,000,000 par année) demandée antérieurement. Cette dernière est fondée sur le principe du nouveau système proposé.

M. le juge Kearney a demandé le retrait de la requête d'une hausse de neuf pour cent parce qu'elle embrouille la cause. Elle pourrait être présentée de nouveau plus tard, si la décision de la Commission du transport sur le principe du système préconisé par le CPR le justifiait.

M. John-L. O'Brien, procureur de l'Association des chemins de fer

et du CPR, a dit que ses clients sont d'avis que la demande de neuf pour cent est une partie intégrale de toute la cause des chemins de fer. Il voudrait procéder d'abord avec la demande de sept pour cent, le 29 janvier, mais laisser l'autre demande devant la commission.

Les procureurs de l'Alberta et de la Saskatchewan s'objecteraient alors à la nouvelle requête des compagnies, qu'ils considèrent pour le moins "prématurée".

Après un débat d'une heure, le commissaire en chef demanda finalement aux avocats des compagnies d'étudier d'ici demain une façon d'amender leur nouvelle requête et de se présenter devant la commission mercredi matin.

La Chambre de Commerce part pour le Mexique

Vingt-cinq membres de la Chambre de Commerce de Montréal quitteront la métropole, ce soir, à bord d'un convoi du Canadien National pour se rendre à Halifax. De là, voyageant sur le S.S. Italia, ils feront voile vers le Mexique via New-York, Nouvelle-Orléans et la Havane.

A la Nouvelle-Orléans, ils se joindront à un autre groupe de membres venus directement de Montréal. Ils s'achemineront vers le Mexique après avoir visité quelques centres du Texas. Ils quitteront Mexico le 17 février pour Chicago, où un train du C.N. les ramènera à Montréal.

Bambin de deux ans martyrisé à Toronto

TORONTO, 21 — (PCF) — La police a accusé, hier, un couple de Toronto de meurtre et de manslaughter au sujet de la torture et de la mort de Paul-David Le Blanc, âgé de deux ans et demi, qui est mort d'une fracture du crâne et d'une hémorragie cérébrale.

Alexander Sielinski, 37 ans, et son épouse de droit commun, Edna Le Blanc, devront comparaître de nouveau le 27 janvier.

La police a déclaré que des mesures disciplinaires "incroyablement haineuses" avaient été prises contre l'enfant. Des détectives ont déclaré que le petit cadavre était couvert de cicatrices, de contusions et de brûlures.

L'enfant est mort en arrivant à l'hôpital où il avait été conduit par

la police à la demande de Sielinski. La police croit qu'une laisse de chiens trouvée dans les chambres sordides qu'habite le couple a produit les bourrelets de chair décolorés sur le cadavre de l'enfant. Les brûlures trouvées sur les pieds, les mains et les côtés du bambin indiquent qu'il s'est heurté à un poêle chaud ou qu'il y a été poussé.

D'après la police, la bouche de l'enfant était brûlée par une solution de polvre rouge qu'il avait été forcé de prendre après avoir passé 36 heures sans boire de l'eau.

Mme Le Blanc s'est présentée en Cour les cheveux arrangés en "queue de cheval". Elle n'a manifesté aucune émotion.

Mme LeBlanc a deux autres enfants, Karen LeBlanc, 4 ans, et David Sielinski, huit mois. Ils ont été confiés aux soins de la société d'aide à l'enfance.

La police a révélé que Mme LeBlanc ne vit plus avec son mari légitime depuis un certain temps.

Des parents avaient pris soin de l'enfant mort presque depuis sa naissance. Il avait été retourné à sa mère il y a 10 jours.

Mme M.-J. Stephenson, propriétaire de la maison où habite le couple, a déclaré qu'elle avait vu le garçonnet il y a une semaine et qu'il semblait avoir été torturé.

"Il avait le dos couvert de traces de coups et Mme LeBlanc nous a dit qu'il avait peur d'un bâton".

Quand l'enfant a été conduit à l'hôpital, la brûlure à son côté était une plaie ouverte et les brûlures de ses oreilles "semblaient se rendre presque aux os", a déclaré la police.

D'après la propriétaire, l'enfant, qui aurait eu trois ans en avril, dormait sur des caisses et des chambres à air recouvertes d'une couverture sale.

La police a déclaré que l'enfant a été trouvé quand Sielinski est sorti de sa demeure en criant: "Mon bébé est malade". Les policiers ont ajouté qu'il leur avait demandé de monter chez lui en toute hâte parce qu'il fallait conduire l'enfant à l'hôpital le plus tôt possible.

Don de \$203.40

Un chèque de \$203.40 sera présenté au Dr L.-P. Patterson, directeur exécutif et principal de l'Ecole pour enfants infirmes, au dîner régulier du club Kiwanis, demain, le 22 janvier. La présentation sera faite par M. Karl Van Wort, président, au nom du comité de l'enfance malheureuse du Club Kiwanis de Montréal. Cet argent sera utilisé pour acheter 23 paires de couvertures pour le camp-école de Ayers Cliff.

Au congrès de la construction

La prime d'encouragement pourrait augmenter le système de production

Où il est question de construction de routes, de démocratie et de coût plus stable dans la construction d'habitations

(par Marc René de COTRET)

Certains pays, dont la Grande-Bretagne, ont mis en oeuvre, en vue d'augmenter et d'améliorer la production, un système de boni ou prime d'encouragement qui vient s'ajouter au salaire de l'ouvrier. Au Canada, la Canadian Construction Association, à sa réunion de l'an dernier a formé un comité chargé d'étudier la possibilité d'appliquer un tel système. Le rapport de ce comité a été présenté au congrès annuel de la C.C.A., sa 35ème réunion annuelle, qui se tient en l'hôtel Sheraton-Mont-Royal. Le rapport a été présenté par le président

du comité, M. A. Turner Bone, de Montréal.

"Le comité n'a pu faire un examen complet de la question, car l'éloignement de certains membres a empêché la tenue de réunions plénières. Les échanges d'opinions se sont faits forcément par correspondance.

UNE REACTION

D'après le rapport, les membres du comité sont généralement d'opinion qu'il est essentiel de provoquer une réaction favorable de la part des groupements ouvriers pour appliquer un système quelconque de

(Suite à la page 4)

A la Commission scolaire

Les instituteurs anglo-catholiques signeront mardi une convention

La Fédération des instituteurs de langue anglaise de Montréal signera mardi prochain, une convention collective avec la Commission des écoles catholiques de Montréal, a annoncé M. l'abbé Emmett Carter, commissaire ecclésiastique au cours d'une réunion régulière tenue hier après-midi.

Cette convention sera semblable

à celle signée par l'A.E.C.M. M. Eugène Doucet, président de la Commission scolaire, a dit que les négociations avec les dirigeants de la Fédération avaient été plaisantes et cordiales.

Une somme de plus de \$19 millions a été engagée dans les constructions scolaires depuis 1949, par la Commission des écoles catholiques

de Montréal à cause principalement des mouvements de population et de la fondation d'une trentaine de paroisses nouvelles.

Voilà ce que révèle un rapport déposé hier, devant les membres de la Commission scolaire par M. J.-O. Linteau, directeur du bureau des projets scolaires. En septembre

(Suite à la page 14)

Quatre autres morts violentes survenues dans la région, hier

Quatre autres personnes ont perdu la vie, depuis les dernières vingt-quatre heures dans des accidents de la circulation survenus dans la région métropolitaine, ce qui ne laisse pas d'inquiéter les autorités qui pourtant, à cette période de l'année multiplient les conseils et les recommandations.

Les personnes qui ont ainsi perdu la vie hier et au cours de la nuit dernière sont :

M. Paul Barrière, 37 ans, de St-Bernard de Lacolle ;

M. Adélard Duteau, 40 ans, même endroit que le précédent ;

M. Camille Bourassa, d'Asbestos, et

M. Roger Langlois, jeune homme

de 21 ans, domicilié à 1629, rue Simard, à Montréal.

A LACOLLE : 3 MORTS

La plus grave des tragédies survenues hier s'est produite à l'intersection des routes numéros 9 et 32, près de Lacolle, à la frontière canadienne.

(Suite à la page 4)

Le vol de St-Jérôme

Toutes les causes sont remises au 24 février

ST-JEROME, 21 — (De notre envoyé spécial) — Des mandats d'amener seront sans doute émis contre Paul Sylvestre et Rodrigue Simard, tous deux accusés de complicité dans le vol de St-Jérôme.

Les prévenus, qui devaient se présenter hier, devant le juge Eugène Lafontaine, à St-Jérôme, ont omis de le faire et le tribunal a déclaré qu'il saurait se faire respecter à l'avenir.

Les deux accusés devaient subir leur enquête préliminaire.

DERNIERE HEURE

ST-JEROME, 21 — (PC) — Le juge Eugène Lafontaine a annoncé, hier, que toutes les causes dans l'affaire du vol de \$500,000 perpétré dans une banque de St-

Jérôme, il y a plus d'un an, ont été remises parce que l'un des procureurs est actuellement retenu chez lui par la maladie.

Le juge a cependant déclaré que les causes seraient entendues le 24 février, "avec ou sans avocat".

Un bon nombre de personnes sont mêlées à cette affaire de vol et de recel d'obligations. Le vol avait été commis en novembre 1950 dans une succursale de la Banque Provinciale du Canada.



JEEP EN FEU — Un incendie qui s'est déclaré à bord d'un jeep de la Welding Engineers Ltd. a interrompu la circulation sur la rue St-Denis, hier. L'incendie, causé par un court-circuit, a débuté sous le siège du chauffeur. En quelques minutes, la cabine de toile et les bancs du véhicule furent détruits. Les pompiers de la caserne No 6 ont aidé à maîtriser l'incendie.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

À WASHINGTON

La parade présidentielle a duré plus de 5 heures

WASHINGTON, 21 — (PAF) — Le nouveau président Dwight-D. Eisenhower a pris place avec son épouse dans une auto blanche à la tête de la parade qui marque son entrée en fonctions. Il s'est avancé sur l'avenue Pennsylvanie jusqu'à la Maison Blanche, puis, d'une estrade, il a regardé passer le reste du défilé.

Le président de 62 ans s'est tenu debout, tête nue, pour afficher son sourire célèbre et saluer la foule d'une main, puis de l'autre.

Le pageant qui s'est déroulé devant lui était une tranche de la vie si complexe des Etats-Unis.

Plus forte que les cuivres de 62 fanfares, s'est élevée la clameur des Américains rassemblés dans la capitale décorée de drapeaux pour rendre hommage à leur président.

A un moment, un cowboy vêtu de blanc du nom de Monte Montana s'est approché de l'estrade présidentielle et a demandé :

"Avec votre permission, M. le président, puis-je jeter un lasso autour de votre tête?"

Les hommes du service secret ont froncé les sourcils, mais Eisenhower, avec un sourire, s'est levé avec complaisance, et Montana, dans une deuxième tentative, a réussi à entourer la tête du président de son lasso, d'une distance de 15 pieds.

La foule a trouvé cela charmant et crié son approbation.

Les anciens ont trouvé que la foule n'était pas aussi considérable que par certaines années passées, mais certains ont attribué la situation à

la télévision, qui permet de voir le spectacle dans le confort du foyer.

Immédiatement après l'auto du président suivait celle du vice-président Richard-M. Nixon, qui vient tout juste d'avoir 40 ans, et de sa femme, Pat. La foule les a ovationnés eux aussi.

Les ténèbres ont commencé à descendre avant que la longue procession de plus de 50 chars allégoriques, d'une foule de fanfares aux brillants uniformes, d'une série de contingents et de trois éléphants ait passé devant l'estrade du président.

Le clou de la section militaire a été le "canon atomique" de 85 tonnes. C'est le géant de l'arsenal. Il était tiré par deux camions. D'après l'armée, ce canon capable de

(Suite à la page 14)

Invitation du T.H. Louis St-Laurent au président Eisenhower

OTTAWA, 21 — (PCf) — Dans des lettres publiées, hier, le premier ministre, le Très Hon. Louis St-Laurent, dit adieu à M. Truman dont le mandat a pris fin, et salue le président Eisenhower.

"J'espère," a écrit le premier ministre à ce dernier, "avoir, avant longtemps, le plaisir de vous rendre

visite à Washington, et je peux vous assurer de l'accueil le plus cordial de la part du gouvernement et du peuple canadiens s'il vous est possible de continuer la tradition établie par vos prédécesseurs à la présidence, en venant à Ottawa."

La lettre à M. Truman est datée du 16 janvier, tandis que celle qui est adressée au président Eisenhower est datée d'hier.

Voici le texte de la lettre du premier ministre à M. Truman :

Cher monsieur Truman :

A l'occasion de votre départ des hautes fonctions que vous avez exercées depuis 1945, je voudrais vous dire au nom du peuple et du gouvernement canadiens, combien profondément nous apprécions la politique constructive et éclairée que les Etats-Unis ont donnée au monde durant les années critiques de votre présidence.

Quand vous avez assumé la fonction de président, la guerre, en laquelle les Alliés s'étaient engagés, durait encore et vous avez été appelé

(Suite à la page 14)

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

Fleuriste

La Patrie

168 EST STE-CATHERINE

Ecoutez CHLP

Livraison partout directe — Le dim.

ment de notre serre-chaude de 1 h. 30

PL. 1786-1787 à 1 h. 45

Faites de chaque jour le jour du poisson

TRUITE DU GRAND LAC DES ESCLAVES — FILETS D'AIGLEFIN — DORE — MORUE — FILETS DE SOLE — SAUMON — POISSON BLANC — EPERLANS — PETONCLES — HUITRES.

HOMARDS FRAIS BOUILLIS

SERVICE COMPLET D'ALIMENTS

Viandes de choix — Epicerie — Légumes

Poisson — Volaille

A NOTRE MAGASIN DE WESTMOUNT

(Epicerie licenciée) GL. 2841

628 ouest, rue Dorchester UN. 6-9351

Gatehouse

1329, ave Greene GL. 2841

Le droit aérien au Quatre autres... Congrès du Barreau

QUEBEC, 21. (D.N.C.) — Le programme du Congrès du Barreau de la Province de Québec qui s'ouvrira en fin de semaine en notre ville, revêt ce caractère particulier qu'il soulève des questions susceptibles d'intéresser autant, sinon plus, les citoyens en général que les membres mêmes du Barreau.

Ce congrès, qui a lieu cette année par exception, à Québec et en cette période de l'année, sera sous la présidence d'un membre du Barreau du district judiciaire de Québec, Me Jacques Dumoulin, C.R., bâtonnier général de la province. Habituellement, ces assemblées se tenaient en été en un endroit de villégiature.

Une autorité en matière de droit international aérien, sera présentée comme conférencier par le Jeune Barreau de Québec, à l'occasion d'un déjeuner qu'offrira cet organisme aux délégués inscrits au Congrès du Barreau de la Province. Ce congrès se tiendra à Québec en fin de semaine.

Cet invité d'honneur sera Me John Cobb Cooper un avocat américain, qui fut président de l'Association du Barreau de Floride, chef de la délégation américaine à la conférence internationale de l'Air à Rome, en 1933, et président du comité qui a mis sur pied l'Association Internationale du Transport Aérien.

Ce déjeuner du Jeune Barreau à l'issue duquel sera entendu Me Cooper, aura lieu samedi prochain, nous annonce le président de cet organisme, Me George De L. Demers.

Le premier ministre du Canada, M. T. H. Louis Saint-Laurent, un membre du Barreau de Québec, sera présent au banquet qui marquera la seconde journée des délibérations, samedi soir prochain. La province sera alors représentée par son solliciteur général, l'honorable Antoine Rivard.

Trafic des...

(suite de la 1ère page)

montant de \$500 environ, de A.-J. Patrone.

L'on s'attend qu'un ancien fonctionnaire de l'Immigration, à Rome, soit aussi appréhendé en même temps que plusieurs autres personnages importants.

L'on croit que plus de 300 Italiens sont entrés illégalement au Canada. L'enquête de la Gendarmerie révèle, en outre, que beaucoup d'entre eux ont procédé grâce à de faux documents et que plusieurs sont déjà aux Etats-Unis. Certains immigrants auraient versé plus de \$100 afin d'obtenir des brevets d'assurance-chômage valables. Certains immigrants sont ainsi munis de documents authentiques. Plusieurs d'entre eux auraient obtenu, d'après l'enquête, la permission d'entrer légalement au pays, étant parfaitement éligibles. La Gendarmerie a dû scruter 18.000 dossiers d'immigrants au cours de cette longue enquête, qui a duré deux ans. L'enquête aurait été aussi retardée par la refonte du Code Criminel, à Ottawa, cette année.

Le rapport mande de plus que presque la moitié des immigrants entrés illégalement au Canada s'en sont retournés en Italie après quelques mois de séjour au pays.

(Suite de la page 3)

nado-américaine, quand une auto dans laquelle voyageaient MM. Barrière et Duteau entra en collision avec un énorme camion conduit par M. Donald Butler, 31 ans, de Newark, N.-J.

M. Barrière fut tué instantanément dans cet accident, et son compagnon de route mourut quelques heures plus tard de ses blessures, à l'hôpital de St-Jean, où on l'avait transporté d'urgence.

Le conducteur du camion s'en tira indemne.

A ARTHABASKA

M. Camille Bourassa, d'Asbestos, a succombé, hier, à l'hôpital, aux blessures subies le 17 janvier lors d'une collision d'autos survenue sur la route numéro 5, entre Arthabaska et Victoriaville. Son corps a été transporté à la morgue de Victoriaville, où le coroner du district tiendra enquête.

BOULEVARD PIE IX

Une jeune homme de 21 ans, M. Roger Langlois, qui demeurait à 1629, rue Sicard, a été tué instantanément et un compagnon de route, M. André Ratelle, 20 ans, 2051, rue St-Clément, a été très grièvement blessé, vers 2h.30 la nuit dernière, quand l'auto qu'il conduisait le jeune Langlois est entrée en collision avec un autobus, en face du numéro 8444, boulevard Pie IX, dans les limites de Ville St-Michel.

Selon les agents Robert Turcot et Conrad Leclerc, de la police provinciale, qui ont fait enquête dans ce cas, les deux véhicules se dirigeaient dans la même direction, boulevard Pie IX, quand le conducteur de l'auto doubla l'autobus. Sa voiture dérapa alors sur la chaussée glissante, avec le résultat mentionné. Le sergent Fernand Dinelle, de la Sûreté de la province, fut aussi dépêché sur les lieux.

Après les constatations d'usage, le corps du jeune Langlois fut transporté à la morgue de la rue St-Vincent, et le jeune Ratelle fut transporté à l'hôpital Notre-Dame, dans un état grave. Il souffre d'une fracture du bassin et de multiples lésions internes.

La prime...

(Suite de la page 3)

boni ou prime d'encouragement. On recommande donc aux employeurs à travers le pays, de consulter les chefs ouvriers par l'intermédiaire de comités de négociation, des chambres de construction, pour s'enquérir de la possibilité d'obtenir la coopération des unions pour l'instauration d'un tel système de boni.

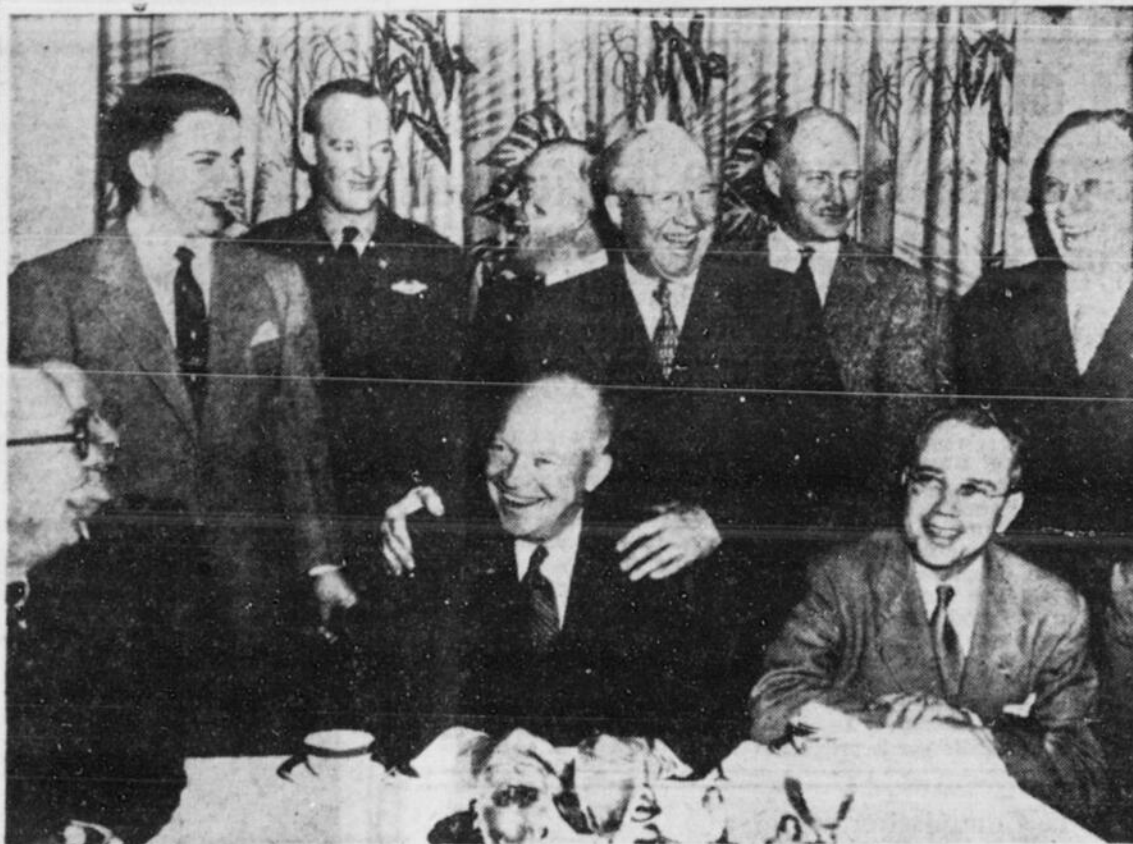
Le comité déclare qu'on ne devrait pas songer à discuter de cette question avec le mouvement ouvrier sans passer par les comités de négociation.

COUT PLUS STABLE

Dans un autre rapport présenté au cours des délibérations d'hier au congrès de la C.C.A. par le comité de la construction, il a été déclaré qu'en 1952 le coût de la construction a été plus stable qu'en n'importe quelle autre année de l'après-guerre.

On attribue à une augmentation des taux de salaire, dans presque tout le pays, la hausse de 3% du coût de base de la construction en 1952. En moyenne les salaires ont augmenté de 8% dans les métiers du bâtiment.

Les délégués ont été avertis, tou-



FETE DE FAMILLE CHEZ LES EISENHOWER — Le général Dwight Eisenhower occupe la vedette lors d'une fête donnée à l'occasion de l'anniversaire de naissance de son frère Edgar, en l'hôtel Statler de Washington. Assis de g. à d.: Earl-D. Eisenhower, frère du président; Arthur-B. Eisenhower, frère; le président Eisenhower; Thomas Fegon, beau-fils du frère du président, Roy, décédé. Debout de g. à d.: Milton Eisenhower jr, neveu; le major Eisenhower, fils du président; Milton Eisenhower sr, frère du général; Edgar Eisenhower, frère et hôte du président, qui fêtait son 64e anniversaire; le colonel Percy-W. Thompson, beau-père de John Eisenhower, et Paul Lucas, cousin des frères Eisenhower.

tefois qu'il faudrait une "action concertée" dans toute l'industrie si on veut que le coût de la construction puisse être maintenu à un niveau stable. Un effort par les manufacturiers et fournisseurs pour fournir suffisamment de matériaux de construction et de l'équipement rendra possible la satisfaction des besoins de l'industrie, tout en conservant en esprit que le volume de la construction sera augmenté grâce à une gaummentation de la production dans l'acier et le ciment.

AU DEJEUNER

Les quelque mille délégués au congrès de la construction se sont réunis, hier midi, en la salle de bal de l'hôtel Mont-Royal pour écouter M. Hal-H. Hale, secrétaire exécutif de l'American Association of State Highway Officials. Dans une causerie à l'importance, M. Hale a intéressé ses auditeurs en leur relatant ce qui se fait en construction de routes outre-quarante-cinqième. "La construction de routes n'a pas à faire avec la politique, ce sont les gens qui construisent les routes qui ont à faire avec la politique", a-t-il dit. Il a parlé de la différence entre notre système de législation et le système américain, concernant la construction de la voirie. Aux Etats-Unis on prévoit longtemps à l'avance le coût que nécessitera la construction de tel ou tel réseau de routes, et la législation se fait immédiatement en ce sens. Il a préconisé l'échange de points de vue des ministères de gouvernements pour améliorer le système de construction de routes.

LA DEMOCRATIE

Appelé par le président du déjeuner, M. H.-J. Bird, à remercier le conférencier, M. James Anselmo, président exécutif de la Prairie

Road Builders Association, d'Edmonton, Alberta, rappelle qu'il y a quelque quarante ans il débarquait au Canada, petit émigré italien avec son sac au dos. Il a toujours connu depuis le succès. Il remercie au nom de tous les délégués le conférencier pour les faits intéressants qu'il a relatés sur la construction des routes. "Jamais, dit-il, dans toutes mes années d'expérience je n'ai vu un auditoire aussi considérable de délégués réunis en une seule pièce. Comme je vous l'ai dit je vins ici comme petit immigrant il y a quelque quarante ans et je considère aujourd'hui comme un privilège de vous adresser la parole. Ceci est véritablement de la démocratie; travaillons tous ensemble à maintenir cette démocratie. La démocratie nous donne beaucoup de privilèges mais aussi beaucoup de responsabilités. Travaillons ensemble à répondre à ces responsabilités et à jouir de ces privilèges."

Mgr Chaumont bénira les fiançailles

C'est vendredi soir prochain, le 23 janvier, que Son Excellence Mgr Conrad Chaumont, administrateur de l'archidiocèse de Montréal, bénira les fiançailles canoniques à l'Oratoire Saint-Joseph.

Cette cérémonie inoubliable pour les fiancés, coïncide chaque année avec la fête des épousailles, de la très sainte Vierge et de saint Joseph. Elle aura lieu le soir à 3 h. 15. Déjà soixante-quinze couples se sont inscrits à l'Oratoire.

OUVERTURE DU TRIDUUM

Le triduum préparatoire aux fiançailles est commencé depuis mardi soir, à 8 h. 15. Le prédicateur est le R. P. Paul-Eugène Charbonneau, C.S.C., chargé des cours de préparation au mariage à l'Oratoire.

Ce triduum s'adresse non seulement aux futurs fiancés, mais à tous les jeunes gens et jeunes filles qui se fréquentent sérieusement en vue du mariage.

Les futurs fiancés pourront au cours du triduum qui se terminera jeudi soir, réserver pour leurs parents et amis des places pour la cérémonie de la bénédiction des fiançailles de vendredi soir.

Nouveau docteur en toxicologie des insectes

M. Robert J. Harrison, agronome, diplômé de la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval en 1948, vient d'obtenir de l'Université Cornell, Ithaca, N.-Y., un doctorat en toxi-

cologie des insectes. M. Harrison a fait ses études secondaires scientifiques au collège Notre-Dame de Montréal. En septembre 1944, il s'inscrivait à la Faculté d'Agriculture de l'Université Laval où à la suite de quatre années d'étude, il obtint son baccalauréat en sciences agricoles (B.Sc.Agr.).

Au cours des étés de 1946, 1947 et 1948, M. Harrison fit ses débuts en entomologie pour le compte du Ministère provincial de l'Agriculture aux stations entomologiques de St-Thomas de Joliette et de Dunham,



Dr R.-J. HARRISON

Missisquoi. En septembre 1948, il obtint une bourse du Conseil des recherches agricoles de la province de Québec et de l'Association Canado-Américaine de Manchester, N.-H., pour poursuivre des études spécialisées à l'Université Cornell, Ithaca, N.-Y. En 1950, il obtint de cette institution une maîtrise en sciences avec grande distinction (M.Sc.).

Non satisfait des lauriers déjà acquis, il continua ses études et ses travaux de recherches vers l'obtention d'un doctorat. C'est en octobre dernier qu'il a vu ses efforts couronnés de succès en recevant des autorités de l'Université Cornell un doctorat (Ph.D.) à la suite de la soutenance d'une thèse en toxicologie des insectes. M. Harrison avait intitulé sa thèse: "L'influence des facteurs température et humidité sur les traitements des insectes par la rotenone".

Le Bureau de la Protection des Cultures du ministère de l'Agriculture de la province de Québec vient de retenir ses services. C'est donc à Québec que M. Harrison ira s'établir pour remplir ses nouvelles fonctions.

Le docteur Harrison est le fils de M. et de Mme Joseph Harrison de Farnham, Missisquoi.



GUSTAVE D'ERICO



J.-M. BOURGET



PASCALE PETRECCA

Les contestations d'élections désormais jugées par la Cour de Magistrat de la province

Le débat sur ce projet de loi donne lieu à de nombreuses interruptions et un député, qui avait traité le premier ministre de "menteur", a dû retirer ses paroles devant la menace d'être "appelé" par le président.

(Par Dostaler O'Leary)

QUEBEC, 21. — Les incidents de séance se multiplient à l'Assemblée législative où l'opposition, en constant état d'alerte, ne semble vouloir laisser aucun répit au gouvernement.

Hier après-midi, on en est passé aux gros mots; le député de Jeanne-Mance, M. Jean-Paul Noël, a traité à deux reprises le premier ministre de "menteur". Le chef du gouvernement répliquait à l'opposition au cours de la discussion de la loi des élections contestées qui a pour but de transférer à la Cour du Magistrat les juridictions exercées jusqu'ici par la Cour Supérieure en matière de contestation d'élections provinciales. Il lui reprochait de tenter de diminuer la Cour du Magistrat au profit de la Cour Supérieure.

— "Vous êtes un menteur", lança d'abord timidement M. Noël. Et comme le premier ministre continuait sans paraître se soucier de l'interruption, il cria cette fois: — "Le premier ministre est un menteur".

M. Duplessis: "Je demande au député de retirer ses paroles."

M. Lorrain: "Grossières..."

Le président: "Le député doit retirer ses paroles."

M. Noël: "Le premier ministre n'a pas le droit de nous prêter des propos que nous n'avons pas tenus."

Le président: "Je demande au député de retirer ses paroles."

M. Duplessis: "Nommez-le."

Le président: "Pour la dernière fois, je demande au député de retirer ses paroles."

M. Noël: "Je retire mes paroles."

Le débat reprit ensuite plus tranquillement. C'est M. Gérard Cournoyer, député de Richelieu, qui le premier s'attaqua au projet de loi en question. Il affirme que c'est sans raison apparente que le gouvernement enlève à la Cour Supérieure, qui la détient depuis 1875, la juridiction en matière de contestations d'élections. Il n'y a jamais eu d'abus dans le passé. Le député affirme qu'il ne veut pas mettre en doute la compétence des magistrats, mais il faut tenir compte du facteur humain: les magistrats sont nommés par le gouvernement provincial, qui les paye, paye pension à leur veuve, etc. Il lui apparaît difficile qu'ils soient arbitres impartiaux dans un procès politique: "Le gouvernement nomme le président d'élection, il nomme ses assesseurs; je me demande si bientôt, il ne présentera pas une loi pour nommer les candidats dans les élections provinciales. A mon avis, c'est une savante stratégie pour régler le cas prochain d'une élection partielle..."

M. Duplessis: "Point d'ordre. Le député n'a pas le droit de nous prêter des intentions."

M. Marler: "Il ne prête pas d'intentions au gouvernement. Il tire les seules conclusions qui s'imposent à ce projet de loi."

M. Noël: "Il n'y a pas de point d'ordre."

Le président: "Le député prête effectivement au gouvernement des intentions puisqu'il parle de stratagème." Et M. Taché cite un cas sensiblement analogue survenu à Ottawa où un député prenait la même attitude: devant son refus de retirer ses paroles, le président de la Chambre dut l'expulser.

M. Cournoyer: "Je retire donc mes paroles." Il a terminé son discours en affirmant qu'un jour ou l'autre les armes que le gouvernement se forge actuellement pourront se retourner contre lui.

M. ROSS

Le député de Verdun rappelle que la juridiction en matière de contestation d'élections appartient d'abord à l'Assemblée législative qui s'en est départie au profit de la Cour Supérieure dès 1872; depuis, il n'y a pas eu changement. Il affirme que la Cour Supérieure jouit dans le public d'un prestige

plus grand que la Cour du Magistrat; il soutient que cette loi fait partie d'un plan d'ensemble du gouvernement qui s'ingénie à réduire les juridictions de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel au profit de cours strictement provinciales.

M. SAUVE

Le ministre de la Jeunesse et du Bien-être social répond à MM. Cournoyer et Ross. Il affirme que cette loi est conforme à la politique générale du gouvernement qui veut faire administrer les lois provinciales par les tribunaux qui relèvent de la province: "Les droits ne peuvent exister, si on ne les exerce pas."

M. MARLER

Après M. Noël, qui accusa le gouvernement de vouloir déposséder la Cour Supérieure sous prétexte d'autonomie provinciale, M. Marler tira les conclusions du débat pour l'opposition. Il affirme, lui aussi, que le rôle de la Cour du Magistrat est de s'occuper de causes d'ordre secondaire et que les contestations d'élections sont des causes d'importance.

Il s'élève ensuite contre l'article 393 de la loi électorale qui dit qu'une personne peut, dans les dix ans qui suivent sa condamnation, être empêchée de siéger en Chambre ou même d'occuper une fonction rémunérée par le gouvernement.

Tout en affirmant qu'il croit à l'impartialité des magistrats, le chef de l'opposition soutient qu'il y a, dans la province, une opinion généralisée qui veut que le procureur général, qui est en même temps le premier ministre, intervienne pour imposer ses vues aux magistrats. Il dit que le fait que c'est aussi le gouvernement qui les paye, devrait être suffisant pour écarter une loi qui vise à confier les contestations des élections à ces juges.

M. DUPLESSIS

Le premier ministre affirma que l'opposition prenait une attitude regrettable en la matière: "En s'ingéniant à diminuer la Cour du Magistrat, elle a manifesté un mauvais esprit. La Cour du Magistrat, loin d'être limitée aux causes de \$200 et moins, entend des causes qui mettent en jeu des milliers et des milliers de dollars, dans le cas, par exemple, de taxes municipales ou scolaires; c'est une cour provinciale dont il faut sauvegarder le prestige; d'anciens députés libéraux font partie de cette cour; j'ai pour eux le plus grand respect et je n'ai jamais songé à mettre leur impartialité en cause."

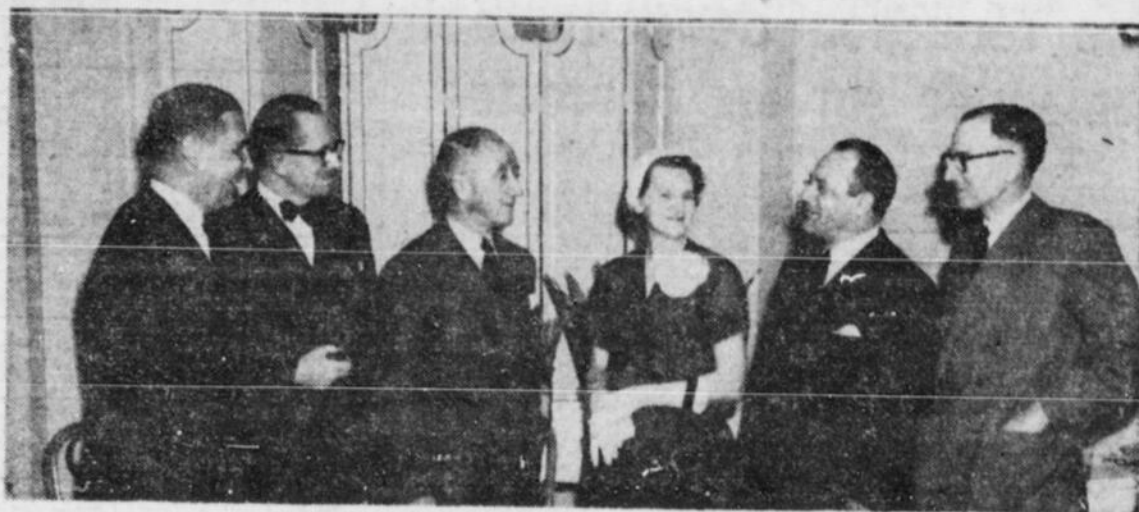
Le premier ministre dit ensuite que l'Union nationale a toujours eu à cœur la décentralisation de la justice. "La Cour du Magistrat est la cour la plus près du peuple. J'ai trouvé pénible d'entendre un homme sérieux comme le député de Richelieu dire que parce que les magistrats sont nommés et payés par Québec, parce que Québec paye leur pension et la pension de leur veuve, cela peut affecter leur indépendance et qu'il faut leur enlever toute juridiction en matière provinciale."

Les juges de la Cour Supérieure, ne sont-ils pas nommés, payés et pensionnés par Ottawa?

"Est-ce que leurs veuves ne sont pas entretenues par Ottawa?" continua M. Duplessis dans un immense éclat de rire qui secoua toute la Cham-

Mandat contre un chef du parti C.C.F.

Au moment d'aller sous presse, on apprend de sources bien informées qu'un mandat d'arrestation a été émis contre un chef du parti C.C.F., employé à l'imprimerie où aurait été volée la fameuse copie du rapport Currie. Le nom de l'inculpé n'a pas encore été révélé.



(Photo J.-P. Laliberté-La Patrie)

L'AMBULANCE ST-JEAN — Hier après-midi, au Queen's, le maréchal de l'air Adélaïde Raymond donnait une réception en l'honneur de tous ceux qui prirent une part active à la dernière campagne de souscription de l'Ambulance St-Jean. Cette photo nous montre quelques-unes des personnalités présentes. De gauche à droite, M. Donald Angus, commissaire provincial de la brigade de l'Ambulance St-Jean, le colonel K. S. Bjorn, O.B.E., le maréchal de l'air Raymond, C.B.E., Mlle Gertrude Emard, M. Paul Bienvenu, président du conseil du Québec de l'Ambulance St-Jean et le major général R. O. G. Morton, C.B.E.

1953 sera favorable à l'Ambulance St-Jean

(M. P. BIENVENU)

"Malgré que nous n'ayons pu atteindre l'objectif fixé pour notre campagne 1952, nous pensons que l'année 1953 nous sera plus favorable, car le public connaît maintenant nos besoins", a déclaré, hier après-midi, M. Paul Bienvenu, président du conseil du Québec de l'Ambulance St-Jean, au cours d'une réception offerte par le vice-maréchal de l'Air Adélaïde Raymond en hommage au travail accompli par les amis de l'Ambulance St-Jean lors de la dernière campagne.

Après avoir remercié le vice-maréchal Raymond pour son geste généreux et l'avoir félicité pour le travail qu'il a accompli au sein de l'Ambulance St-Jean, M. Bienvenu a tenu à souligner que la publicité qu'a reçue l'oeuvre au cours de sa dernière campagne de souscriptions est la plus grande jamais eue au

cours des cinq dernières années. S'adressant aux invités présents, le président provincial a déclaré "que si de nombreuses personnes ont concouru au succès de la campagne il sait, pour en avoir été témoin, que chaque personne ici

présente, chacune à sa manière et en son domaine a non seulement contribué au succès financier de la campagne mais encore a aidé à faire connaître au public l'oeuvre humanitaire de l'Ambulance Saint-Jean."

M. Bienvenu a également remercié le général Morton, président de la Campagne 1952 pour ses conseils précieux et les nombreux contacts qu'il a tenu à conserver avec chaque membre du comité de la campagne. "Je tiens aussi à remercier le major Yan Morgan qui s'est dévoué sans compter," a ajouté le président de l'Ambulance Saint-Jean. "C'est pour nous un réconfort de savoir que nous pouvons faire appel à des hommes qui comme lui savent donner leur temps et leur savoir. Mille mercis également au colonel Bjorn, président du comité d'administration."

"Comme président de l'Ambulance St-Jean," a conclu M. Bienvenu. "Je vous suis à tous profondément reconnaissant, vous avez été merveilleux et j'espère sincèrement que durant la campagne 1953 vous rallierez tout le monde à notre cause."



La bière
dont la vente
augmente le plus
au Canada!



La meilleure bière de riz jamais brassée

Une réduction de neuf cents demandée sur les cigarettes

OTTAWA, 21 — (PCF) — L'Association des producteurs de tabac de l'Ontario a demandé, hier, au ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, de réduire les taxes sur les cigarettes de neuf cents le paquet.

Un porte-parole de la délégation a dit que "nous avons eu une réception très, très sympathique".

M. Francis Gregory, président de l'association, a dit à une conférence de presse que M. Abbott a été prié de réduire les taxes sur le tabac de façon à pouvoir vendre les cigarettes à 30 cents le paquet de 20 au détail.

Le prix actuel dans la plupart des provinces est d'environ 39 cents. Dans le Québec, les taxes provinciales gonflent le prix à 43 cents. La taxe fédérale est de 22.2 cents le paquet, par suite d'une réduction de trois cents le paquet dans le budget de l'an dernier.

M. Gregory a dit qu'il a raison de croire que M. Abbott réduira la taxe du montant demandé.

M. Gregory et l'association ontarienne combattent les taxes fédérales sur le tabac depuis plusieurs années. La délégation a fait plusieurs visites à M. Abbott depuis trois ans.

Cette fois, la délégation avait à l'appui de ses demandes une enquête faite par le professeur D.-W. Slater, économiste de l'université

Queen. M. Slater estime que si M. Abbott réduisait les taxes, les revenus atteindraient à peu près à leur niveau actuel grâce à des ventes accrues en l'espace de quatre ans. Les ventes augmenteraient de 64 pour cent.

La délégation a souligné que le gouvernement a obtenu un revenu plus élevé quand il a réduit la taxe de trois cents le paquet l'an dernier que durant l'année précédente. Les recettes des taxes sur les cigarettes ont atteint \$140,000,000 durant les huit premiers mois de l'exercice fiscal 1952-53, comparativement à \$128,000,000 pour la même période de l'année précédente.

Mais les cigarettes se vendent encore trop cher. Les cigarettes américaines à meilleur marché entrent continuellement en contrebande au Canada, dit l'association. De plus, les producteurs ont souffert d'une "grave difficulté économique" par suite de réductions draconiennes des importations de tabac canadien par la Grande-Bretagne. Les perspectives pour 1953 sont encore pires.

À OTTAWA

M. Drew réclame de nouveau une enquête générale sur la défense

OTTAWA, 21 — (PCF) — M. George Drew, chef progressiste-conservateur, a accusé, hier, le gouvernement de tenter d'amoindrir l'importance du rapport Currie et réclamé de nouveau une enquête générale dans tout le ministère de la Défense.

Il a comparé les "irrégularités fantastiques" révélées par le rapport Currie à "un symptôme de maladie, mais non la maladie elle-même". Il est absurde de laisser croire que le relâchement n'existe que dans ce service de l'armée.

Il faut soigner la cause du mal, dit-il, mais le gouvernement ne fait qu'appliquer des "cataplasmes à la surface". Le gouvernement ne s'est pas excusé et n'a pris aucune action depuis que M. George S. Currie, comptable de Montréal et ex-sous-ministre de la Défense, a soumis son rapport, il y a un mois.

M. Drew a demandé au gouvernement de promettre immédiatement qu'il va s'occuper du rapport et faire mener une enquête complète dans tout le ministère, par M. Currie ou un autre qui en a la compétence.

Il a dit que son parti va appuyer la motion céfiste qui suggère que M. Currie soit chargé d'une telle enquête.

C'est la première fois depuis le congé des fêtes que M. Drew traite du rapport Currie, lequel signalait un relâchement général dans l'administration du service des travaux de l'armée. Il critiquait également

l'indifférence de hauts fonctionnaires du ministère à l'égard du coût des divers travaux.

Prenant la parole à la séance du soir, l'hon. Brooke Claxton, ministre de la Défense, a dit que les porte-parole de l'opposition se servent du rapport Currie pour des fins politiques et font des avances incorrectes afin de montrer qu'ils ont raison.

Le ministre ne croit pas que le gouvernement ait d'autres explications à donner ou des excuses à présenter au sujet d'une enquête pour découvrir comment le parti CCF avait obtenu à l'avance une copie du rapport.

M. Claxton a défendu l'intention du gouvernement d'envoyer le rapport Currie au comité des dépenses de la défense. Le comité pourra étudier entre autres choses la simplification de l'administration et le choix des employés civils au ministère de la Défense. La principale raison des difficultés mentionnées dans le rapport Currie fut une pénurie de personnel qualifié, dit-il.

M. George Nowlan, progressiste-conservateur d'Annapolis-Kings, et M. J.-F. Pouliot, libéral du Témiscouata, ont aussi adressé la parole.

M. Nowlan a déclaré que rien ne peut saper le moral d'un service autant que le manque de confiance en ceux qui se dirigent. Le Parlement devrait corriger la situation très vite, dit-il.

M. Pouliot a accusé les conservateurs et les céfistes de soulever une propagande politique infantine au sujet du rapport, disant qu'ils ont exagéré le contenu du rapport pour des fins politiques.

Le chef conservateur a rappelé que le gouvernement a dit qu'il n'y aurait pas de boucs émissaires, "mais il tente présentement de jeter le discrédit sur celui qu'il avait choisi comme le plus compétent pour mener une enquête du genre".

En suggérant l'enquête, M. Drew ne vise pas l'armée, mais sa critique, dit-il, s'adresse au gouvernement.

M. Pouliot a déclaré que les députés de l'opposition ne veulent pas que M. Currie comparaisse devant le comité des dépenses pour la défense, "parce qu'ils n'ont pas hâte de vérifier l'authenticité de ses avancées et de connaître

★ PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO ★

MERCREDI

P.M.	CHLP (1410)	CKAC (730)	CBF (630)	CFCF (687)	CKVL (980)	CBM (940)	CJAD (800)
6	Nouv.-Sport Carr. de la ch. (6.55)	Bon. nouvelles Forum sports Nv. cher nous	Nouv.-Sports Fantaisie Dans la coulisse Un homme et...	Supper Club Nouvelles Sport & 3 sons	Qui parle? Chansonnettes Nouv. et sport	Nouv.-Sports Interlude Rawhide	Nouvelles et Ballroom Denny Vaughn
7	Echo d'outre-mer Ronde d'amour (7.55)	Rosaire Oncle Paul Contes Colette & Rol.	Les Plouffe Métropole Tambour batt. Actualité	Top Hits Club 15 Make mine...	Par. de la ch. " "	Roundup Weat. Night Mus. V. Williams	Nouv.-Ballroom Showcase Hospitality time Sports
8	Chant du souvenir Raconteur (8.55)	Chansons Rue des Pignons Les écoliers... Nouv. (8.55)	Ceux qu'on aime Curé de village " "	Boston Blackie Great Gilder-sleeve	Le survenant Dr. Claudine Vers l'horizon	" "	Gangbuster " "
9	Plaisirs de la musique " "	Esquisses Improvisé " "	Radio-Carabin " "	It happened... Darry Lane Théâtre	Willie Lamotte " "	Land of lost content " "	Take a chance " "
10	" "	Tourbillon Moulins des rivières Nos gouverneurs Nouvelles	Nouvelles Réclat " "	Mike Shayne Notebook Sports	Paris swing " "	Nouvelles Réclat " "	News & time... Jo Stafford Nouvelles Good old days
11	Danse à Mont' " " (11.55)	Sports Chant. genre Orchestre " "	Adagio Fin du jour " "	Nouv.-Sport Musique " "	Manchett's et Hit parade " "	Orchestre " "	News et sports Prelude " "
MINUIT	Fin	Divers	Fin	Fin	Musique	Nouvelles	Fin

JEUDI

A.M.							
6	00 15 30 45	Mémo du jour Réveil proviac. Ouverture 6.50		Nouvelles Sincclair show "	Réveil Au fermiers Nouv. (6.55)	Breakfast " "	Nouvelles La ferme Eveil Sacré-Coeur
7	00 15 30 45	Revue métropo- litaine Nouvelles	Nouvelles et Joy Darcy Marche du jour Oratoire St-J.	Nouv.-Opéra de 4 sons "	Morning News Sincclair show "	Nouv.-Concert " "	Nouvelles et Musical clock "
8	00 15 30 45	Radio S.-Coeur Revue métropo- litaine Nouv. (8.55)	Nouvelles Louis Bélangier Bon goût (8.55)	Nouvelles Élévations Ryth. et mél. "	News-Sport Sincclair show "	Messieurs-dames Nouv. Dévotions Musique "	Nouvelles Musical clock "
9	00 15 30 45	Mme. bonjour " Nouv. (9.55)	Actualités et Pétain du mat. Près de vous "	Nouv. - Chan- sonnettes Comptoir du disque "	News-50 a day Breakfast club "	Vive la gaieté Roger Baulu Nouv. (9.55)	Nouv.-Musique " Prog. scolaire "
10	00 15 30 45	Charles Antell Canzone Vedettes Nouv. (10.55)	Nouvelles et Panier à prov. Casino de la chanson "	Sur nos ondes Cab. des ondes Entre nous Je vous ai tant "	News-C. Fair " Scrapbook "	Qui chanie? Sifflet en tra- vaillant (10.55) News	Nouv.-Musique Kindergarten Shirley Brett Song shop Geo Murray
11	00 15 30 45	Heure féminine " Nouv. (11.55)	Casino de CKAC " "	Franc. Louvain Vies de femmes Troubadours "	News - Like a millionaire "	Par. chan. fr. " Nouv. (11.55)	Road of life Rosemary Front p. Farrell Laura Ltd Nouvelles et Chez Simpson Kate Atken Widder Brown
P.M.							
12	00 15 30 45	Heure féminine " "	Nouvelles et Table-tourna- Midt qui chante Estelle Caron "	Jeunesse dorée Rue principale Réveil rural "	Pick the hits " Brighter day Musique "	Par. chanson. " "	Nouvelles HBC Aunt Lucy La ferme Our gai
1	00 15 30 45	Radio-Journal Heure féminine Nouv. (1.55)	Nouvelles et Radio-entrevue Ryth. du jour "	Quelles nouvel. Radio-journal Tante Lucie Détente "	Nouv.-Méodies " Break the bank "	La fortune Sur le vif Chansonnettes (1.55) Nouv. fr	Nouvelles Happy gang Memory lane Beulah
2	00 15 30 45	Méodies " Nouv. (2.55)	Nouv. & revue Chans. d'amour "	Grande sœur Maman Jeanne Voyage Lettre à une... "	Double or noth. " Curtain calls Ronnie Kemper (2.55) News	Hits on parade " " (2.55) Nouv.	Voyage Matinée Nouv. - With Lavers Junior miss
3	00 15 30 45	Méodies mag. " Nouv. (3.55)	Act.-courrier Mot de la fin "	Chefs-d'oeuvre " "	News-C. Fair " "	For the asking " (3.55) Nouv.	Life can be Ma Perkins Pepper Young Right to h. "
4	00 15 30 45	Radio N.-Dame Interim Carr. de la ch. Nouv. (4.55)	Actualités et événements soc. Ryth. sud-amé. "	Les malades " Ryth. et chans. "	News-C. Wallace Guiding light Dr. Malone Big John "	Artistes canad. Cécile & Coco Chansonnettes Nouv. (4.55)	Encores " Safety series "
5	00 15 30 45	Carr. de la ch. " "	Nouvelles et Ryth. de danse Chan. rythmées Purity "	Les Evangiles " P'tit bout de... Yvan l'Intrépide "	Firefighters Oncle Troy West. swing " (5.55)	Chans. franç. " (5.55)	Concert " Western five "
6	00 15 30 45	Nouv. et sports Carr. de la ch. Nouv. (6.55)	Bon. nouvelles Forum sports Nv. chez nous	Nouv.-Sports Fantaisie Trio des petits Un homme et...	Supper club " Nouvelles Crosby classics Nouv. (6.55)	Par. de la ch. " (6.55)	Nouv.-Sports Interlude Commentaires Denny Vaughan
7	00 15 30 45	Heure grecque " Nouv. (7.55)	Crois. rosaire Oncle Paul Contes Le dernier mot "	Les Plouffe Métropole Chansons Actualités "	Top hits " V. of the army Make mine... "	Par. chan. fr. " (7.55)	Roundup Road show String group Forum Nouvelles et Showcase Jo Stafford Frank Starr
8	00 15 30 45	Piano & orgue " Raconteur Nouv. (8.55)	Chansons Rue d. pignons Tentez v.chance Nouv. (8.55)	Grandeur du Canada Baptiste et Marianne "	Théâtre " Cross section "	Dr. Lambert " Le Survenant Nouv. (8.55)	" " Father knows best F.B.I. On stage "
9	00 15 30 45	Plaisirs de la musique " "	Hockey " "	Radio-Théâtre " "	Suspense " Hockey "	Fantôme au clavier Nouv.-chant Nouv. (9.55)	John & Judy " Wayne & Shust. " Fun parade Romance "
10	00 15 30 45	" " Nouvelles Sport (10.55)	" " Musique Nouvelles	" " Radio-journal La politique Récital "	" " Paul Weston Sports "	Paris swing " Le monde ce a. Nouv. (10.55)	Nouvelles Revue Eventide " Sports Showtime Sport Good old days "
11	00 15 30 45	Danse à Mont' " Nouv. (11.55)	Nouv.-Sport Chant Chefs-d'oeuvre "	Adagio " Fin du jour "	Nouvelles et Tennessee Ernie " (11.55)	Manchett's et Hit parade " (11.55)	Nocturne " Théâtre " Nouv. et sports Prélude "
MINUIT		Nouv. et orch.	Fin des émis.	Nouvelles et fin	Nouvelles et fin	Musique	Fin
							News

Télévision

CBFT

(Canal 2) — Montréal

MERCREDI, 21 JANVIER

5.30-6.00—Le Grenier aux images
8.00-8.15—Cruise to Europe
8.15-8.30—Strange Adventure
9.30-9.00—Sunshine Sketches
9.00-10.00—Lutte (Forum)
10.00-11.00—I Met My Love Again (Long métrage anglais)

JEUDI, 22 JANVIER

5.30-6.00—Films pour enfants
— anglais
8.00-8.15—CBC Newsreel
8.15-8.30—John Kieran's Kaleidoscope
8.30-9.00—Jazz Workshop
9.00-9.30—Chants et Danses d'Allemagne
9.30-11.00—Basketball (YMHA vs Millcraft)

Onzième congrès des officiers de finance

QUEBEC, 21. (DNC)—Le prochain congrès du chapitre du Québec de l'Association des employés de finances municipales des États-Unis et du Canada, aura lieu les 15, 17 et 18 juin prochain sur le SS. Tadousac, annonce M. Charles Langlois, président provincial de cette association et trésorier de la cité de Sillery. Le bateau partira de Montréal le 15 juin et ira jusqu'à Bagotville pour revenir à Montréal le 18 juin.

Ce congrès annuel sera le onzième de cette association, et les officiers de finances municipales étudieront l'économie et l'inflation, et tout spécialement la comptabilité gouvernementale.

Comme par le passé, les officiers

de finances municipaux travailleront ensemble dans le but d'améliorer l'administration des deniers publics qui leur sont confiés par les administrateurs municipaux.

Emprunts de près de \$2 millions

SHERBROOKE, 21. (P.C.I.) — Le contribuable aura à se prononcer, le 10 février prochain, sur deux règlements d'emprunt, l'un de \$1,640,000 pour travaux souterrains, constructions de trottoirs et travaux de pavage, l'autre de \$125,000 pour la construction d'une piscine.

Le conseil municipal a accordé, hier, à M. H.-M. Cormier, trésorier à l'emploi de la ville durant 31 ans, une pension annuelle de \$4,000. M. Cormier prend sa retraite pour cause de maladie.

L'objectif de la campagne de la Fédération est fixé à \$1,300,000

"Le travail accompli par ceux qui s'occupent de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises provoque mon admiration. La Fédération s'est édifiée par le dévouement de ses auxiliaires bénévoles". C'est ce qu'a déclaré, hier soir, M. l'abbé Philémon Desmarchais, au ralliement des comités paroissiaux de la Fédération.

Le ralliement s'est déroulé au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, sous la présidence conjointe de M. Paul Cornéliier, président des arrondissements paroissiaux, et de Mme Ernest Potvin, présidente de la section féminine des arrondissements. Ce ralliement marque le début de la période de préparation intensive dans les paroisses. Il a permis aux dirigeants de la prochaine campagne, qui se déroulera du 8 au 23 mars prochain, de prendre contact avec les comités paroissiaux et leur communiquer leurs directives. La prochaine campagne aura pour objectif la somme de \$1,300,000.

ENCOURAGEMENT AUX AUXILIAIRES

M. l'abbé Desmarchais, représentant de Son Em. le cardinal Paul-Émile Léger, archevêque de Montréal, succède à Mgr Albert Valois, P.A., V.G. Il a rappelé le souvenir de son prédécesseur et a lu une lettre, adressée par lui aux auxiliaires de la Fédération: "C'est un grand sacrifice pour moi de ne pas être des vôtres", exprimait-il. "Acceptez mon témoignage de reconnaissance pour le beau travail que vous accomplissez. Je serai avec vous durant la prochaine campagne. Ne vous laissez pas abattre par les difficultés qui peuvent surgir. Travaillez sous le regard de Dieu." M. l'abbé Desmarchais a également adressé son encouragement à tous les auxiliaires.

M. le brigadier Guy Gauvreau, président général de la campagne de 1953, M. Paul Cornéliier, Mme Ernest Potvin, Mme Raymond Dupuis, présidente générale de la section féminine, M. Roland Pelletier, responsable de la section des jeunes, et M. Achille Bellemare, directeur de la section des paroisses, ont aussi adressé la parole. M. Gabriel Renaud agissait comme maître de cérémonie.

M. GAUVREAU

L'un des principaux orateurs de la soirée fut le brigadier J.-Guy Gauvreau, président général de la 21e campagne de la Fédération.

Le plus grand honneur qui échoit à un président de campagne, a-t-il dit, est bien de pouvoir s'associer directement à tous les auxiliaires, "cette véritable élite de notre population". D'autre part, une telle présidence comporte une lourde responsabilité: celle de fournir aux 34 oeuvres de la Fédération les moyens financiers de continuer, auprès de notre population nécessiteuse, leur oeuvre admirable d'assistance physique et morale.

LES PAUVRES COMPTENT SUR NOUS

"Les pauvres de Montréal ont les yeux tournés vers nous, dit M. Gauvreau. Au moment où je vous parle, il y a de par la ville des familles en détresse qui attendent un peu de réconfort; il y a — et ce sont peut-être là les indigents les plus pitoyables — des enfants qui n'ont pas encore appris à sourire; il y a des jeunes gens, seuls dans la vie, hésitant au carrefour du bien et du mal, et qui, s'ils ne sont guidés dans la bonne voie, deviendront vite un boulet et même un danger pour la société; il y a des infirmes ayant à coeur de faire oeuvre utile et qui n'attendent de nous que les moyens de se transporter à leur travail; il y a aussi des vieux couples, des vieillards dans le besoin qui, après avoir trouvé dans leur attachement réciproque le courage de surmonter les épreuves d'une longue existence, sont menacés de finir leurs jours séparés l'un de l'autre.

"C'est au nom de tous ces déshérités que la Fédération fait appel à notre générosité. C'est cette présence du pauvre dont il importe de nous pénétrer pour mieux triompher de tous les obstacles et secourir les apathiques."

FACTEURS DE REUSSITE

M. Gauvreau passe ensuite briève-

ment en revue les principaux facteurs de la réussite.

"D'abord, dit-il, l'optimisme. Un optimisme éclairé procédant d'une pleine compréhension des besoins de nos oeuvres et de l'importance de l'enjeu. Quand on a toujours à l'esprit le but à atteindre, et que ce but est noble et grand, rien ne peut nous faire douter de l'atteindre.

"Ensuite, l'expérience de tous nos prédécesseurs, de tous ceux qui se sont employés à perfectionner sans cesse l'organisation de la campagne et les rouages de la Fédération pour en faire ce qu'elle est aujourd'hui, un véritable actif national, dont nous avons lieu d'être très fiers.

"Enfin, le travail des milliers d'auxiliaires qui vont plaider la cause de la charité dans nos foyers et dans les établissements d'affaires. Il n'y a pas de substitut au travail; c'est le seul secret de toutes les réussites. Il n'y a rien d'acquis une fois pour toutes. Il faut recommencer à neuf chaque année. Le succès ne s'achète qu'au prix d'un effort total et persévérant."

LA CLE DU SUCCES: LA SOUSCRIPTION PAR VERSEMENTS

Dans son message aux comités paroissiaux, M. Paul Cornéliier a insisté de nouveau sur le fait que la Fédération n'est pas une oeuvre en soi, mais un organisme ayant pour fonction de recueillir les fonds nécessaires au maintien de 34 oeuvres et de les distribuer équitablement après analyse des besoins de chacune d'elles et selon son rôle dans l'ensemble des services sociaux.

M. Cornéliier a surtout mis en relief l'importance de la souscription par versements. "Pourquoi, dit-il, nous Canadiens français de Montréal, qui formons la très grande majorité de la population, n'avons-nous pas jusqu'ici réussi à satisfaire les besoins réels de nos oeuvres? Manquons-nous de générosité? Non. Serions-nous trop pauvres? Non. C'est tout simplement que nous nous sommes toujours limités à prélever à même le revenu d'une seule semaine la souscription représentant notre participation au travail de 34 oeuvres qui doivent répondre, toute

l'année durant, à d'innombrables demandes d'assistance."

"Il en sera ainsi, continue M. Cornéliier, tant et aussi longtemps que nous ne souscrirons pas par versements, c'est-à-dire aussi longtemps que la part du pauvre ne sera pas proportionnée à notre revenu annuel."

Il ne s'agit pas ici de crédit. M. Cornéliier cite à l'appui de son raisonnement le cas des cigarettes, de la nourriture, du loyer, toutes choses qu'on ne paie pas une seule fois l'an. Il devrait en être de même pour la charité.

OBJECTIF DES PAROISSES: \$827,000

Au début de son allocution, M. Cornéliier avait rappelé que l'objectif des arrondissements paroissiaux est fixé cette année à \$827,000, soit la plus large part de l'objectif général minimum de \$1,300,000.

Il a précisé que les dirigeants de la section, s'appuyant sur l'expérience de leurs prédécesseurs et en raison de l'augmentation croissante de la population, ont décidé de diviser la ville en quatre secteurs. Les présidents de division sont: MM. Raoul Collin (Centre), Damase Desjardins (Est), Louis Pilon (Ouest) et Gabriel Renaud (Nord).

"Les responsabilités ainsi partagées, fait observer M. Cornéliier, l'organisation de la section paroissiale ne pourra qu'y gagner en efficacité."

Après avoir donné quelques directives techniques, M. Cornéliier conclut en exprimant sa confiance que les paroisses sauront de nouveau cette année répondre à l'attente de nos oeuvres. "Confiance sereine, dit-il, basée sur la grandeur de notre cause et sur le soin méticuleux que les comités paroissiaux voudront apporter à la préparation de cette vaste entreprise charitable."

BONS CONSEILS

Mme Raymond Dupuis a conseillé aux auxiliaires de donner l'exemple. Elle a souhaité une victoire plus éclatante que par le passé, durant la prochaine campagne.

M. Roland Pelletier a, de son côté, annoncé une innovation à la Fédération: la formation de la section des jeunes. Il a montré comme on



M. ARTHUR LAPLANTE, président de la section des paroisses, de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises, qui a été élu directeur de l'Association des Constructeurs de Routes du Québec, à l'assemblée annuelle tenue à Québec.

procédera auprès des jeunes, qui n'ont pas encore souscrit aux campagnes de la Fédération.

M. Achille Bellemare a insisté sur la souscription par versements. Il a témoigné de son optimisme et a conseillé aux auxiliaires de faire la campagne "avec le sourire".

Mme Potvin a dit que "ce doit nous être un grand réconfort de penser que nos efforts serviront à soulager les malheureux, que nous collaborons à l'action de la Providence."

Mme Jean Forget décédée à 42 ans

On annonce le décès survenu hier de Mme Jean Forget, née Lucienne St-Pierre, à l'âge de 42 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, trois enfants, Michel, Jeanne et Nicole; sa mère, Mme A. St-Pierre, trois soeurs, Mme Romuald Soumis (Bernadette); Mme Roméo Trépanier (Antoinette), Mme Claude Plouffe (Maria), deux frères, Lucien et Edgar St-Pierre.

Les funérailles auront lieu jeudi matin à 8 h. 15 à l'église St-Pierre-Apôtre. Le convoi funéraire partira du salon funéraire situé à 1314 est, rue Dorchester. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est.

3 faussaires aux Assises

SWEETSBURG, 21. (P.C.F.) — Trois jeunes gens subiront leur procès à la prochaine session des assises criminelles sur des accusations provenant de la découverte récente

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de R.-A. BRIEN)

En négligeant d'ouvrir les enchères, le joueur en Est de cette donne fit perdre le robre à son côté.

Donneur: Nord
Tous vulnérables
Nord et Sud: 60 points

Nord		Est	
♠ R 10 8 7		♠ 5	
♥ 9 8		♥ A V 10 3	
♦ 7 5		♦ R V 8 2	
♣ A 7 4 3 2		♣ D V 9 8	

Sud		Nord	
♠ A D V 9 3		♠ 10 8 7	
♥ D 7 3 2		♥ 9 8	
♦ A 9		♦ 7 5	
♣ 6 5		♣ A 7 4 3 2	

Les déclarations:

Nord	Est	Sud	Ouest
1- passe	1- passe	1- passe	1- passe
2- passe	2- passe	2- passe	2- passe

Ouest entama d'un atout et le sept du mort remporta la levée. Sud joua un petit coeur du mort, sur lequel Est et Sud ne mirent que de petites cartes, la levée étant alors prise par le huit d'Ouest. Celui-ci renvoya un coeur, que le mort prit du dix. Un retour à coeur fit tomber le dix d'Est, le trois de Sud. Mais Ouest prit la levée du roi pour jouer son dernier atout. Le mort ne coupa qu'un seul coeur, mais Sud fit son contrat, car il ne perdit que trois coeurs, un carreau et un trèfle.

Est et Ouest firent de leur mieux au cours de la marche du coup, mais c'est au cours des enchères qu'ils auraient dû élaborer leur défense. Est devait ouvrir les enchères! Quand les adversaires ont une marque partielle, il est de bonne stratégie en première ou en deuxième parole de faire une déclaration d'ouverture atténuée. La force que vous aurez révélée aidera à votre partenaire à ériger une défense et à jouer le coup à une déclaration sûre ou à pousser vos adversaires au delà de leurs possibilités.

Si Est avait ouvert les enchères par 1-coeur, Sud aurait parlé de ses piques et Ouest de ses carreaux. Alors, Est et Ouest auraient poussé jusqu'à 4-carreaux et si Sud avait dépassé 2-piques, son contrat était voué à la défaite.

par la Gendarmerie Royale d'une organisation de faussaires. Il s'agit de John Dunn, de Cowansville, de Guy Marcoux et Raymond Martel, de Farnham.



RALLIEMENT DES COMITES PAROISSIAUX DE LA FEDERATION DES OEUVRES DE CHARITE CANADIENNES-FRANCAISES — Les dirigeants des comités paroissiaux de la Fédération des Oeuvres de Charité canadiennes-françaises se sont réunis, hier soir, au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, pour recevoir les directives des officiers de la prochaine campagne, qui se déroulera, du 8 au 23 mars prochain. On remarque ci-haut, de gauche à droite: MM. Gabriel Renaud, maître de cérémonie, le brigadier Guy Gauvreau, président général de la prochaine campagne, Achille Bellemare, directeur de

la section des paroisses, Mmes Ernest Potvin, présidente de la section féminine des arrondissements paroissiaux, et J.-E. Ducharme, présidente honoraire conjointe des arrondissements, M. Paul Cornéliier, président des arrondissements, Mmes J.-R. Roche, présidente honoraire conjointe de la campagne, et Raymond Dupuis, présidente générale de la section féminine, M. l'abbé Philémon Desmarchais, représentant de Son Em. le cardinal Léger, et M. Albert Doyon, directeur général de la Fédération.

(Photo J.-P. Laliberté—La Patrie)

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PATRIE Limitée, Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier. Téléphone : LAN-caster 3121. Echange correspondant avec tous les différents services. Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS

Edition du dimanche, Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne, Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne, Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne, États-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne, États-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche, États-Unis, 1 an 5.00

REPRÉSENTANTS

TORONTO, Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda, Téléphone : EMpire 4-1016.
ÉTATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.: 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.: 3049 East, Grand Boulevard, Detroit 2, Mich.

MONTREAL, 21 JANVIER 1953

Eisenhower à Washington

par Roger DUHAMEL

Le président Eisenhower a inauguré son régime par une prière qu'il a personnellement écrite pour demander à la Providence la grâce nécessaire à l'accomplissement de la tâche immense qu'il entreprend et qu'il veut mener à bien pour le salut de sa patrie et du monde. Dans son allocution prononcée au cours de la cérémonie d'inauguration, qui a revêtu un éclat peut-être sans précédent, il a émis quelques principes d'ordre général qui inspireront sa conduite dans les différentes situations où il se trouvera placé au cours des quatre prochaines années.

Militaire de carrière, Eisenhower n'en demeure pas moins fermement attaché à la cause de la paix; il a vu de trop près les ruines qu'entraîne un conflit universel pour souhaiter sa répétition. Mais cette paix, il exige qu'elle s'instaure dans l'honneur; ce n'est ni par la faiblesse, ni par la lâcheté, ni par l'abandon des prérogatives essentielles de l'homme que nous parviendrons à la conquérir et à la conserver.

On admirera la formule lapidaire du nouveau président: «Le havresac du soldat est un fardeau moins lourd que les chaînes du prisonnier». C'est marquer nettement l'impérieuse exigence d'une préparation adéquate, préparation morale, militaire et industrielle, pour faire face aux périls qui rôdent dans le monde contemporain.

Le Canada a voulu s'associer à l'important événement de la transmission des pouvoirs chez nos voisins. Dans une première lettre, le premier ministre Saint-Laurent a fait ses adieux à M. Truman, se félicitant des excellents rapports qui se sont maintenus en ces dernières années entre nos deux pays. Il a aussi fait parvenir une missive à M. Eisenhower pour le féliciter du grand et redoutable honneur qui lui échoit aujourd'hui et pour l'inviter, quand l'occasion s'en présentera, à faire une visite officielle dans la capitale canadienne, «s'il vous est possible de perpétuer, a précisé M. Saint-Laurent, la tradition établie par vos prédécesseurs à la Maison-Blanche, en venant à Ottawa».

Nous avons toutes les raisons de penser que les relations de bon voisinage et de collaboration active se poursuivront entre les États-Unis et le Canada. Que le gouvernement de Washington soit républicain ou démocrate, il existe au-dessus de ces différences de partis des intérêts communs permanents qui commandent une étroite et féconde collaboration. Notre frontière ne nous sépare pas, elle nous unit, dans le respect réciproque de nos caractéristiques propres.

L'accession d'Eisenhower marque le début d'une nouvelle ère, non seulement pour les États-Unis, mais aussi pour tout le monde démocratique qui cherche en Amérique du Nord une direction politique et une aide matérielle sans lesquelles plusieurs nations seraient déjà la proie des convoitises soviétiques. Le nouveau président devient l'un des arbitres de la destinée contemporaine.

Le départ d'Acheson

La transmission des pouvoirs s'est effectuée ces jours-ci à Washington dans une atmosphère de sérénité qui demeure un exemple pour de nombreux pays moins rompus aux coutumes démocratiques. Il s'agit du changement de la garde, pour reprendre l'expression pittoresque de M. Dean Acheson, qui est justement l'un des plus illustres parmi les démissionnaires.

Le secrétaire du State Department sortant de charge a été en ces dernières années l'homme le plus critiqué des États-Unis, souvent plus même que son chef, M. Truman, parce qu'on lui attribuait toutes les déconvenues de la politique internationale. Il faudra attendre beaucoup plus tard, quand les passions politiques se seront apaisées, pour apprécier équitablement l'action exercée par cet homme discret et distingué, d'une courtoisie jamais en défaut, et qui s'était fait une règle de conduite de ne jamais répondre aux insultes grossières dont il fut souvent l'objet dans la presse et au Congrès.

Sa carrière publique fourmille de paradoxes. L'Américain Acheson est le fils d'une mère canadienne et d'un père anglais, qui était pasteur. Il a été l'homme que les Russes ont le plus redouté et le plus cordialement détesté, ce qui n'empêche qu'aux États-Unis, il a été l'un des personnages officiels les plus soupçonnés de faire le jeu des Soviétiques. Cet homme d'Etat était admiré de ses collègues pour sa vive intelligence et sa fidélité à ses principes, et cependant le moral de son département a été sous son règne plus bas qu'il ne l'avait jamais été auparavant.

Il rentre dans la vie privée, sans avoir eu le crédit de ces grandes idées auxquelles on attache définitivement le nom d'un homme, bien que, de l'avis de ceux qui l'ont vu à l'oeuvre, le mérite de la réalisation concrète de ces idées, qu'il s'agisse de l'unité européenne ou de l'alliance nord-atlantique, doive lui revenir dans une grande mesure.

Sa plus grave erreur, il faut l'attribuer à la générosité de son coeur, mais ce n'en est pas moins une erreur tragique, qui devait le déconsidérer à jamais dans l'opinion publique. C'était au moment où s'instruisait le procès du traître Alger Hiss, qui avait été son associé au State Department. Avec une noblesse de pensée qui s'accordait mal avec la vertu de prudence, Acheson déclara nettement qu'il ne tournerait pas le dos à son ami, mais le malheur, c'est que cet ami fut par la suite convaincu de parjure quand il avait précédemment nié ses relations étroites avec les Russes.

Acheson ne fut jamais bien vu du Congrès qui fit l'impossible pour rendre intenable l'exercice de ses fonctions, allant jusqu'à réduire ses crédits financiers, dans l'espoir que, de guerre lasse, il finirait par démissionner. Ses rapports avec la presse n'étaient pas plus faciles; on le jugeait distant, tendu, impatient même et peu enclin à apprécier les procédés démocratiques qui veulent que les hommes publics s'expriment assez librement avec les représentants des journaux.

Le seul atout qu'il conserva jusqu'à la fin dans son jeu, ce fut la confiance totale du président, même si les deux hommes venaient des deux points les plus éloignés de l'horizon social et politique, pour ne pas dire psychologique. C'est ce qui a permis à M. Acheson de faire front contre la tempête et d'acquiescer au meilleur de sa connaissance et de sa conscience de sa rude besogne.

L'histoire retiendra sans doute qu'il a été un Américain de grande classe, même s'il n'a pas eu l'avantage d'exercer ses talents dans des circonstances moins adverses, même s'il n'a pas atteint à des succès éclatants, succès qu'un autre que lui n'auraient probablement pas atteints lui non plus.

Antisémitisme virulent

Nous avons déjà soulevé les multiples manifestations de la vague d'antisémitisme déclenchée depuis quelques mois dans la Russie soviétique. Il ne fait plus aucun doute qu'il s'agit d'un plan concerté. Radio-Moscou lançait il y a quelques jours une redoutable accusation contre des médecins terroristes juifs qui auraient comploté pour donner la mort à des chefs politiques et militaires de l'U.R.S.S., à l'instigation du gouvernement américain.

Par la voix de son officier de presse, le State Department a sans délai réduit à néant cette inculpation de sabotage en y voyant un signe d'une insécurité grandissante et vraiment extraordinaire. C'est un épisode additionnel dans la nouvelle campagne antisémite.

Le sénateur démocrate Herbert Lehman a trouvé la formule juste quand il a déclaré que «Staline prend la relève là où Hitler a abandonné. Le Kremlin fait appel à la haine et aux préjugés partout où il s'en trouve. Des millions de Juifs peuvent connaître à nouveau les horreurs du pogrom et de la liquidation».

Jusqu'à présent la Russie avait surtout témoigné de sa volonté de persécution contre les Juifs dans les pays satellites à sa dévotion. Maintenant, c'est sur son propre territoire qu'elle prend l'offensive, en procédant à une mise en scène analogue à celle qui précéda les grands procès d'épuration de 1938. Le but poursuivi, c'est de gagner des concours sympathiques en Allemagne et dans le Moyen-Orient, où l'on déteste également les Juifs et le nouvel État d'Israël.

Il est prévisible que les procès qui se dérouleront à Moscou suivront fidèlement le scénario accoutumé pour ces sortes de parodies judiciaires. Déjà, il n'y a pas à s'y méprendre, le gouvernement soviétique a annoncé que les médecins juifs avaient avoué avoir essayé de tuer des personnages importants du régime par des traitements dangereux et par des diagnostics erronés. Ces médecins se confesseront sans réticence devant le tribunal, et pour faire bonne mesure ils ajouteront même des crimes et des forfaits qui n'apparaissent même pas sur l'acte d'accusation. C'est une autre preuve de la dégradation de l'homme contemporain.

Dictature en Egypte

par Alonzo CINQ-MARS

Le général Naguib, premier ministre d'Égypte, ne cache plus ses ambitions et il n'hésite pas à recourir à des moyens radicaux pour les réaliser. Lors de son coup d'État de juillet dernier, par lequel il renversa l'ex-roi Farouk et s'empara du pouvoir, il déclara que le gouvernement provisoire militaire qu'il établissait ne devait durer que jusqu'au jour où des élections régulières et libres pourraient avoir lieu. Il prétendit alors avoir besoin d'un délai de six mois pour établir un solide gouvernement démocratique et constitutionnel que le peuple égyptien serait aussitôt appelé à confirmer.

Les élections promises devaient avoir lieu en février 1953. Le mandat temporaire de six mois que Naguib s'attribua assez cavalièrement est expiré, et rien n'est encore changé en Égypte. Naguib continue toujours de gouverner avec des ministres qu'il a choisis lui-même. Un des membres de son cabinet militaire a annoncé ces jours derniers que les élections auraient lieu après le règlement des disputes entre l'Égypte et la Grande-Bretagne. Voilà qui pourrait bien être fort long. Puis la découverte de prétendus complots contre le gouvernement provisoire de Naguib a fourni à ce dernier l'occasion de consolider son pouvoir. Un décret ministériel vient de dissoudre tous les partis politiques en Égypte pour une période de trois ans et de confisquer leurs fonds.

«Avec leurs vieilles méthodes et leur mentalité arriérée», a déclaré le général Naguib, «les partis politiques consti-

tuent un grave danger pour l'existence même et la destinée de la nation. Je proclame la dissolution immédiate de tous les partis politiques et la confiscation de tous leurs biens au bénéfice du peuple, afin de les empêcher de dépenser de l'argent pour semer la discorde et fomenter des troubles». Reste à savoir si les partis politiques, ainsi relégués dans la clandestinité, ne causeront pas au moins autant de troubles qu'ils le faisaient au grand jour.

Naguib ajoute qu'il se montrera dorénavant d'une sévérité extrême envers tous ceux qui «travailleront contre les intérêts de la nation», autrement dit, qui s'opposent aux méthodes qu'il emploiera pour atteindre les objectifs qu'il se propose. Chasser les Britanniques de la zone du canal de Suez et mettre fin à leur domination sur le Soudan, c'est certes le rêve de tous les Égyptiens, mais tous ne sont pas disposés à le laisser réaliser par un dictateur au détriment de leur propre liberté.

En même temps que Naguib s'accroît une prolongation de son «mandat», l'armée égyptienne annonçait l'arrestation de vingt-cinq de ses officiers supérieurs soupçonnés de voir d'un mauvais oeil la conduite du gouvernement provisoire. C'est dire que Naguib entend «épurer» l'armée de façon à s'en assurer l'appui, condition essentielle de son maintien au pouvoir.

Si le général Naguib n'atteint pas ses objectifs d'ici à trois ans, il prolongera naturellement son «mandat». Il n'y a pas à se le cacher, c'est une dictature absolue qui est aujourd'hui installée au pouvoir en Égypte. Dictature de droite, diront les anticommunistes, mais dictature tout de même, soit que Naguib y maintienne le régime monarchique, comme il l'a promis, soit qu'il y établisse la république, comme tout paraît le laisser croire.

NOUVEL EMPLOI DES PLUMES D'AUTRUCHE

On se sert maintenant de bourre d'autruche pour les plumeaux. Ces plumeaux, fabriqués par une maison anglaise, servent au nettoyage des voitures parce qu'ils ne peuvent égratigner la surface de cellulose la plus fine. On les mettra en montre à la Foire des industries britanniques du couronnement (Londres et Birmingham, du 27 avril au 8 mai). L'autruche en sera-t-elle humiliée?

"POUR QUE TA VIE SOIT BELLE"

L'auteur de ce petit ouvrage: Pour que ta vie soit belle, connaît et aime la jeunesse. Il met à profit son expérience pour ajouter cette oeuvre à ses Messes pour militants d'Action Catholique et à La Belle Aventure de la vie au Séminaire, qui a reçu le meilleur accueil, non seulement en France, mais aussi à l'étranger où à plusieurs reprises on a voulu le traduire. Cette fois, l'ouvrage est destiné à tous les jeunes et c'est un vrai programme de vie qu'il leur offre. L'auteur n'ignore pas que les courts métrages sont bienvenus. Il n'empêche que, dans ces brefs chapitres, c'est une doctrine solide qu'il a voulu présenter. La froideur didactique cependant n'est pas jugée de mise. Le ton est, tantôt de l'exhortation fervente, tantôt de la conversation amicale. Autant que le souci de donner une direction ferme, l'auteur a celui de demeurer sans cesse dans le concret; et d'ailleurs les citations et les exemples abondent, de Bourget et Barrès à Claudel et Mauriac, d'Antoine Martel et Jacques Tillet à Lyauté et Leclerc.—Edition de Librairie P. Téqui, 88, rue Bonaparte, Paris (6e), France.

—Aussitôt, il tomba des

yeux (de Paul) comme des écailles et il recouvra la vue. Il se releva, reçut le baptême et, quand il eut mangé, les forces lui revinrent. (Act. 9, 18-19). Texte choisi par la Société catholique de la Bible.

Les mots qui vivent

—Les actes seuls traduisent la sincérité d'une âme; ce qui importe, ce ne sont pas les paroles, c'est la vie. — Mgr DURIEUX.

En marge de l'actualité

Ce que femme veut...

(par Guy LEMAY)

Essayez donc de comprendre les femmes! Pour ma part, il y a longtemps que j'ai abandonné la partie. Il est vrai que mon expérience n'est pas de longue date, mais j'ai quand même pu me rendre compte que la femme, en général, est un monde de contradiction. Un jour, elle dit blanc. Le lendemain, elle peut aussi bien dire noir.

Aussi aisément que cela. Sans effort. Il suffit, par exemple, de dire à une femme qu'une autre femme de ses amies ou de ses connaissances est folle, pleine de charmes, pour que la première soutienne que la seconde est une chipie, une tête sans cervelle, un véritable oiseau de proie prêt à se jeter, bec en avant, sur le premier homme venu. Non, décidément, l'ex-amie a tous les défauts imaginables.

J'ai pu me rendre compte, aussi, qu'il suffisait de "demander" à une femme de faire telle ou telle chose, d'agir de telle ou telle manière, pour qu'immédiatement elle décide du contraire. Et je crois bien que je ne suis pas le seul homme à avoir goûté aux mêmes expériences.

Prenons le cas de ce bel Espagnol qui vivait en désaccord presque continu avec sa femme, la capiteuse Juanita. L'homme a la main leste et la femme, de la défense. Le couple vivait dans une triste mesure, dans un faubourg d'Agen, en France. Tous deux avaient un péché mignon: ils s'adonnaient grassement à la dive bouteille. Inutile de dire que les voisins devaient souvent faire appel à la gendarmerie pour rétablir l'ordre dans le ménage, pas trop exemplaire.

Romero, c'est son nom, avait une idée fixe: il tenait, par-dessus tout, à ce que sa femme lui obéisse. Juanita, elle, avait aussi une idée fixe: elle ne voulait pas obéir à son Romero.

Les choses en étaient là, lorsqu'un jour le mari jeta sa femme dans la rivière qui coulait tout près, histoire de calmer un peu les nerfs de sa douce moitié. La femme se débattit tant bien que mal. Romero, excellent nageur, plongea quelques minutes plus tard et rattrapa sa compagne qu'il ramena à la maison. O miracle! Juanita était devenue douce comme une brebis!

Ayant ainsi trouvé le moyen "d'apaiser" Juanita, dans ses moments de colère alcoolique, Romero, on pense bien, usa souvent de ce procédé quelque peu radical. Un jour, des gendarmes furent témoins de la petite scène. Ils attendirent que Romero eût regagné la rive et appréhendèrent l'homme un peu trop entreprenant.

Devant le tribunal, l'exubérant Espagnol protesta de son innocence. "Pardon, pardon, j'ai le droit de corriger ma femme comme bon il me semble. Et d'ailleurs, Juanita a-t-elle porté plainte?"

Les policiers restèrent bouche bée! Eh non, Juanita ne se plaignait ni de son mari, ni de son sort. Au contraire, elle se présenta à la gendarmerie pour "réclamer" son homme, en disant, à peu près: "Et s'il me plaît, à moi, d'être noyée?"

Néanmoins, Romero sera poursuivi. Parce que le fait de jeter sa femme dans une rivière ou dans un fleuve constitue une offense punissable par la loi.

Juanita a encore le dessus! Allez donc comprendre les femmes!

Explications sur l'affaire Gouzenko

OTTAWA, 21. (P.C.F.)—Le premier ministre Louis St-Laurent a critiqué aujourd'hui une déclaration du parti CCF disant qu'en 1945 il avait reçu d'Igor Gouzenko "certains documents" qu'il savait avoir été volés. Ces documents ont servi de base aux procès d'espionnage.

La déclaration cécéiste a été faite hier soir par M. Stanley Knowles, député CCF de Winnipeg-Nord-Centre, au cours d'une émission. Il commentait une déclaration faite la semaine dernière par M. St-Laurent à l'effet que M. M.-J. Coldwell, chef du parti CCF, aurait bien pu savoir que la copie du rapport Currie qui lui fut remise à l'avance avait été volée.

Le premier ministre a qualifié de fausse la prétention de M. Knowles qu'il ait reçu, en sa qualité de ministre de la Justice, les documents que Gouzenko a emportés avec lui quand il s'est enfui de l'ambassade russe pour devenir le pivot de l'enquête sur l'espionnage en 1945-46.

Après la déclaration de M. St-Laurent, M. Knowles a dit accepter les corrections pour tout ce qu'il aurait dit d'incorrect, mais il a demandé s'il n'est pas vrai que le gouvernement a accepté et utilisé les documents de Gouzenko "tout en connaissant leur provenance".

M. St-Laurent a dit que les documents ont été utilisés "comme preuve d'une conspiration criminelle contre la sécurité de l'Etat". Ils étaient considérés au même titre que tout article volé qui tombe entre les mains de la police et sert par la suite dans les poursuites.

Le premier ministre a dit n'avoir jamais vu Gouzenko pour le connaître. Sa première réaction en septembre 1945, quand Gouzenko tenta de le rencontrer, fut de dire à son secrétaire que "nous ne pouvons intervenir dans les différends entre l'ambassade russe et un de ses employés".

M. St-Laurent agit ainsi à l'époque parce que le Canada "maintenait alors des relations amicales" avec l'ambassade.

Vote de confiance à M. A. de Gasperi

ROME, 21. (P.A.F.)—Le plus long débat dilatoire de l'histoire parlementaire de l'Italie s'est terminé, tôt ce matin, par un vote de confiance écrasant en faveur du premier ministre, M. Alcide de Gasperi et de son gouvernement anti-communiste, en approbation des amendements à la loi électorale, réclamés par son régime.

Certains de la défaite, les communistes et leurs alliés socialistes ont finalement quitté la Chambre après sept semaines de débat, ponctuées de fréquentes bagarres, au Parlement, et de grèves à l'extérieur.

Les autres députés n'ont pas tardé à donner, au cabinet démocrate chrétien du premier ministre, un vote de confiance de 339 voix à 25. Puis, par un vote de 332 contre 17, ils ont adopté la nouvelle loi électorale qui accorde 65 pour cent des sièges parlementaires au parti vainqueur par 51.1 pour cent du total.

Le trésor de la SANTÉ par le Dr. C.-A. DEAN

Le diabète des reins

La présence de sucre dans l'urine ne signifie pas toujours qu'un patient a le diabète. Certes, sa présence n'est pas normale et tout naturellement on songe au diabète. Cependant une étude complète de certains cas révèle la présence du diabète des reins, un état bien particulier. Des gens parfaitement en santé auront du sucre dans leur urine après un repas fortement amidonné ou après avoir consommé beaucoup de sucreries. Bien plus, certaines gens ont constamment du sucre dans leur urine et pourtant ils ne sont pas de vrais diabétiques. C'est leur rein qui est en cause. Ce diabète des reins semble héréditaire. Il n'a aucune importance et ne nécessite aucun traitement.

Q. — J'ai 40 ans. Avant le déjeuner, je prends chaque jour une cuillerée d'huile de foie de morue pour m'aider à résister aux rhumes d'hiver. On m'a dit que j'étais trop vieux pour que cela fasse effet. Qu'en pensez-vous?

R. — L'huile de foie de morue contient les vitamines A et D. On croit que la vitamine A peut accroître la résistance aux infections en général. L'âge ne peut diminuer l'utilité de l'huile de foie de morue. Il n'existe aucun inconvénient à ce que vous continuiez à en prendre.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé: "La tuberculose", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 22 janvier.



LA PRÉSIDENTE ET LES INVITEES D'HONNEUR, qui ont rehaussé de leur présence, la partie de cartes du Club Wilfrid-Laurier des Femmes Libérales, qui eut lieu mardi après-midi à Montréal, ont été photographiées quelques instants avant cette fête. On reconnaît, assises, de gauche à droite: Mme J.-Edgar Leduc, épouse du député de Jacques-Cartier, aux Communes; Mme Eugène Lefrançois, épouse du député de Laurier; Mme Tancred Jodoin, M.B.E., présidente et fondatrice du club; Mme Roland Beaudry, épouse du député de Saint-Jacques. Debout, dans le même ordre: Mme Ulric Leblanc, épouse de l'échevin de Delorimier, Mme Gilbert Héty, vice-présidente honoraire du club; Mlle M.-Anne Ratelle, sœur du député de Lafontaine; Mme Maurice Cormier, organisatrice nationale du club et Mme E.-S. Prévost, secrétaire du club et organisatrice de la partie de cartes.

Plus d'emprunts à courte échéance

OTTAWA, 21. (P.C.F.) — Le gouvernement fédéral a décidé de lancer plus d'emprunts à courte échéance afin de se procurer l'argent pour acquitter ses dettes.

Le ministre des Finances, l'hon. D.-C. Abbott, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement change sa politique en rapport avec les bills du Trésor, afin d'augmenter de \$200,000,000 le plafond de ces emprunts.

Les bills du Trésor sont des emprunts à courte échéance, généralement 91 jours, que le gouvernement obtient par des soumissions sur le marché commercial des prêts.

Ce sont les banques, les compagnies d'assurance et autres institutions qui font généralement ces prêts, à des taux d'intérêt peu élevés.

Au lieu du plafond de \$450,000,000 maintenu depuis 1945, le gouvernement va porter ces emprunts à \$650,000,000.

M. Abbott a aussi annoncé antérieurement que le fédéral, pour la première fois depuis trois ans, va lancer une émission de \$100,000,000 avec échéance dans 25 ans et qu'il en prépare une plus importante pour plus tard.

On en déduit que les surplus du Trésor fédéral se font de plus en plus minces. Par les années passées, le gouvernement utilisait ces surplus pour acquitter des dettes et réduire la dette nationale.

Election chez les courtiers en vivres

L'Association des courtiers en vivres de la province de Québec, au cours de sa réunion annuelle, tenue en l'hôtel Queen's, a élu ses nouveaux officiers pour l'année 1953.

M. J.-D.-W. Campbell, de Montréal, a été réélu président; M. R.-C. Cream, de Québec et M. Guy Bégin, de Montréal, ont été élus vice-présidents. Les autres officiers comprennent M. Gerry Gleason, secrétaire, et M. George Frell, trésorier.

ANCIEN JEU

Des articles retrouvés dans les tombes des anciens Pharaons indiquent qu'ils ressemblent aux échecs qu'on jouait en Egypte autrefois.



"On va mouiller ça!" avec une

BRADING

Réponse à tous

Q.—Vous m'obligeriez en me disant à qui je puis m'adresser pour disposer d'une collection de vieux livres que je possède et qui comprend des oeuvres de fiction, un dictionnaire en sept volumes, etc.
H. M.

R.—Vous trouverez facilement dans la section des pages jaunes de l'annuaire téléphonique "montréalais, sous la rubrique "Libraires-Secondes main" les noms de plusieurs maisons où l'on achète et revend les livres usagés. Personnellement, il m'est impossible de vous recommander l'un ou l'autre de ces établissements, n'étant pas autorisée à transmettre en cette colonne des renseignements de caractère commercial.

Q.—La fatigue que j'éprouve se reflète invariablement sur ma physiologie et j'ai alors l'impression de faire triste figure, en un mot de ne pas paraître à mon avantage. Comment redonner à mes traits une mine reposée?
NICOLE

R.—D'abord, si vous le pouvez, accordez-vous au moins une demi-heure de parfaite détente. Et puis, pour retrouver prestement une mine rayonnante, on suggère de recourir aux masques et crèmes faciales dont la plupart sont d'excellents revivifiants.

Si votre épiderme réagit facilement, employez un masque doux, mais s'il est de ceux qui requièrent un traitement énergique, utilisez un produit granulé qui aura l'effet d'une friction. Pour la peau huileuse, un masque simple consiste en une mousse savonneuse, que l'on laisse sécher avant de l'enlever.

L'application d'une crème évanescence fournit aussi des résultats rapides et vous trouverez peut-être avantageux d'employer une crème spéciale que vous enlèverez à l'aide d'un chiffon doux tordu dans l'eau chaude.

Ensuite, il est facile de refaire votre beauté avec les produits utilisés à cette saison et qui protègent l'épiderme contre les intempéries.

Vous avez le choix entre le fond de teint de nuance rosée, la poudre fine qui illumine la figure, un liquide crémeux qui rafraîchit les pores ou la nouvelle poudre compacte apte à velouter l'épiderme. Et quand vous aurez ajouté une touche de rouge à vos joues, un peu d'ombre aux paupières pour faire briller les yeux, du carmin à vos lèvres et un coup de crayon à vos sourcils, vous constaterez que toute trace de fatigue aura disparu.

Q.—Mes parents se montrent pour moi bien sévères en ne me permettant pas de sortir avec les jeunes gens ou de causer sur la rue avec ceux que je rencontre. Il me semble qu'ils n'ont aucune raison de me refuser cette permission. Cet été, nous voudrions, quelques camarades et moi, former un groupe mixte en vue d'organiser des excursions et de nous distraire agréablement. Ne trouvez-vous pas l'idée bonne?
GRETEL

R.—Evidemment, votre mère redoute vous voir devenir une jeune fille romanesque et sentimentale, et c'est probablement le motif qui la porte à user d'une sévérité jugée par vous exagérée. Bien loyalement demandez-vous si vous considérez les jeunes gens comme des camarades ou si vous recherchez davantage la compagnie de ceux qui cultivent le flirt. Tout est là. Vous distraire agréablement en la compagnie de jeunes de votre âge et sous une surveillance autorisée n'a rien en soi qui puisse s'avérer préjudiciable à votre avenir, mais le danger c'est que vous preniez pour de l'amour ce qui n'en est que le simulacre et qu'en laissant trop tôt ravir votre cœur, vous ne réussissiez qu'à vous forger des regrets.

Au lieu d'insister pour obtenir la liberté de sortir seule avec chacun de ceux qui s'intéressent à vous, demandez à vos parents de grouper vos amis chez vous; organisez des réunions convenant aux jeunes de votre âge et au cours desquelles tout le monde se divertira en parfaite sécurité.
YVONNE

On nous dit qu'il faut remonter à l'époque préhistorique pour retracer l'origine des aiguilles. C'est en perforant le bout d'une arête de poisson et en y enfilant des tendons ou nerfs d'animaux pour relier ensemble les peaux destinées à servir de vêtements, que les habitants des cavernes inaugurèrent l'art de coudre.
ANNIE

LE ROYAUME des Femmes

Un moment de détente

La solitude et l'inaction nuisent au développement intellectuel et physique de l'enfant normal. L'enfant laissé à lui-même trop longtemps et surtout trop souvent finit toujours par s'ennuyer. Ses jouets, ses livres ne l'intéressent plus; il ne lui reste qu'à faire toutes sortes de "mauvais coups"... et la maman se désole, ne sachant comment venir à bout du petit homme, de la fillette maussade. S'il n'est qu'espiègle, il s'en tire à bon compte; on le gronde un peu, on le punit même puis tout rentre dans l'ordre... jusqu'à ce que le temps lui pèse de nouveau. Mais les choses peuvent aller s'envenimant et l'enfant taquin peut se transformer en adolescent franchement détestable et rusé. C'est justement cela qu'il vous faut prévenir, jeunes mamans, pendant que vos mioches sont encore jeunes et faciles à intéresser. C'est aujourd'hui même qu'il vous faut user de diplomatie et de doigté dans l'élaboration de leur programme d'étude, de travail et de jeu. Un enfant qui a toujours "quelque chose à faire" est à demi éduqué, puisqu'il sait occuper utilement et intelligemment ses loisirs.

NOS ENFANTS ONT BESOIN DE NOUS

Ils ne sauraient se passer de notre appui de notre clairvoyance ni de notre parfaite compréhension à leur égard. Si nous voulons en faire de vrais hommes, des femmes accomplies plus tard, il ne nous est pas permis de mesquiner sur notre rôle à nous. Leur jeune vie est entre nos mains, ne l'oublions pas; aidons-les de toutes nos forces et soyons leur amie. Il est bon d'applaudir leurs succès scolaires et se réjouir avec eux des liens de bonne camaraderie qui se nouent toujours entre copains du même âge, mais notre influence doit se faire nettement sentir en tout temps. Inutile de se dévouer à leur préparer de bons repas, à coudre, à leur faire pratiquer toutes les règles de l'hygiène et de la bienséance, si on les laisse meubler seuls leur intelligence et organiser seuls leurs heures de loisirs. Leur faire aimer la musique, le dessin, la couture, c'est leur aider à franchir le pas. Bien accueillir leurs camarades de classe, c'est leur fournir l'occasion de s'amuser chez soi et de s'attacher davantage, chaque jour, leur petit cœur aimant.

Suzanne PIUZE

Société d'Etude

Génie créateur de Léonard de Vinci

La Société d'étude et de conférences reprenait ses activités, hier après-midi en l'hôtel Windsor, en présentant à son vaste auditoire régulier M. Lewis Randall, professeur d'histoire de l'art à l'Université de Montréal.

M. Lewis Randall avait choisi comme sujet de sa causerie: "Léonard de Vinci, grand maître du dessin".

ESPRIT UNIVERSEL

"Longtemps, dit M. Randall, Leonardo da Vinci ne fut connu que comme peintre. Mais l'appréciation des grands hommes du passé est fréquemment sujette à des changements. Parfois on trouve de nouvelles documentations sur la vie d'un homme; parfois des biographies partiales sont remplacées par des œuvres plus critiques et plus objectives; d'autres fois encore, un changement de nos propres intérêts et de notre niveau culturel transforme notre évaluation du passé. Aujourd'hui, il nous paraît naturel de classer Leonardo d'abord comme savant et comme ingénieur, ayant par ses recherches ouvert des horizons jusque là inexplorés. Ces deux points de vue — l'un le considérant comme peintre, l'autre comme homme de science — ne lui rendent cependant pas complètement justice. Pour bien comprendre Leonardo da Vinci nous devons le considérer comme un de ces grands esprits universels de la Renaissance. Si jamais il exista un âge de spécialisation, c'est bien celui dans lequel nous vivons, alors que le XVI^e siècle en Italie fut l'âge de l'universalité par excellence".

"La Renaissance", poursuit le conférencier, "apparaît comme le couronnement de la fin du Moyen Age en même temps qu'un éveil suivant un profond dogmatisme. On voit naître un nouvel intérêt dans la nature et dans l'homme en tant qu'individu, et le XVI^e siècle achève une synthèse d'idées chrétiennes et de traditions classiques transmises par les sciences, la philosophie, la mythologie et la littérature grecque et romaine.

"Tous ces éléments créèrent des hommes dont les intérêts, les connaissances et le travail s'attachaient à toutes les activités ouvertes à l'esprit humain. La plupart des grands peintres de cette époque, particulièrement depuis le milieu du XVI^e

siècle, étaient en même temps des architectes ou des sculpteurs, souvent les deux. De plus, il n'était pas rare qu'ils fussent aussi d'excellents poètes ou musiciens. Quelques-uns écrivirent d'importants traités scientifiques".

GENIE CREATEUR

"Léonardo fut le plus accompli et le plus versatile de ces génies créateurs", affirme le conférencier.

"Quelles que furent ses activités, elles s'exprimèrent par des centaines de dessins que nous possédons encore, tous documents inestimables de ses recherches et de ses idées sur les arts, les sciences naturelles et le génie civil ou militaire.

Ce n'est pas dans ses quelques peintures, mais bien dans ses dessins que nous reconnaissons l'importance et la grandeur de Leonardo en tant qu'artiste et esprit d'une grande indépendance. Il développa d'innombrables idées dans des domaines nombreux mais il ne compléta presque jamais ses ambitieuses entreprises.

Ses dessins, comme ceux de son contemporain, Albrecht Dürer, représentent presque tout ce qui existe sous le soleil: le corps humain, des études d'anatomie et de physiologie, des animaux, des plantes, des paysages, des scènes mythologiques, des madones, des apôtres, des saints, des dévils d'architecture et de machines. Ils sont exécutés avec toutes les techniques possibles: plume, pierre noire, sanguine, pointe d'argent, etc. Quelques-uns de ces dessins sont des esquisses devant servir à des peintures et à des sculptures. Le plus grand nombre cependant est le produit d'une passion pour ce travail, qui devient identique avec le plaisir d'étudier, d'observer et de comprendre.

Comme dessinateur, Leonardo se distingue de tous les autres maîtres par son esprit organisateur, constructif et analytique qui s'applique non seulement à copier et à interpréter la nature mais encore à en découvrir la structure et à la mettre en lumière avec les lois qui la régissent."

Pour les gourmets...

DESSERT DE VIANDE A L'ITALIENNE ET AUX OEUFS

Reste de rosbif
1 oignon haché
2 c. à table de graisse
2 c. à tab. de sauce piquante
1-2 tasse de bouillon (à volonté)
2 tasses ou 2 tomates, sel, poivre.

MODE DE PREPARATION: — Couper la viande en petites tranches; la mettre dans une poêle, y ajouter l'oignon haché, les tomates, le reste de sauce ou de bouillon, la feuille de laurier. Assaisonner et laisser mijoter le tout de 3-4 à 1 h. Servir chaud.

La même préparation, (moins les tomates) et la sauce piquante, entourée d'oeufs brouillés, de croûtons passés au beurre, comme garnitures, constitue la "Desserte de viande aux oeufs".

PAIN D'ORANGE AU BLE ENTIER

Zeste de 2 oranges
1/2 tasse de sucre
1 tasse d'eau
1 oeuf
1 tasse de lait
2 c. à table de gras fondu
1 1/4 tasse de farine de blé entier
1 1/4 de farine à toutes fins, tamisées
1/2 c. à thé de poudre à pâte.

Après avoir enlevé le blanc, trancher le zeste d'orange en petits morceaux ou le passer au hachoir muni d'une lame fine. Faire cuire le zeste, le sucre et l'eau ensemble pendant 15 minutes. Laisser refroidir. Battre l'oeuf, le mélanger au lait et au gras légèrement refroidi. Mélanger les ingrédients secs et en ajouter la moitié au mélange de lait et d'oeuf, puis ajouter les mélanges d'orange et les autres ingrédients secs rapidement, en remuant jusqu'à ce que ce soit bien mélangé. Faire cuire dans un moule à pain graissé et de 4 1/2" x 10", dans un four à feu modéré, 350° F., pendant environ 45 minutes.

Le courage d'une mère

PARIS, 21 — Mme Gilberte Renard a fait déménager son lit dans la même chambre où son fils Marius, âgé de 16 ans, est entre la vie et la mort, afin d'être constamment auprès de lui. On sait que le jeune garçon n'a qu'un rein, celui dont sa mère s'est courageusement dévouée pour sauver son fils, victime d'un accident.

Mme Renard était elle-même à l'hôpital, dans une autre aile, depuis le jour de Noël, alors qu'on lui a enlevé un rein pour tenter une greffe.

Le jeune Marius est tombé d'un échafaud, dans un village du nord de la France, et s'est perforé un rein. Quand les médecins vinrent l'opérer, ils constatèrent qu'il n'avait que celui-là. Sa mère offrit alors de sacrifier l'un des siens pour sauver la vie de son fils.

Le cas souleva beaucoup d'intérêt, car on n'a jamais vu à Paris de cas où la transplantation d'un rein ait réussi. L'état du garçon s'est aggravé dimanche, et il a subi une nouvelle opération. Depuis, il va de mal en pis.

A l'université de Montréal

Cet après-midi, à 5 heures, en la salle F.613 de l'université de Montréal, M. Marc Crevier prononcera une conférence à "Micro-hédo-actualités" de l'Institut de Microbiologie et d'Hygiène.

Ce soir, à 7 h. 45, en la salle F.613, M. Gérard Gingras traitera le sujet suivant: "Le compte de profits et pertes", sous les auspices du Service d'extension de l'université de Montréal. Entrée par la porte principale. Service d'autobus de 7 h. p.m. à 7 h. 30 p.m.

Cours du soir

La deuxième série de cours donnés sous les auspices de l'Association Professionnelle des Employés de Magasins sera donnée à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, angle Sherbrooke et St-André.

Décalques colorés



PATRON No. 836 — Ces jolis décalques colorés auront un bel effet sur vos toiles et sur votre lingerie. Rien de compliqué pour l'application. Vous utilisez un fer chaud et en quelques secondes les fleurs sont imprimées sur le tissu et résisteront aux lessives dans la suite.

LE PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail. Les motifs mesurent de 1 x 12 à 3 1/4 x 6 1/4 po.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Partie de cartes de l'Amicale St-Pierre

Le samedi 31 janvier, à 8 heures p.m., aura lieu la partie de cartes annuelle au profit des oeuvres de l'Amicale Mariste St-Pierre en la salle paroissiale, 1323 rue Dorchester est, sous la présidence d'honneur de M. Yvon Dupuis, député de Ste-Marie. Pour informations, appeler HO. 7783 ou FA. 4684.

Le lundi soir: cours d'anglais et de chapeaux. Le mardi soir: cours de chant, de solfège, de tricot, de couture et d'ouvrages de fantaisie.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Pour paraître plus grande?



N'oubliez pas les deux-pièces. Jaquette courte et jupe longue.

Mondanités

Prochains mariages

Le mariage de Mlle Anita Fontaine avec M. Albert Lévesque, Ba. L. S.P. sera béni dans l'intimité, le samedi 31 janvier, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. Pas de faire-part.

Dans le plus stricte intimité le 31 janvier, en l'église Sainte-Jeanne d'Arc, sera béni le mariage de Mlle Mariette Martel, fille de M. Georges Martel, décédé et de Mme Martel, de Montréal avec M. Léo Raymond, C.A.R.C. fils de M. et de Mme Philippe Raymond, de Rivière-du-Loup.

Samedi, le 24 janvier, en l'église Notre-Dame-des-Neiges, sera béni dans l'intimité, le mariage de Mlle Lucille Sanche, fille du docteur et de Mme Hector Sanche, avec M. Alban Maloney, fils de M. Valentine Maloney, décédé et de Mme Maloney, de Barachois, Gaspé.

Le mariage de Mlle Estelle Haack, fille de M. et de Mme Honoré Haack avec M. Gérard Sauriol, fils de M. Ephrem Sauriol et de Mme Sauriol décédée, sera béni le 14 février prochain.

Fiançailles

M. et Mme Oscar Masse, d'Outremont, annoncent les fiançailles de leur fille, Gertrude, à M. François Grenier, de la Côte-des-Neiges, fils de M. et de Mme Edouard Grenier, décédés.

Le R. P. Emile Legault, C.S.C., a béni dernièrement les fiançailles de Mlle Jeannette Blanchette, fille de M. et de Mme Arthur Blanchette, de Montréal, avec M. Jean-Louis Boussarocque, fils de M. et de Mme Maurice Boussarocque, de Paris, France.

On annonce les fiançailles de Mlle Denise Courteau, fille de M. et de Mme Omer Courteau, de Montréal et de M. Adrien Ouellette, fils de M. et de Mme Cécile Ouellette, de la Rivière-du-Loup.

Caron-Laurin

Samedi matin, à dix heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, décorée d'une profusion de glaieuls blancs, a été béni, par M. Jean Boileau, P.S.S., le mariage de Mlle Lucie Laurin, fille de M. et de Mme J.-A. Laurin, avec M. Robert-H. Caron, fils de M. et de Mme H.-A. Caron. Pendant la messe, un programme musical fut exécuté. M. Laurin accompagnait sa fille et M. Caron était le témoin de son fils. La mariée portait sur un fourreau de satin blanc, une robe de dentelle au point d'Aleçon et de tulle dont l'ampleur de la jupe formait traine, un voile de tulle illusion légèrement froncé sous un béguin de satin perlé; elle tenait un livre d'heures recouvert de gardénias et de jacinthes.

Mme Raymond Leduc, dame d'honneur, portait une robe de velours chiffon bleu de roy, un bandeau de velours et de tulle de même ton et un bouquet colonial de roses jaunes. M. Cal. Moisan (fils) était le garçon d'honneur, tandis que MM. Georges Caron et Gilles Laurin, frères respectifs des mariés, plaçaient les invités.

Mme Laurin, mère de la mariée, portait une robe de crêpe-faille et



Mlle CELINE GRATTON, fille du docteur et de Mme Augustin Gratton, décédés, et M. JEAN-MARC CHAPUT, fils de M. et de Mme Robert Chaput, dont les fiançailles ont eu lieu récemment.

dentelle bleu horizon, un chapeau de satin marine surmonté d'une aigrette de même teinte que la robe, des accessoires marine, une cape d'écureuil platine et une orchidée à l'épaule. Mme Caron, mère du marié, portait une robe de taffetas bleu sombre, un chapeau et des accessoires assortis, un manteau d'écureuil canadien et une touffe de roses Talisman.

A l'issue d'une réception au Cercle universitaire où les salons étaient décorés de fleurs blanches, M. et Mme Caron partirent en auto pour la Floride et le Mexique. Pour voyager, Mme Caron portait un tailleur de lainage chiné gris, des accessoires assortis, un feutre gris et un manteau de mouton chinois.

Société d'Archéologie et de Numismatique

La réunion mensuelle de la Société d'Archéologie et de Numismatique aura lieu le mercredi, 28 janvier à 12 heures, au Château de Ramezay. Le conférencier invité sera M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble.

Thé

Le thé sera servi cet après-midi, à 3 h., sous les auspices du comité féminin, dans les salles d'exposition du Musée des Beaux-Arts. Mmes Robert Pilot, Larry Hart, Peter Dawes et Melvin Chorney présideront à la table.

Partie de cartes

Sous la présidence d'honneur du maire de Granby et de Mme Horace Boivin, une partie de cartes sera donnée le jeudi soir 12 février, aux casernes du Régiment de Châteauguay, au profit du séminaire de Son Exc. Mgr Louis-Joseph Cabana, évêque d'Ouganda, Afrique de l'Est. Mentionnons parmi les personnes qui ont assuré leur concours: le lieutenant-colonel et Mme Gilles Gamache, les docteurs et Mmes Gaston Lignon, René Be-

noit, Louis Bernard, Gustave Dubuc, Marcel Beauchamp, Robert Serres, Fernand Côté, René Leclerc.

MM. et Mmes J.-B. Baillargeon, Léopold Larivière, Edouard-C. Mireault, Douglas Clerk, R. Couturier, Gordon Bélisle, Edouard Giroux, Mme Wilbrod Bonin, Francis Desjardins, Albert Deschamps, Armand Frappier, Louis Casaubon, Benoît-B. Champagne, Gustave Béland, Paul Perras, Mlles Madeleine Meloche, Thérèse Mireault, Suzanne Normandin.

Déplacements

Mmes Jacques Janin et Charles Béique, sont revenues récemment de New-York où elles ont passé quelques jours.

Son Altesse Royale le prince Charles de Hapsbourg était de passage à Québec, ces jours derniers.

M. et Mme Paul-Emile Viau, de St-Rémi de Napierville, ainsi que leur fille, Paulette, et leur fils, Alain, sont partis, en auto, pour la Floride, où ils séjourneront pendant un mois.

Mme Walter M. Mack, de Chicago, actuellement à Montréal, chez sa mère, Mme C.-F. Charbonneau, part aujourd'hui pour Québec où elle assistera, samedi au mariage Monast-Garneau.

M. et Mme J.-E. Mitchell sont revenus de Val Morin où ils ont passé quelques jours.

M. et Mme E.-A. Pratt, de Saint-Jean, Terre-Neuve, de passage à Montréal, sont descendus au Ritz-Carlton.

QUEBEC

Kirkwood-Dussault

En la chapelle de l'église St-Jean-Baptiste, M. l'abbé Rainville a béni dernièrement, le mariage de Rolande, fille de M. Arthur Dussault, décédé, et de Mme Dussault, avec M. Juston-Louis Kirkwood, fils de M. et de Mme J.-W. Kirkwood, de notre ville. Pendant la messe, Mlle Bernadette Rousseau a interprété un programme de chant. La mariée, au bras de son frère, M. André Dussault, portait, sur un fourreau de taffetas, une robe de nylon bleu, un diadème de même tissu retenait son voile court et elle tenait un manchon piqué de roses rouges. M. J.-W. Kirkwood servait de témoin à son fils. Mme Dussault, mère de la mariée, était vêtue d'une robe de crêpe noir sous un manteau de mouton de Perse, elle était coiffée d'un chapeau de velours noir et son bouquet de corsage était composé de roses jaunes. Mme Kirkwood, mère du marié, portait un deux-pièces de taffetas imprimé marine, un chapeau de paille bleu, elle avait un manteau de rat musqué et des roses thé à l'épaule. A l'issue de la cérémonie religieuse, Mme Dussault a reçu à sa résidence où les salons étaient décorés de fleurs variées. Les nouveaux mariés partirent ensuite pour Montréal, lac

Placide et New-York. Mme Kirkwood portait alors une robe de fin lainage beige, un chapeau de velours brun, des accessoires de même ton et un manteau de fourrure brune.

Dulac-Côté

Le mariage de Jeannine, fille de M. et de Mme Rosaire Côté, de notre ville, avec M. Roland Dulac, fils de M. Viateur Dulac, décédé, et de Mme Dulac, de Ste-Marie de Beauce, a été célébré dernièrement en l'église du St-Esprit. Le R. P. Jean-Marie Garant leur donna la bénédiction nuptiale et pendant la messe, Mlle Marthe Picard et M. Gaston Drolet ont exécuté un programme de chant. La mariée portait une robe de crêpe de laine bleu de roy, un chapeau de feutre blanc brodé de sequins et elle tenait un bouquet d'orchidées. Mme Côté, mère de la mariée, avait une robe de crêpe lilas, un chapeau de fleurs et des accessoires noirs. Mme Dulac, mère du marié, était vêtue d'une robe de taffetas noir, elle était coiffée d'un chapeau de velours rose et elle avait une orchidée au corsage. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunit les invités au Château Bonne Entente et les nouveaux mariés partirent ensuite en automobile pour New-York.

OTTAWA

Le gouverneur général, escorté du lieutenant Jacques Côté, aide de camp, a dîné samedi soir chez le haut commissaire du Royaume-Uni et lady Nye.

M. le juge E.-R.-E. Chevrier et Mme Chevrier, de Toronto, passent deux semaines dans la Capitale.

Les membres du Shoe Information Bureau offraient vendredi une réception de fin d'après-midi pour les journalistes de la Capitale, au Château Laurier.

M. et Mme Edouard Maubach, d'Ottawa, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Hélène-Elsa, avec M. Luiz Horacio Rocatti, fils de M. et de Mme Luiz F. Rocatti, de Buenos-Aires.

Tremblay-Tessier

L'église Saint-Jean-Bosco, de Hull, était décorée samedi dernier de fleurs saisonnières, lors du mariage de Mlle Estelle Tessier, fille de M. et de Mme Lucien Tessier, à M. André Tremblay, fils de M. et de Mme Willie Tremblay, de Hull.

M. l'abbé A. Rollin leur a donné la bénédiction nuptiale. Les solistes invités étaient MM. Léo Myre et R. Sarrazin.

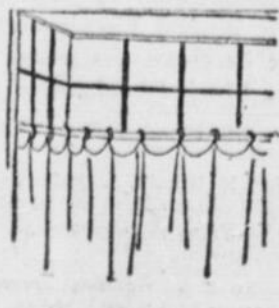
Accompagnée de son père, la mariée portait une robe de satin et de tulle au col Peter Pan, à longues manches et à empiècement de tulle et à péplum de dentelle. Son voile de tulle illusion, mi-long, était drapé sous une couronne de tulle et de perles. Son bouquet se composait de roses American Beauty.

Mlles Lucille Patry et Gertrude Robert étaient demoiselles d'honneur, tandis que MM. Frédéric Côté et Robert Chênevert plaçaient les invités. A l'issue de la cérémonie, une réception a eu lieu à l'hôtel Ottawa House. Les mariés sont ensuite partis pour Québec.

Pour voyager, la mariée portait une robe de lainage or et blanc, un chapeau assorti et des accessoires noirs; un bouquet de corsage de roses complétait sa toilette.

A leur retour, M. et Mme Tremblay habiteront Wrightville. Parmi les invités, on a noté la présence de Mlle Lucretia John, d'Ansonville, Ont., et de M. F. Côté, de Smooth Rock Falls, Ont.

Une idée...



UNE FAÇON SIMPLE DE CONFECTIONNER DES DRAPERIES. Dentelez le haut et attachez à chaque pointe un anneau de ruban gros grain de teinte différente.

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No. 4852 — Voici un joli tablier de cuisine facile à confectionner. L'ajustement est parfait et remarquez qu'il protège bien la robe. Les motifs de fleurs ne sont pas brodés mais bien décalqués au fer chaud et résisteront aux lessives.

LE PATRON No. 4852 vous est offert dans la grande moyenne seulement et requiert 1 vg d'un tissu de 35 po. de largeur, et le décalque des 24 motifs de roses est aussi inclus.

Pour obtenir le patron du tablier, envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents, pour la taxe et pour obtenir les 24 motifs de roses envoyez la somme de 30 cents plus 3 cents de taxe en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et numéro du patron désiré. Adresser le tout à: Bureau des modes, la "Patrie", 180 est, rue Ste-Catherine, Montréal.

Collision d'autobus: 2 morts, 40 blessés

MANNING, Caroline du Sud, 21 (PCF) — Deux autobus d'écoliers, dont un était bondé d'enfants, sont entrés en collision près de Manning de bonne heure aujourd'hui. Deux personnes ont perdu la vie et environ 40 ont été blessés. On a attribué l'accident à l'épals brouillard qui régnait à ce moment.

Thomas Harrelson, 10 ans, et Willie Lemon, conducteur d'un des autobus, sont morts environ quatre heures après la collision. Les blessés ont été conduits dans des hôpitaux.

L'accident est survenu vers 8 h. 30 ce matin. Le shérif T.-J. Jackson a déclaré qu'un des autobus, dans lequel le chauffeur était seul, se rendait cueillir des écoliers quand il a heurté l'autre autobus, qui contenait quelque 40 passagers.

Le chauffeur de l'autobus chargé était W.-H. Ridgeway, 16 ans.

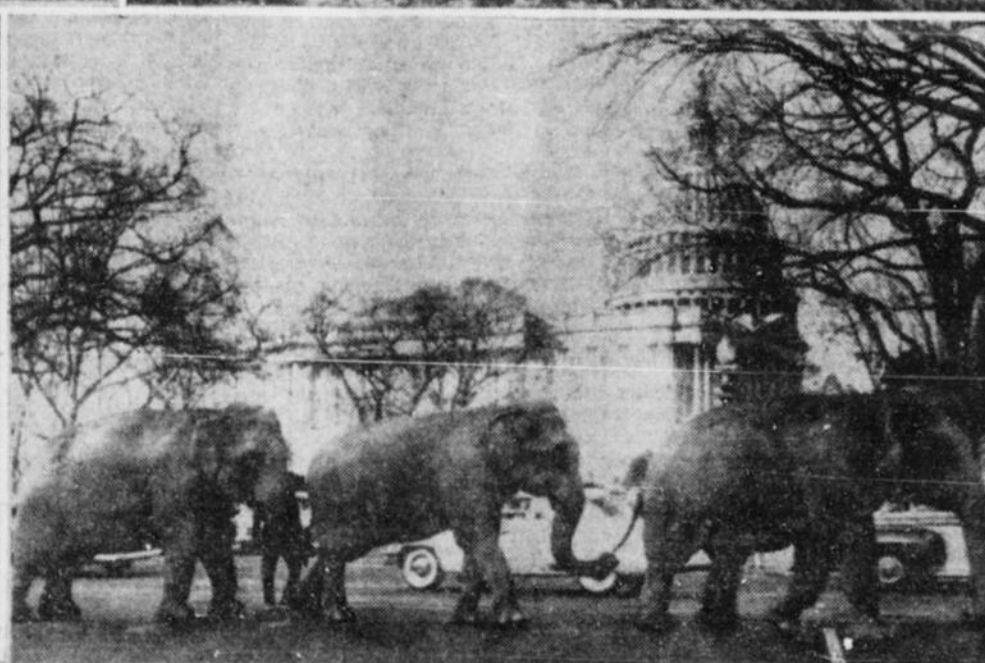
Hitler, vivant ?

BERCHTESGADEN, Allemagne, 21 (Paf). — Un auteur de lettre anonyme soutient qu'il sait "où se trouve présentement Adolf Hitler et peut en dévoiler l'endroit n'importe quand après la proclamation d'une amnistie générale pour les partisans de ce dernier", a révélé, aujourd'hui, le ministre bavarois de la Justice.

De nombreuses autres lettres ont été reçues d'anciens nazis qui protestent contre le décret possible de la "mort légale" de Hitler, décret qui serait émis en marge de la revendication, par le gouvernement allemand, du seul bien qui reste d'Hitler, une toile du peintre hollandais, Jan Vermeer, achetée en 1940 pour la somme de \$600,000 par le chancelier défunt.



Mlle JACQUELINE AUDY, fille de M. et de Mme Emile Audy, et M. GILLES VEILLEUX, fils de M. et de Mme Delphas Veilleux, dont on annonce les fiançailles.



A L'INSTALLATION DU PRESIDENT EISENHOWER A WASHINGTON.

— Les Etats-Unis possèdent, depuis hier midi, un nouveau président, le 34^e de leur histoire. Le général Dwight-D. Eisenhower, en effet, a succédé au président Truman, qui a repris le chemin du Missouri. Ci-dessus, quelques scènes de l'installation du nouveau chef de la république américaine. En haut, à gauche, le général Eisenhower; au centre, Mme Eisenhower qui reçoit une gerbe de fleurs des mains de Mme Ethel-A. Godfrey, à gauche, de Cranston, Rhode-Island, mère d'un des as de la

deuxième grande guerre; à droite, le nouveau vice-président, M. Richard Nixon, ayant à ses côtés son épouse souriante. Au centre, à gauche, des vétérans de l'armée et du corps des fusiliers marins qui ont participé au défilé d'hier, défilé qui a duré plus de cinq heures; à droite, un groupe de majorettes qui prirent également part à la parade. En bas, à gauche, le président et son épouse se laissent croquer sur le vif par un photographe-amateur; à droite, des éléphants de l'Ohio qui furent, eux aussi, de la parade.

Gaston Bélair aux Assises

Gaston Bélair, qui aurait obtenu la somme de \$5,000 sous de fausses représentations, a subi son enquête préliminaire, hier, devant le juge Charles-Edouard Guérin, qui l'a condamné à subir son procès à la prochaine session de la Cour du Banc de la Reine. Il aurait obtenu

la somme de \$5,000 d'Yvonne Oulmet.

Selon le témoin, le prévenu s'est présenté chez elle et se serait fait passer pour un représentant du gouvernement fédéral. Au cours de la conversation, Bélair aurait demandé à la plaignante de lui montrer son livret de banque.

Puis il lui aurait demandé de lui donner un chèque en blanc. Sur le refus de cette dernière, il l'aurait menacée d'alerter la police.

La plaignante a aussi relaté que l'inculpé l'a sommée de lui remettre son livret de banque. Pour justifier ses prétentions, il a déclaré qu'un juge avait décidé que les contribuables devaient donner leur livret de banque au représentant du gouvernement.

Un employé d'une banque locale a déclaré que Bélair a déposé un chèque et qu'il avait retiré \$4,700 sur un montant de \$5,000.

Après l'enquête, l'avocat de la

défense a demandé que le cautionnement de \$10,000 soit réduit dans le cas de son client. Mais le juge a refusé après qu'il eut pris connaissance de la feuille de route de Bélair. Ce dernier venait de purger une peine au pénitencier.

LITS ROULANTS

Environ 50,000 personnes dorment dans des wagons Pullman chaque nuit en Amérique.

Va donc, chameau!

ISTAMBOUL. — Les chameaux, comme les hommes, aiment le sport de la lutte. — En Turquie, des arènes spéciales sont dressées pour les combats de chameaux. Les bêtes s'amenent en grande tenue et une femme est tenue près du lieu du combat avant d'exciter la jalousie des gladiateurs. Le vainqueur est habituellement celui qui possède les jambes les plus souples.

Réduction des dépenses du gouvernement réclamée

Mémoire de la Chambre de commerce présenté à MM. Abbott et McCann

OTTAWA, 21 — (PCF) — La Chambre de commerce du Canada a fortement incité le gouvernement fédéral à réduire ses dépenses et amoindrir, ainsi, le fardeau fiscal du peuple canadien.

Le comité exécutif de la Chambre de commerce a préconisé "un examen approfondi" des moyens d'économiser dans tous les ministères du gouvernement, et particulièrement dans celui de la Défense.

Il exprime des doutes sur l'efficacité de l'administration du programme triennal de défense de \$5,000,000,000.

La Chambre a soumis ses vues dans un mémoire au ministre des Finances, M. Abbott, qui prépare le prochain budget et au ministre du Revenu national, M. McCann. M. Abbott soumettra probablement le budget de 1953-1954 en mars prochain.

Présenté par une délégation dirigée par M. Edward C. Wood, de Montréal, président du comité exécutif de la Chambre, le mémoire représente les vues de près de 700 Boards of Trade et de Chambres de commerce des 10 provinces.

On exprime l'avis, dans le mémoire, que l'impôt sur le revenu a dépassé son but d'efficacité maximum en paralysant l'initiative et en restreignant les épargnes.

Le taux élevé de l'impôt sur les corporations réduit les économies

de ces dernières au moment où de gros montants de capitaux sont requis pour permettre l'application d'un programme vigoureux de remplacement au vieux outillage et de développement des ressources.

Les impôts doivent être maintenus aussi bas que possible si l'on veut que le Canada puisse concurrencer le commerce étranger aussi bien au pays qu'à l'extérieur.

Malgré le haut niveau de l'embouchage et des revenus au Canada, il existe "un équilibre précaire entre les forces de l'inflation et de la déflation".

"Afin d'assurer le développement futur de nos ressources dans les présentes conditions, il faut des chefs de la plus haute compétence dans le domaine économique, particulièrement dans l'établissement de la politique fiscale et de son application."

Le gouvernement, dit encore le mémoire, devrait maintenir une politique fiscale basée sur les exigences administratives et n'envisager que des surplus nominaux.

Il doit aussi réduire ses frais et pratiquer l'économie dans l'admini-

nistration du gouvernement. Le Canada exige un programme de défense convenable, mais vu l'absence de conflit d'envergure, on doit pratiquer la prudence en ce qui concerne son coût. L'organisation de la défense doit être soigneusement étudiée et coordonnée et les frais, scrutés avec soin et compétence.

La Chambre de commerce dit "douter que le gouvernement ait porté suffisamment d'attention à ces questions".

La grève éclatera-t-elle le 2 février ?

Echec des pourparlers entre cheminots et chemins de fer

Les négociations visant à éviter une grève nationale de cheminots fixée au 2 février se sont terminées par un désaccord, hier, et aucune autre réunion n'est prévue entre les compagnies et l'union.

Les représentants du Pacifique Canadien et du Canadien National et les officiers de la Fraternité des cheminots n'envisagent pas de nouvelles négociations.

Un porte-parole de l'union, représentant 25,000 employés de chemins de fer itinérants, a dit que la fraternité a avisé le ministère fédéral du Travail que son comité de négociation se tient prêt à répondre à tout appel que ferait le ministère.

Le désaccord a surgi quand il s'est agi de décider si les négociations porteraient sur le rapport majoritaire ou minoritaire d'un tribunal d'arbitrage fédéral.

L'union avait annoncé vendredi dernier qu'elle ferait la grève le 2 février si on n'en venait pas à un règlement satisfaisant de ses demandes.

L'union, réclamant une augmentation de salaire de 35 pour cent pour ses membres, désirait procéder avec le rapport minoritaire, qui recommande une hausse de 20 pour cent.

Les chemins de fer voulaient baser les négociations sur le rapport majoritaire, qui recommande une hausse de 12 pour cent.

L'union a rencontré séparément les deux compagnies, le Pacifique Canadien hier matin et le Canadien National hier après-midi.

Les deux compagnies ont émis une déclaration disant qu'elles ont renouvelé leur offre du 7 janvier de négocier un règlement qui appliquerait le rapport majoritaire du tribunal d'arbitrage.

M. A.-J. Kelly, le porte-parole de l'union, a dit que l'union ne pouvait accepter le rapport majoritaire. "Nous tenons notre comité disponible," dit-il. "Nous ne savons pas ce qui surviendra. Nous sommes prêts à coopérer par tous les moyens."

La Fraternité des cheminots représente environ 25,000 chefs de train, serre-freins, préposés aux bagages, les employés des cours de triage et les chefs de cours. En plus d'une hausse de 35 pour cent dans

Des changements prévus à la Commission du service civil

Il est possible que le conseil de ville de Montréal, à une prochaine séance, soit saisi d'un rapport du comité exécutif à l'effet d'opérer des changements dans le personnel de la Commission du service civil de Montréal.

Il est en effet question que M. Edgar L'Heureux, qui préside cet organisme depuis plusieurs années, retourne au service des nouvelles pour prendre la direction d'une nouvelle section qui serait créée pour vérifier les subventions accordées aux hôpitaux auxquels la ville de Montréal accorde des octrois.

M. Ernest Hooper, le vice-président actuel, succéderait à M. L'Heureux comme président, et M. René Gravel, qui est simple membre, deviendrait vice-président. Le comité exécutif recommanderait au conseil de désigner M. J.-B. Shanahan, actuellement attaché au service des finances, comme troisième membre de la Commission.

Une production intense a causé un surplus de la main-d'oeuvre

La profession des ingénieurs a été priée, hier soir, par M. Paul Ackerman, ingénieur et économiste social, d'aider notre ère moderne de puissance à servir l'humanité au lieu de le laisser devenir un instrument de destruction, en travaillant à l'adoption d'un plan national de retraite des ouvriers trop âgés.

M. Ackerman adressait la parole

aux membres de la section montréalaise de l'Institut des Ingénieurs du Canada, et dans une causerie technique et scientifique, illustrée de plusieurs chartes, il a cherché à prouver que parce que les forces de la nature ont été harnachées, elles sont devenues une force de production nationale qui a remplacé l'homme et conséquemment il y aura toujours maintenant du chômage, à moins qu'on impose la retraite du travail de l'homme à un certain âge.

Il a dit que les politiciens doivent bien se mettre en esprit, ce qu'ils n'ont pas encore fait, le fait que la prospérité par l'entremise d'une main-d'oeuvre générale est une croyance du passé.

Le conférencier a maintenu que la stabilité ne remplacera les périodes de progrès et de dépression que lorsque sera organisée une diminution de la main-d'oeuvre économique en plaçant les employés âgés à leur retraite, à une pension égale aux revenus qu'ils auront atteints — libres d'impôts.

"L'activité industrielle a augmenté de telle façon phénoménale que, en temps de paix, elle dépassera toujours l'habileté de consommation de la nation", a déclaré M. Ackerman. Avant l'avènement de l'ère de la puissance, de l'énergie, l'équilibre économique exigeait toute la main-d'oeuvre d'une nation pour produire un standard de vie équitable. L'ère de l'énergie a renversé cet équilibre et la production dépasse aujourd'hui de beaucoup les besoins de la consommation avec le résultat que la main-d'oeuvre est surabondante et par conséquent inutile en certains cas. De là nécessité qu'aujourd'hui un homme prenne sa retraite à quarante ans et vive de sa pension basée sur ses revenus.

"Le chômage, a dit le conférencier, n'est que la manifestation de la main-d'oeuvre superflue et il doit être évité en faisant disparaître ce superflu de main-d'oeuvre, en exigeant que l'homme prenne sa retraite à un âge spécifique, soit quarante ans.

M. McG. Gardiner présidait.

7 chasseurs réactés ennemis abattus, 3 avariés en Corée

SEOUL, 21 — (PAF) — Les pilotes de Sabres alliés ont abattu sept chasseurs réactés Mig et en ont avarié trois autres dans des engagements au-dessus du nord-ouest de la Corée, aujourd'hui, mande la cinquième armée de l'Air des Etats-Unis.

à réaction, le col. N. Baker, de Mc-
Kinney, Texas, et le major Robinson Risner, d'Oklahoma, ont été crédités d'un appareil abattu, le huitième pour chacun d'eux.

Les pertes américaines, s'il y en a, seront divulguées dans le sommaire de fin de semaine.

La victoire d'aujourd'hui est une des plus importantes des récents mois. Mercredi dernier, les pilotes alliés descendaient huit Mig, le nombre le plus considérable en un jour depuis septembre.

Sur terre, les troupes alliées ont repoussé de violentes attaques communistes contre le front oriental gelé alors que Radio-Peiping vantait le réseau inexpugnable de tunnels défensifs, aménagés à travers la péninsule coréenne.

Selon Radio-Peiping, des milliers de troupes rouges, travaillant sous terre, nuit et jour, à la lumière de lampes, ont creusé le réseau de défense qui "s'est déjà avéré comme une ligne inexpugnable, sans précédent dans l'histoire des guerres".

La vantardise rouge rappelle les déclarations faites par la France et l'Allemagne juste avant le début de la deuxième guerre mondiale. Les troupes nazies dépassèrent aisément et contournèrent la ligne Maginot.

Pareillement, la ligne Siegfried ne put bloquer l'avance alliée en Allemagne en 1944.

Treize Superforteresses, venues du Japon, ont déversé 130 tonnes de bombes sur un rassemblement de troupes et sur un centre de ravitaillement près de Har-hung, à 60 milles au nord de Wonsan, sur le littoral oriental de la Corée, hier soir. Les membres des équipages disent que la région a été déchirée par des explosions, probablement telles des dépôts de munitions.

Des troupes nord-coréennes ont franchi la rivière Nam, gelée, hier soir, et de bonne heure, aujourd'hui, et ont sondé trois positions alliées près de Kaesong sur le front de l'est.

La plus forte attaque rouge, lan-

cée par quelque 70 hommes, a été repoussée après des échanges de coups de feu qui ont duré 40 minutes par un froid vif. Les mortiers et l'artillerie des alliés ont bloqué les unités rouges.

L'aviation mande que des bombardiers bimoteurs B-26 ont martelé les positions rouges de première ligne et ont fait sauter des tronçons ferroviaires près de Sariwon. Les pilotes rapportent que 41 casemates ont été démolies ou endommagées et que 95 camions ont été détruits la nuit dernière.

Le Japon a rétabli sa flotte marchande au niveau d'avant-guerre

LONDRES, 21 — (Reuters f) — Le Japon, construisant de nouveaux navires à un rythme plus rapide que tout autre pays, a rétabli sa flotte marchande presque à son niveau d'avant-guerre durant l'année terminée en juillet dernier, révèle le registre maritime des Lloyds.

Les deux autres pays vaincus de la deuxième guerre mondiale, l'Italie et l'Allemagne, ont suivi le Japon pour le rythme de la reconstruction de leur flotte marchande.

Le Canada apparaît au 11e rang sur la liste des pays qui ont augmenté leur tonnage total. Le Canada a ajouté 45,000 tonnes, portant son total à 1,692,000. Cela le place directement derrière la Russie, qui a un total de 2,261,000 tonnes.

Le Japon a ajouté 605,000 tonnes durant l'année terminée en juillet 1952, portant le tonnage total de sa flotte marchande à 2,737,000 tonnes. En 1939, les navires marchands du Japon représentaient un total de 2,843,000 tonnes.

L'Italie a ajouté 372,000 tonnes pour porter son total à 3,289,000. L'Allemagne a ajouté 367,000 tonnes pour porter son total à 1,398,000.

Les Etats-Unis ont diminué leur tonnage de 87,000 tonnes durant l'année, mais ils viennent encore en tête du monde pour le total avec 27,245,000 tonnes. Mais environ 12,500,000 tonnes sont constituées par la flotte de réserve, non en service.

La Grande-Bretagne a ajouté 73,000 tonnes à sa flotte marchande durant l'année et son total de 18,624,000 tonnes en service est le plus élevé au monde.

A travers le monde

NASHVILLE, Tenn., 21. (PAF) L'influenza est à l'état épidémique dans le Tennessee, a déclaré hier soir le Dr R.-H. Hutcheson, commissaire de la santé de l'Etat. On a signalé la semaine dernière 2,127 nouveaux cas.

SINGAPOUR, 21. (Reuters f) — Trois hommes ont été tués, aujourd'hui, lorsque l'hélicoptère d'un hélicoptère s'est détaché à 1,000 pieds d'altitude.

QUEBEC, 21. (PCF) — Le Dr Berchmans Paquet, directeur du service municipal de santé de Québec, a déclaré dans son rapport annuel, hier, que les maladies contagieuses ont fait 14 victimes, en 1952, en regard de 11 l'année précédente, à l'hôpital municipal. On relève 893 cas de maladies contagieuses, contre 826.

PARIS, 21. (Reuters f) — La production massive du chasseur à réaction supersonique de la France, le Mystère, débutera cette année, révèle le secrétaire de l'Air, M. Pierre Montel.

TOKYO, 21. (PAF) — Le ministère des Finances a décidé, aujourd'hui, d'affecter \$305,000 à la tournée

mondiale de six mois que doit entreprendre le prince Akihito. Il doit partir le 30 mars prochain pour visiter 11 pays. Il assistera, aussi, aux cérémonies du couronnement, à Londres, en juin prochain.

FRANCFORT, 21. (PAF) — Les autorités militaires des Etats-Unis en Allemagne s'inquiètent, aujourd'hui, de l'épidémie d'influenza et se proposent d'immuniser 250,000 soldats.

Un foyer d'influenza s'est déclaré cette semaine et neuf Allemands sont morts à Munich.

Incendie au McVicar Hall

Une cinquantaine de pompiers ont été appelés à combattre, hier, un incendie qui a ravagé pendant près d'une heure, le "McVicar Hall, sis à 581, rue Charron, propriété de la fabrique de l'église St-Matthews.

On utilisait quatre puissantes pompes pour maîtriser les éléments qui causèrent de forts dommages aux étages supérieurs de l'édifice.

Les sapeurs étaient sous les ordres des chefs de district Frank Cooney et Jack Hinton. Personne ne fut blessé durant les manœuvres.

THÉÂTRE Cinéma MUSIQUE

Les Rumeurs de la Ville

François Déziel qui expose ses peintures à l'huile, ses dessins, ses sculptures, dans le hall du Gesù, a peint notamment une superbe toile représentant la basilique de Montréal et certains hommes d'affaires de la métropole auraient l'intention d'offrir cette toile à Son Eminence le cardinal Léger à son retour.

D'après la Presse Associée, le comédien Danny Kaye connaît un succès boeuf au théâtre Palace de New-York. Le duc et la duchesse de Windsor se trouvaient parmi ceux qui l'applaudissaient, avec Martha Raye, Marlene Dietrich, Lily Pons. Kaye donne une représentation de deux heures seul sur la scène et l'auditoire à la fin ne voulait pas le voir quitter la scène.

Eddie Cantor, qui est revenu à la télévision après avoir subi une crise cardiaque, a déclaré que le slogan: "The Show must go on", est faux. "On trouve toujours quelqu'un pour nous remplacer", dit-il. "et c'est ainsi que le spectacle continue. Personnellement, je crois que c'est moi qui dois continuer, pas le spectacle." "Autrefois", dit-il, "les artistes continuaient de jouer avec une jambe brisée, 104 de fièvre ou la pneumonie."

Les frères Marx ne donneraient plus de spectacle ensemble. C'est ce qu'a dit Groucho à la Presse Associée. Dommage, dit le commentateur James Bacon, car à leur meilleur les frères Marx auraient fait passer les comiques Martin et Lewis pour des conférenciers de ligue de tempérance. "Ceux qui crient pour que nous paraissions de nouveau comme groupe, sont peut-être ceux-là mêmes qui se demanderaient pourquoi nous sommes revenus."

Groucho dit qu'une des raisons pour lesquelles lui et ses frères ne tiennent pas à revenir comme groupe, est que "notre situation financière est acceptable. A l'exception de Chico. Celui-là, s'il faisait \$10,000 par jour en dépensant autant. C'est sa vie et ce qu'il y a de plus curieux, de dire Groucho, c'est qu'il dort mieux que nous."

A entendre les Canadiens parler de leurs voyages en Amérique du Sud on croirait que Jacques-Cartier aurait dû découvrir le Brésil au lieu du Canada. Il faudrait entendre maintenant la version des Sud-Américains sur le Canada.

André Asselin donnera un récital Chopin au Centre paroissial de l'Immaculée-Conception, 4265, rue Papineau, le 22 janvier à 8 h. 45.

Marjorie Steele qui fait ses débuts cinématographiques dans "Face to Face" pour RKO est une artiste-peintre de belle réputation. Ses peintures sont déjà accrochées dans différentes galeries américaines.

VERGOR

A McGill

Alexander Brott, Yaela Hertz et Mario Duchesnes

Le premier de la série de quatre concerts donnés par la Société de musique de chambre McGill, cette saison, était attendu avec impatience et sous l'excellente direction du chef Alexander Brott, l'auditoire fut unanime à le juger comme l'un des concerts les mieux exécutés et les plus substantiels. Cette première tranche de la série était entièrement consacrée aux oeuvres de J.-S. Bach.

La Suite No 2 en Si mineur ouvrait le programme. Cette oeuvre, qui n'est autre qu'un long solo pour

flûte avec accompagnement des cordes fut intelligemment interprétée. Nous devons louer ici l'exécution précise qu'a rendue le soliste Mario Duchesne. Seul le Rondo fut inégal, si nous pouvons ainsi qualifier le solo qui par instants suffisait à peine maintenir un débit sonore de puissance au moins égale à celui des cordes. Mais en somme, l'ensemble atteignit l'unité d'interprétation.

La deuxième pièce au programme nous permit d'entendre une solide violoniste, Yaela Hertz, d'Israël. Armée d'une technique assurée, d'une sensibilité exquise, particulièrement dans l'Adagio du Concerto No 2 en Fa majeur, la jeune artiste a démontré un jeu très clair. Cette oeuvre fut assurément la mieux interprétée du programme. Le 2e Concerto "Brandenburg" ter-



AU LOEW'S. — Stewart Granger joue un double rôle dans le film "The Prisoner of Zenda" au Loew's à compter de vendredi. On le voit ici à gauche dans l'emploi de Rodolphe V, prince de Ruritanie, et à droite dans celui de l'aventurier anglais Rudolf Rassendyll. Deborah Kerr, James Mason, Jane Greer et Lewis Stone sont aussi en vedette dans ce film.



A L'IMPERIAL. — Leonora Amar a beau bien manier la lame froide de l'épée, elle est tout de même vaincue par deux terroristes dans cette scène du film "Captain Scarlett" qui met aussi en vedette Richard Greene. On verra ce film au cinéma Imperial.

mina le récital. Jacques Lecomte, trompettiste a dévoilé une maîtrise d'autant plus évidente que l'interprétation générale de l'oeuvre, celle des cordes en particulier, manquait parfois de puissance. Les autres solistes, Mario Duchesnes, Réal Gagnier et Pierre Iosch, furent excellents à tout point de vue.

Le prochain concert de la Société McGill sera consacré à Handel, sous la direction du chef Douglas Clarke, le 17 février prochain.

Jean-V. DUFRESNE.

"Miracle à Milan" à Saint-Laurent

Le Ciné-Club de Saint-Laurent devant le succès obtenu lors de la récente fin de semaine, par la présentation de la comédie de Vittorio de Sica "Miracle à Milan", annonce quatre soirées supplémentaires de jeudi à dimanche prochain.

Les cinéphiles doivent noter que c'est la version française de ce chef-d'oeuvre qui est offerte à l'Auditorium de Saint-Laurent. Ce film, une des plus brillantes et exceptionnelles comédies jamais réalisées au cinéma italien, possède un dialogue si spirituel que seule la version française pouvait le faire apprécier de ceux qui ne maîtrisent pas la langue italienne.

Contrairement à ce que certains pensent, il ne s'agit aucunement d'un film de guerre ou d'un drame religieux, mais de la plus extraordinaire histoire qui soit, d'un véritable conte de fées qui lui valut les récompenses exceptionnelles de Grand Prix International au Festival de Cannes ainsi que le Prix de la Critique Internationale.

Comme complément, le Ciné-Club de St-Laurent met à l'affiche le drame attachant et si profondément humain de Louis Daquin "Trois télégrammes", et comme dessert un dessin animé du groupe UPA mettant en vedette le légendaire Mr. Magoo.

Ce programme de grande classe sera suivi en février d'un festival de dessins animés qui permettra d'applaudir les principales oeuvres du groupe UPA, les maîtres actuels du "cartoon" ainsi que quatre dessins inédits du français Paul Grimault.

Invitation du...

(Suite de la page 3)

À prendre des décisions extrêmement graves et importantes pour nous tous. Les années qui suivirent ont été critiques et elles ont exigé de tous ceux que les circonstances avaient placés en des postes de confiance et de responsabilité, beaucoup de courage et de persévérance.

Durant ces années-là, dans la guerre et dans la paix, nos deux pays n'ont cessé de se rapprocher et ils ont continué à résoudre leurs problèmes communs avec la bonne foi et l'amitié traditionnelles qui caractérisent leurs relations.

Dans le maintien de ces relations de bon voisinage et l'affermissement des organismes et des sociétés dont nous faisons partie, avec

d'autres, dans le but commun de sauvegarder la paix et la sécurité, nous savons que votre rôle a été grand, en vérité.

Je suis persuadé que tous les Canadiens s'associent à moi en transmettant mes meilleurs vœux, à Mme Truman et à vous-même, pour les années qui viennent.

Sincèrement vôtre,

Louis St-Laurent

Voici le texte de la lettre adressée au président Eisenhower:

Cher monsieur le Président,

A l'occasion de votre installation au haut poste de président des Etats-Unis d'Amérique, je désire vous transmettre mes plus sincères félicitations ainsi que mes meilleurs vœux de succès dans la grande tâche que vous assumez aujourd'hui.

Mes collègues du gouvernement du Canada et moi-même, et de fait le peuple canadien tout entier, se souviennent avec plaisir et satisfaction de nos relations antérieures. Plusieurs milliers de mes concitoyens ont servi dans les forces armées du Canada, avec orgueil, et je dirai avec une dévotion affectueuse, sous votre commandement inspiré en qualité de commandant suprême des forces d'expédition en Europe occidentale, durant la deuxième grande guerre et, plus récemment, en qualité de commandant suprême en Europe des forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord.

Les Canadiens ont confiance que votre présence à la tête des Etats-Unis, qui ont assumé le rôle important de guide du monde libre, contribuera à favoriser la paix et la sécurité mondiale. Le gouvernement du Canada envisage avec plaisir la poursuite de la collaboration étroite et amicale avec le gouvernement des Etats-Unis.

J'espère avoir le plaisir, d'ici peu, de vous visiter à Washington et je peux vous assurer du plus cordial accueil de la part du gouvernement et du peuple du Canada, s'il vous est possible de suivre l'heureuse tradition de vos prédécesseurs en visitant Ottawa.

J'aimerais transmettre à Mme Eisenhower et à vous-même les meilleurs vœux de santé, de succès et de bonheur pour l'année 1953 et toutes celles qui suivront, de la part de ma femme et de la mienne.

Louis ST-LAURENT.

Les instituteurs...

(suite de la page 3)

1953, plus de 179 classes auront été aménagées et permettront de recevoir 5.400 élèves, révèle ce rapport.

Les soumissions pour la construction de l'école Saint-Victor rue Hochelaga, une école de 11 classes ont été ouvertes hier à la Commission. Cinq soumissions variant de \$323,800 à \$374,900 ont été reçues.

La parade...

(Suite de la page 3)

tirer des projectiles atomiques à vingt milles de distance est "la pièce d'artillerie la plus dévastatrice que possèdent les Etats-Unis".

Les ténébres sont survenues et la foule a commencé à se dissiper,

L'HORAIRE DU FILM

ALOUETTE—"Coiffeur pour Dames": 10.05, 1.05, 4.05, 7.05, 10.05. "Fuite en France": 11.20, 2.20, 5.20, 8.20.
CAPITOL—"Springfield Rifle": 10.30, 12.50, 3.05, 5.20, 7.35, 9.50.
CHAMPLAIN—"Soirs à Miami": 12.15, 2.40, 5.05, 7.30, 9.55.
CINEMA DE PARIS—"Le Jugement de Dieu": 11.40, 2.15, 4.45, 7.20, 9.55.
ELECTRA—"L'Etrangleur": 1.50, 5.05, 7.23. "Le Soleil se lèvera demain": 12.00, 3.15, 6.30, 9.48.
IMPERIAL—"Voodoo Tiger": 10.55, 1.10, 3.25, 5.45, 8.00, 10.20. "Ladies of the Chorus": 9.50, 12.05, 2.20, 4.40, 6.55, 9.15.
LA SCALA—"Peppino et Violetta": 12.15, 2.06, 3.57, 6.48, 7.39, 9.30.
ORPHEUM—"To The Shores of Tripoli": 12.15, 3.30, 6.40, 9.55. "The Rains Came": 10.30, 1.45, 5.00, 8.15.
PALACE—"Plymouth Adventure": 10.05, 12.20, 2.40, 5.00, 7.20, 9.40.
PRINCESS—"My Man and I": 10.25, 12.40, 2.55, 5.15, 7.30, 9.45.
SAINT-DENIS—"La porteuse de pain": 12.20, 4.45, 10.25. "Le grand Robert": 2.15, 8.25.

mais Ike et Mammie sont demeurés à leurs postes.

La parade a pris fin à 7 heures du soir après avoir dure cinq heures et 10 minutes. Eisenhower est resté jusqu'à la fin, puis le général est entré à la Maison Blanche pour la première fois à titre de président.

Cinéma de Paris
Une légende d'amour et de mort!
André DEBAR
Jean-Claude PASCAL
Le Jugement de Dieu
avec Gabrielle DORZIAT, DOUKING, Louis SEIGNER

ST-DENIS
Climatise
LA PORTEUSE DE PAIN
GABRIEL CATTAND
PHILIPPE LEMAIRE
JEAN TISSIER
MAURICE CLOCHE
ALASCE
LE MAÎTRE DE L'HYPNOTISME
LE GRAND ROBERT
FASCINANT... ÉMOUVANT... COMIQUE...

LOEW'S
3e semaine
"MILLION DOLLAR MERMAID"
(en technicolor)
Esther WILLIAMS — Victor MATURE

Capitol
A l'affiche
"SPRINGFIELD RIFLE"
Gary COOPER — Phyllis THAXTER

Imperial
A l'affiche
"VOODOO TIGER"
Aussi
"LADIES OF THE CHORUS"

PALACE
A l'affiche
"PLYMOUTH ADVENTURE"
(en technicolor)
Spencer TRACY — Gene TIERNEY

PRINCESS
A l'affiche
"MY MAN AND I"
Shelley WINTERS — R. MONTALBAN

Orpheum
A l'affiche
"To The Shores Of Tripoli"
Aussi
"THE RAINS CAME"

ALOUETTE
3e semaine
"COIFFEUR POUR DAMES"
FERNANDEL
Aussi
"FUITE EN FRANCE"

A Ghost River

Un rail brisé a été la cause du déraillement

1 mort, 74 blessés

SIOUX LOOKOUT, Ont., 21 — (PCf) — Un rail brisé a fait dérailler un train transcontinental du Canadien National, hier, dans la nuit, non loin de Ghost River, arrêt facultatif à 25 milles à l'est de Sioux Lookout et à 275 milles à l'est de Winnipeg. On compte un mort et 74 blessés.

La locomotive est restée sur la voie, mais les onze premiers wagons ont déraillé. Le froid — il faisait 30 degrés sous zéro — et les bancs de neige ont nui aux opérations de secours.

Dix-sept des 74 blessés sont encore à l'hôpital, à Sioux Lookout. La plupart des victimes ne sont pas gravement blessées.

Wasley Chelak, d'Unity, Saskatchewan, âgé de 59 ans, préposé à l'entretien, qui voyageait à bord du train, a été trouvé mort dans un wagon renversé.

Le conducteur W. H. Campbell et le serre-freins W. R. Van Sickle, tous de Winnipeg, sont gravement blessés, mais ils sont hors de danger.

L'accident s'est produit dans une courbe, à un mille à l'est de Ghost River. L'un des wagons déraillés s'est immobilisé à quelques pieds du lac Marchington, dont la rive ne se trouve qu'à 25 verges de la voie.

Cinq voitures se sont renversées. Il n'y a pas eu de télescopage, mais la plupart des wagons sont fort avariés. Les rails ont été arrachés sur une distance de 300 pieds.

Il n'y eut pas d'incendie et tout le monde a été remarquablement calme.

"Il n'y a pas eu de panique", a déclaré la Rév. Soeur Pulcharra, de Humboldt, Saskatchewan.

Des soldats, qui voyageaient à bord du train, le Continental, ont aidé les infirmières et les médecins à transporter les blessés. Plusieurs d'entre eux avaient été placés dans les deux derniers wagons, restés sur les rails, en attendant l'arrivée des secours.

Le train a déraillé à 3 h. 10 du matin, h.n.e.; à 8 h. la voie était nettoyée. Les voyageurs indemnes ont continué vers Winnipeg où les attendait un train spécial à destination de l'ouest.

Enquête sur la police

M. Asselin dépose des lettres secrètes qu'il avait adressées à Ottawa en 1942

M. J.-O. Asselin, à la séance de ce matin à l'enquête sur la police, a parlé de l'aide fédérale qu'il avait sollicitée pour lutter contre les maisons de paris. Il avait demandé de couper à la source les nouvelles qui provenaient directement des pistes américaines par fil télégraphique sur les courses.

Me Drapeau: "Quelles étaient les réactions que vous attendiez de la police fédérale dans la lutte contre le vice organisé?"

— La police montée était très active dans tout le pays, vu les conditions de guerre d'alors. Je m'attendais à des réactions au ministère de la Défense.

— Y a-t-il eu des réactions de la part de la gendarmerie royale?

— Oui, assez générales. Cette police a surveillé les maisons de paris, ou, du moins, leurs sources de renseignements. Cette police nous a fourni des informations pouvant aider à dépister des fournisseurs de rapports sur les courses. Les nouvelles arrivaient à Montréal par fil télégraphique du Canadien Pacifique. Ces nouvelles arrivaient à une certaine maison de la rue Ontario, tenue par Hector Cadieux.

— Avez-vous obtenu d'autres renseignements sur l'organisation des courses?

— J'ai dû en recevoir d'autres, vu mes fonctions à l'hôtel de ville, mais je crois que cette maison était le centre de l'organisation.

— Avez-vous entendu parler d'une feuille qui distribuait les résultats des courses à travers toute la ville?

— Je ne connaissais pas la synthèse de ces éléments-là. Je n'ai jamais parlé moi-même. Mais j'ai su qu'il existait une feuille de ce genre, parce qu'un ami d'alors m'en avait fait parvenir une. D'ailleurs, tous les journaux publiaient des résultats de courses. En ce temps de guerre, si vous aviez empêché ces nouvelles de parvenir à Montréal, les gens n'auraient pu gager.

Le juge Caron: "M. Dufresne ne vous a pas dit qu'il y avait près de 70 maisons de paris à Montréal à cette époque, au début de 1942?"

— Ce chiffre ne me frappe pas. M. Dufresne a certainement mentionné des chiffres dont je ne me rappelle pas, au cours d'entretiens qu'il a eus avec le comité exécutif, dont je suis le président.

Le juge Caron: "Le chef Dufresne ne vous a pas dit que les

maisons de paris fonctionnaient alors d'une manière stable, aussi ouvertement que les magasins à rayons?"

— J'hésiterais à dire qu'il nous a fait un pareil rapport, mais il nous parlait des efforts qu'il faisait pour lutter contre les établissements de paris. C'était au cours de la dépression. Il y avait beaucoup de logis qui n'étaient pas loués, ce qui favorisait l'établissement des maisons de jeu.

Le juge Caron: "Il ne vous a pas dit qu'il était découragé du fait de ne pouvoir mater le jeu efficacement?"

— Je ne crois pas que le chef Dufresne ait manifesté un tel degré de découragement, mais il nous disait bien que la police était impuissante dans la lutte.

Me Drapeau: "Alors, qu'avez-vous fait pour lui aider?"

— Je me suis adressé aux autorités fédérales pour que l'on empêchât l'argent canadien de traverser aux Etats-Unis. Une telle mesure aurait nui aux paris.

— Avez-vous des lettres pour prouver votre avancé?

— Oui, j'en ai quelques-unes ici que mon procureur, Me Pager, me remet présentement, et qui contiennent les méthodes que j'ai suggérées dans la lutte contre le mal à sa source. Ces lettres sont marquées: "Strictement confidentiel et secret". Je ne voudrais pas que mes amis des autres gouvernements me taxent d'indiscrétion en les produisant.

Le juge Caron demande alors qu'on lui remette ces lettres, afin qu'il puisse décider si leur texte pouvait être rendu public. Après les avoir lues, l'hon. juge Caron déclara que ces lettres pouvaient être lues publiquement et déposées au dossier sans qu'il y ait danger pour la sécurité du pays et que le procureur de M. Asselin avait raison d'exiger qu'elles soient produites.

Ces lettres, écrites en 1942, demandaient aux autorités fédérales,



CHEZ LES INGENIEURS DE L'ONTARIO

L'inventeur du radar, sir Robert Watson-Watt, (ci-haut) sera le conférencier invité à la réunion annuelle de l'Association des ingénieurs professionnels de l'Ontario, le 24 janvier prochain. Présentement établi à Montréal, sir Robert joue un rôle de première importance dans l'établissement d'un système de radar dans le nord du Canada. Quelque 1,500 membres de l'association de toutes les parties de l'Ontario assisteront à la réunion, qui sera tenue à Toronto.

d'ordonner à la Gendarmerie Royale de faire enquête et de faire couper les fils télégraphiques à la frontière est de l'Ontario qui transmettaient les nouvelles des courses provenant directement des pistes américaines.

M. J.-O. Asselin donna lecture de la première lettre, qu'il écrivait le 26 février 1942 à M. F. R. Simms, du Bureau du revenu national, dans laquelle il lui parlait du fil télégraphique dont nous venons de parler et des centaines de milliers de dollars, produits des paris sur courses, s'envolant annuellement aux Etats-Unis.

Toujours confidentiellement, M. Asselin reçut une réponse de M. Simms, qui disait que la lettre de M. Asselin avait été transmise au commissaire de la gendarmerie royale à Ottawa.

Le 13 mars 1942, le commissaire

2 candidats à la succession de Me Camille Tessier

Par suite de la démission de Me Camille Tessier, comme président du Bureau de révision de l'estimation des biens-fonds, à l'hôtel de ville de Montréal, le conseil de ville sera invité, probablement à sa prochaine réunion, à lui désigner un successeur à ce poste.

D'après les renseignements obtenus à bonne source ce matin, le comité exécutif, qui doit soumettre un rapport au conseil, à ce sujet, fera son choix entre deux personnes: le conseiller municipal Yvon Bock, l'un des représentants de la catégorie A, dans le district numéro 11, et Me R.-N. Séguin, l'un des membres du conseil municipal, qui est le procureur de la ville depuis de nombreuses années, auprès du Bureau de révision.

Chez les membres du comité exécutif, les deux candidats ont des partisans. On convient généralement que les deux candidats sont également qualifiés pour remplir le poste, et il s'agit de savoir si les partisans de la promotion, chez les fonctionnaires, primera sur l'influence que peut exercer un conseiller municipal dans l'obtention d'un poste de haut fonctionnaire.

Tentative de corruption

M. Fred Amber, marchand âgé de 40 ans, a comparu ce matin, devant le juge René Thériage, sous l'accusation d'avoir tenté de corrompre un officier des postes canadiens, M. Fernand Villeneuve.

Il lui aurait offert un pot-de-vin afin d'obtenir de lui une copie d'une liste de colis assurés. L'enquête préliminaire a été fixée au 28 courant. L'accusé a eu à choisir entre un cautionnement de \$500 ou un dépôt personnel de \$200.

de la police fédérale répondit à M. Asselin qu'il était intéressé à la révélation reçue sur les courses, et qu'il croyait que cet état de choses privait le Canada d'un revenu lui appartenant.

5e anniversaire du fleurdelisé à Québec

QUEBEC, 21 — (De notre correspondant parlementaire) — Il y a cinq ans, aujourd'hui, que le fleurdelisé s'éleva pour la première fois sur les édifices parlementaires de Québec.

C'est, en effet, le 21 janvier 1948 à 3 heures que fut descendu l'Union Jack, qui flottait depuis 1791 sur le parlement de Québec, et qu'à sa place monta le premier drapeau officiel de la province.

C'est un décret ministériel qui dota d'abord la province d'un drapeau. Ce décret fut émis à la suite d'une longue discussion sur la nécessité pour la province d'avoir son propre drapeau. Un comité parlementaire fut même formé qui écartait d'abord le fleurdelisé. Mais en fin de compte, le gouvernement prenait sur lui de doter la province d'un drapeau. Le décret ministériel du 21 janvier 1948 fut ensuite sanctionné deux ans plus tard par un vote unanime de la Chambre des députés.

Certaines personnes qui veulent voir des coïncidences historiques partout, soulignent que le 21 janvier marque aussi l'anniversaire de la mort de Louis XVI.



★ DINER ★ DANSE ★ AMUSEMENT

PREMIERE CE SOIR

JOSEPHINE
PREMIERE

HOTEL RITZ CARLTON

Nouveau service fluvial jusqu'à Terre-Neuve

Un nouveau service entre les Grands Lacs et Terre-Neuve sera inauguré lorsque s'ouvrira la navigation sur le Saint-Laurent. C'est ce qu'ont annoncé, hier, les autorités de Saguenay Terminals Ltd.

Deux navires à moteurs, le "Avonwood" et le "Edenwood" feront ce service régulier de cargaison et de passagers entre Hamilton, Toronto, Montréal et Saint-Jean, N.N.

Ces navires sont la propriété de Constantine Canadian Services, subsidiaire de Constantine Company de Middlesborough, Angleterre. Saguenay Terminals en sont les agents au Canada.

UN MERVEILLEUX SPECTACLE

dont vous vous souviendrez toujours

3 FABULEUX NUMEROS DE VEDETTES



Le Dr ARTHUR ELLEN, président de la "Conference of World Hypnotists" dans une démonstration stupéfiante du pouvoir de la volonté. PARTICIPATION DE L'AUDIENCE! Vedette du "Hit Parade"



ALLAN DEAN en personne

Votre équipe de vedettes favorites



ROMAINE et CLAIRE

Danse continue au son de la musique du "Chic" Bob Harrington et du Perry Carmen

CHEZ PARÉE UN. 6-6666 STANLEY-STE-CATH.

PAS DE FRAIS DE COUVERT PAS DE FRAIS D'ADMISSION

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
1235 Abitibi	14 1/4	14 1/4	14 1/4
605 Abitibi pr	25 1/2	25 1/2	25 1/2
430 Algoma	46 1/2	46 1/2	46 1/2
1045 Aluminum	52 1/2	52 1/2	52 1/2
500 Argus	12 1/2	12 1/2	12 1/2
20 Argus pr	80	80	80
725 Asbestos	25 1/2	25 1/2	25 1/2
660 Atlas	23 1/2	23 1/2	23 1/2
50 Bathurst	44 1/4	44 1/4	44 1/4
850 Bell Tel	38 3/4	37 3/4	37 3/4
1306 Brazil	10 1/2	10 1/2	10 1/2
750 B. A. Oil	20	20	20
600 B. C. Forest	5 1/2	5 1/2	5 1/2
25 B. C. Power	34 1/4	34 1/4	34 1/4
35 Bldg Prod	36 1/2	36 1/2	36 1/2
100 Buick	62 1/2	62 1/2	62 1/2
1190 Can. Cement	82	79	82
70 C. Cement pr	22 1/2	22 1/2	22 1/2
340 Can. Iron	22	22	22
5 Can. SS	80	80	80
25 Can. SS pr	46 1/4	46 1/4	46 1/4
150 Can. Brew	18 1/2	18 1/2	18 1/2
75 Can. Can	31 1/2	31 1/2	31 1/2
1380 Can. Car	17 1/2	17 1/2	17 1/2
270 Can. Car A	18 1/2	18 1/2	18 1/2
420 Celanese	46 1/2	45 1/2	45 1/2
105 Celsi \$1.75	33	32 1/2	32 1/2
905 Can. Chem	13 1/2	13 1/2	13 1/2
240 Cent. Cot	46 1/2	46 1/2	46 1/2
783 C. P. R.	31 1/4	31	31 1/4
570 Can. Vickers	18 1/2	18 1/2	18 1/2
25 Cocks P. Bow	16	16	16
1109 Cons. M. Smeit	32 1/2	32 1/2	32 1/2
100 Corby's A	9 1/2	9 1/2	9 1/2
1019 Dist. Reag	25 1/2	25	25
140 Dom. Bridge	81	81	81
100 Dom. Coal	13	13	13
100 Dom. Found	14 1/4	14 1/4	14 1/4
25 Dom. Glass	62 1/2	62 1/2	62 1/2
1510 Dom. S. C.	15 1/2	15 1/2	15 1/2
245 Dom. Tar	40 1/2	40 1/2	40 1/2
405 Dom. Tex	10 1/2	10 1/2	10 1/2
825 Dow Brew	15 1/2	15 1/2	15 1/2
50 En. A. Heat	8 1/2	8 1/2	8 1/2
225 Foundation	14	13 1/4	14
350 Fraser	17 1/2	16 1/2	16 1/2
180 Galtineau	21 1/2	21 1/2	21 1/2
10 Galtineau pr	103	103	103
175 Gen. Bakeries	5	5	5
800 Gen. Dynamics	42	41	41 1/4
569 H. Smith	17 1/2	17 1/2	17 1/2
898 H. Bay Min	57	55 1/2	55 1/2
1060 Imp. Oil	34	33 1/2	33 1/2
98 Imp. Tob	9 1/2	9 1/2	9 1/2
2432 Ind. Accept	34 1/2	34 1/2	34 1/2
725 Ind. Acc \$1.50	34	33 1/2	34
1041 Ind. Nickel	44 1/4	44 1/4	44 1/4
150 Ind. Paper	52 1/2	52 1/2	52 1/2
100 Ind. Pete	26	26	26
115 Ind. Power	70	70	70
51 Ind. Util	28 1/2	28 1/2	28 1/2
100 Jam. P. S.	13 1/2	13 1/2	13 1/2
110 Lake of Woods	30 1/2	30 1/2	30 1/2
100 Laurende	10	10	10
25 McMillan	17 1/2	17 1/2	17 1/2
2195 Mas. Harris	10	9 1/2	9 1/2
550 McCall Frnt	34	34	34
125 Mitchell Rbt	38 1/2	38 1/2	38 1/2
50 Molson A	26 1/2	26 1/2	26 1/2
100 Molson B	26	26	26
125 Mtl. Locom	15 1/2	15 1/2	15 1/2
100 Mtl. Teleg	46	46	46
165 Nat. Steel Car	27	27	27
165 Noranda	76 1/2	76 1/2	76 1/2
10 Ogilvie pr	144	144	144
100 Page Her	71 1/4	71 1/4	71 1/4
295 Placer Dev	43 1/2	43 1/2	43 1/2
300 Powell River	23 1/2	23 1/2	23 1/2
380 Price Bros	32	32	32
100 Prov. Transp	13 1/2	13 1/2	13 1/2
90 Quebec Power	19	19	19
5 Rolland	11	11	11
50 St. Lawrence	32 1/2	32 1/2	32 1/2
50 Shawinigan	41 1/4	41	41 1/4
50 Sher. Williams	20 1/2	20 1/2	20 1/2
5 Sher. Will pr	130 1/2	130 1/2	130 1/2
75 Sicks Brew	20 1/2	20	20
5 S. C. Power	28	28	28
200 Steel of Can.	33	33	33
75 Thrift	14	14	14
200 Triad	275	275	275
200 Un. Steel	12	12	12
200 Walker G. W.	44 1/2	44 1/2	44 1/2
231 Winn Elect	98	98	98
25 West Lease	630	630	630
100 Zellers	18 1/2	18 1/2	18 1/2
125 Zellers 6%	27 1/2	27 1/2	27 1/2

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est de sou tenu à ferme et les prix sont en core les mêmes; les offres sont peu nombreuses tandis que la demande reste passable, d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(non compris par camions)

	Caisse	Boites	Boites
	d'oeufs	beurre	from.
Lundi	328		
An. dern.	206		
Sem. der.	8,724	2,202	1,425
Sem. préc.	9,988	3,035	351
An. der.	11,784	4,479	1,698

Marché du beurre

Pain de 1 livre

Marché des oeufs

	(a)	(b)
A-Extra Gros	43	54-55
A-Gros	43	51-53
A-Moyens	39	47-49
A-Petits	37	45-47
Catégorie B	37	
Catégorie C	34	

(a) — Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés.

(b) — Prix approximatifs aux consommateurs. Prix fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, service de renseignements sur les marchés.

BOURSE de MONTREAL

Cours irrégulièrement à la hausse ici. — Variations limitées aux fractions.

(Presse canadienne) — Les échanges ont débuté assez activement alors que la tendance variait de ferme à irrégulièrement à la hausse aujourd'hui à l'ouverture des cours à la Bourse de Montréal. La plupart des titres échangés n'ont pas varié et les quelques changements n'ont pas dépassé les fractions.

Bell Telephone, C.P.R., Asbestos Corporation, B. A. Oil, Industrial Acceptance et Stelco, bien qu'actifs, n'ont accusé aucun changement. Hier, sur 255 échangés, 91 ont gagné du terrain, 75 ont baissé et 89 n'ont pas varié. Parmi les changements importants, Canada Cement a haussé de 2 1/2 à 82 et Dominion Tar a gagné 2 à 40 1/2.

BOURSE de NEW-YORK

Le marché reste ferme et conserve ses gains d'hier.

NEW-YORK, 21 — (P.A.F.) — Le marché américain présentait une tendance ferme à l'ouverture des cours aujourd'hui alors que les titres conservaient leurs gains d'hier. Les avances portaient sur les grosses fractions et les reculs, sur les petites fractions, durant la matinée. Hier, la moyenne de la Presse Associée, pour 60 titres, a gagné 40 cents à \$114.20.

Packard Motor Car, très actif depuis quelque temps, n'a pas varié sur un échange de 9,500 actions à 6 3/4, son sommet pour 1952-53. Douglas Aircraft, Southern Pacific et Philip Morris ont progressé. Moins soutenus étaient Bethlehem Steel, Southern Railway et Westinghouse Electric.

Progrès réalisé par Confederation Life

TORONTO, 20. (P.C.) — Confederation Life Association vient de rendre public son rapport pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1952, une analyse de son bilan révèle un surplus de \$24,330,293 et des ventes d'assurance nouvelle de \$144,400,000. L'assurance totale en vigueur à cette date atteignait \$1,213,000,000 et l'actif global s'établissait à \$280,158,686 à comparer à \$261,268,122 pour l'année précédente.

Les primes perçues des détenteurs de polices d'assurance se sont élevées à \$39,809,184 et il a été payé aux bénéficiaires \$19,132,719. Les revenus provenant des placements se chiffrent à \$10,477,661.

Bourse de Toronto

TORONTO, 21. (P.C.) — Le groupe des mines d'or a accusé un peu de faiblesse à l'ouverture de la Bourse de Toronto aujourd'hui mais les reculs n'ont pas été prononcés. Les industriels se sont bien comportés et les métallurgiques et les papeteries ont progressé alors que les services publics et les raffineries de pétrole présentaient une tendance mixte. Wright-Hargreaves a gagné du terrain parmi les titres de prospection. Les valeurs de choix parmi les métaux non ferreux ont fluctué irrégulièrement mais les titres secondaires, Steep Rock en tête, ont avancé. Bailey Selburn, Great Plains, National et Gridoil ont haussé parmi les pétroles de l'ouest.

Le dollar canadien

NEW-YORK, 21. (P.C.) — Le dollar canadien a baissé de 9/16 de cent à une prime de 3 3/16 pour cent par rapport à la devise américaine aujourd'hui sur le marché du change étranger à New-York. La livre sterling cotait \$2.81 1/4. A Montréal, le dollar américain a débuté à un escompte de 3 1/32 pour cent, à \$0.96 31/32 en fonds canadiens, in-

Curb de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
635 Ang. Nfid	9 1/2	9 1/2	9 1/2
25 B. C. Pack B.	9	9	9
2900 Brown	10	9 1/2	10
15 Can. Sugar	16 1/2	16 1/2	16 1/2
50 Can. Malt	53 1/2	53 1/2	53 1/2
25 C. Breck	49	49	49
25 C. Gen. Inv	24 1/2	24 1/2	24 1/2
450 Cdn. Ind.	38 1/2	37 1/2	37 1/2
856 Cdn. Marconi	500	500	500
125 C. W. Lumber	8 1/2	8 1/2	8 1/2
150 Com. Alcohol	350	350	350
14 Com. Div	100	100	100
25 Cons. Div	26	26	26
595 Cons. Paper	35 1/2	35 1/2	35 1/2
15 Grain	12	12	12
131 Dom. Oilcloth	35	35	35
30 Donnacona	21	21	21
500 East Steel	7 1/2	7 1/2	7 1/2
250 Fed. Grain	24	24	24
1600 Fleet	130	130	130
270 Ford A	63 1/2	63 1/2	63 1/2
300 For. Power	60	60	60
145 For. Power	23	23	23
175 Gt. Lakes	17 1/2	17 1/2	17 1/2
6500 Int. Util	485	485	485
25 Inv. Found	27 1/2	27 1/2	27 1/2
25 Inv. Found pr	50	50	50
25 MacLaren	47 1/2	47 1/2	47 1/2
10 McCall pr	85	85	85
500 Melchers pr	11	11	11
125 Min. Ont	26 1/2	26 1/2	26 1/2
275 Moore Corp	25 1/2	25 1/2	25 1/2
100 Moun. Roy	8 1/2	8 1/2	8 1/2
52 Nfld. Light	18 1/2	18 1/2	18 1/2
300 Paton	12 1/2	12 1/2	12 1/2
500 Russell	23	23	23
30 S. C. Power	118	118	118
700 Trad. Fin	54 1/2	54 1/2	54 1/2
25 Superpet	13	13	13
1530 Trans. Mount	38 1/2	37 1/2	37 1/2
175 Watson Jack	12 1/2	12 1/2	12 1/2
15 Westeel	22	22	22

MINES

1000 Am. Yellow	26	26	26
4300 Anacon	288	280	284
5510 Ankeno	22 1/2	22 1/2	22 1/2
2500 Arizona	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1000 Ascot	77	68	77
1000 Aumque	21 1/2	21 1/2	21 1/2
3000 Beatrice	04 1/2	04 1/2	04 1/2
1000 Bell Chib	09 1/2	09 1/2	09 1/2
2500 Bellekeno	61	60	61
4500 Belleville	75	74	74
5000 Boba Lake	04 1/4	04 1/4	04 1/4
8000 Bouscadiac	10	09 1/2	10
4100 Carnegie	105	102	103
2300 Cassiar	890	890	890
3000 Celta	08	07	07
2000 Chib. Expi	105	105	105
600 Cons. Candego	28	28	28
5000 Cons. Cent	07 1/2	07 1/2	07 1/2
2500 Copper Man	49	49	49
5000 Courser	09	09	09
4000 Donalds	62	59	62
1000 E. Rim	148	148	147
950 Fal. Nickel	22 1/2	22 1/2	22 1/2
900 Froisher	700	700	700
100 Gonnar	410	410	410
425 Hollinger	15 1/2	15 1/2	15 1/2
500 Jack Lake	03	03	03
6000 Jaculet	12	12	12
2500 Kayrand	10	09 1/2	10
7200 Kenmayo	14	14	14
230 Kerr Add	20	20	20
100 Labrador	10 1/2	10 1/2	10 1/2
37000 Ladulama	41	36	40
10200 Lafayette	50	49	50
500 L. Dufault	120	120	120
26 L. Shore	850	850	850
9500 Laville	12	08 1/2	11
2000 Leveicourt	21	21	21
500 Macdonald	109	109	109
9000 Mackeno	85	80	82
50 McIntyre	69	69	69
6000 Merrill	40	40	40
650 Min. Corp	13 1/2	13 1/2	13 1/2
4500 Monpas	06 1/2	06	06 1/2
800 Montauban	50	50	50
100 Nechi	45	45	45
3000 N. Alger	21	19 1/2	21
500 N. Calumet	102	100	100
36500 N. Formaque	36	21	30
500 N. Goldvue	35	35	35
24400 N. Lander	134	116	120
10500 N. Pac. Coal	60 1/2	58	58
2000 N. Ryan	34	34 1/2	34 1/2
150 Normetal	405	405	405
93000 Nubar	34	32	33
1000 O'Brien	100	100	100
2300 Precourt	28	25	25
500 Porc Prime	07	07	07
3000 Que. Chib	16	15	16
8800 Que. Copper	150	135	138
500 Que. Smelting	08 1/2	08 1/2	08 1/2
500 Quemont	20	19 1/2	20
1500 Rix Athabasca	195	190	193
800 Sher. Gordon	540	535	535
5000 Standard	12	12	12
1500 Steep Rock	850	820	825
1000 Sullivan	285	280	285
17500 Tache	37	32	32
2000 Thorbit	165	160	160
22500 Trebit	20	19	20

Pétroles de Calgary

Cours fournis par J. Richardson & Sons	Offre	Dem.
Alb. Pac.	.38	.45
Altex	.60	.65
Am. Leduc	.45	.52
Ang. Can.	8.10	8.25
Barons	.18 1/2	.20
Bata	.41	.45
Blue Crown	.50	.55
Brit. Pete	.12	.14 1/2
Calmont	2.00	2.05
Calnorth	.60	.65
Cdn. Admiral	.75	.80
Cdn. Anacanda	.35	.37
Cdn. Atl.	5.45	5.55
Cdn. Decilia	.75	.80
Cent. Leduc	4.00	4.10
Dalhousie	.25	.29
Del Rio	3.35	3.45
E. Crest	.12	.13
Emjay	.09	.11
Fed. Pete	6.90	7.00
Flank	.23	.25
Fortune	.35	.40
Freehold	.07 1/2	.08
Gas Expl.	1.60	1.70
Grease	.08 1/2	.09
Hanna	.08 1/2	.09
Hargal	.09 1/2	.10
H. Crest	.56	.58
Highwood	.25	.30
Jet	.50	.53
Jupiter	2.55	2.63
Kroy	1.95	1.99
Led. Cal.	.45 1/2	.50
Led. Cons.	.55	.58
L. Pete	.27	.28
McD. Segur	.22	.24
Mercury	.39	.41
Merland	.51	.52
Mic Mac	.51	.60
Mill City	1.15	1.20
Model	1.71	1.77
Nat. Pete	2.50	2.55
N. B. Dom.	1.33	1.37
New Cont.	.28	—
New Davies	.14	.15
N. Ranch	.31	—
New Richfield	3.65	3.75
Nor. Cont.	.07 1/2	.08
Nor. Ext.	.14	.17
Northland	.42	.43
Okalta	3.00	3.05
Pac. Pet.	.11 1/2	.11 1/2
Reality	.18	.19
Renfrew	.24	.27
Roxana	.28	.32
Roy. Can.	.19	.19 1/2
Royallite	.15 1/2	.16 1/2
Select	.28	.30
Share	.13	.15
S. Braz.	.08	.10
Sunset	.38	.41
Sponser	.42	.43
Spr. Coupl.	.15	.16 1/2
Tr. Emp.	3.65	3.75
Turner	.50	.52
Turfed	.17	.19
United	1.45	1.48
Vulcan	.58	.70
Warner	.17 1/2	.18

Mines non inscrites

Cours fournis par G.-E. LESLIE & CO.	Offre	Dem.
Abenakis	.02	.03
Amal Kirk	.04	.07
Anthonia	.45	.47
Annapaque	.02	.07
Adelmont	.04	.07
Belmont	.19	.21
Barnet	.25	.30
Beacon	.06	.10
Brown McDade	.06	.08
Chibmae	.01 1/2	.03
Chatena	—	.35
Christie	.85	.90
Cons Chib	.20	.25
Cons Copper	.10	.11
Columbiere	.01 1/2	.02 1/2
Dockie	—	.23
Doris Y K	.02	.03
Dunford	.05	.07
Fleming	.07	.10
Flicka	.01 1/2	.02 1/2
Flomie Chib	.05	.10
Freebert	.13	.15
Gilmont	.29	.33
Glepona	.09	.10
Giant Chib	—	.10
Granleue	.10	.12
Greenlee	.06	.08
Intl. Asbestos	.74	.77
Ineco	.06	.08
Jasper Oil	1.95	2.00
Kamlae	.14	.16
June	.37	.42
Kenbay	.09	.12
Kenmac	.22	.25
Lassie R. L.	.09	.11
Lloyd Rock	—	.06
Lorie (new)	.05	.06
Major Oil	.12	.14
Montgomery	.02	.03
Martin Bird	.05	.07
Metakore	.07	.09
New National Malartic	.05	.07
New Augurita	.80	.90
Norbeau	—	.40
Normiska	.05	.07
Norcourt	.05	.07
Obalski (old)	.01 1/2	.03
Obalski (1945)	.08	.10
On Nickel (new)	.20	.22
Pascalis	.12	.13
Pascari	.31	.36
Payne	.08	.10
Provincial Asb	.17	.19
Pershing Man	.07	.10
Quemague	—	.43
Quejo	.05	.07
Rainville	.28	.31
Rand Mal	.09	.11
Roymont	.12	.14
Scott Chib	.10	.11
Signal O & M	.55	.60
South Bachelor	.40	.45
South Chib	—	.21
Titanium	.21	.25
Troisec	.05	.10
Tomiska	.01	.06
Vauze Dufault	.26	.28
Wm Lays	.10	.12
Young Dave	.10	.12



LE PRÉSIDENT de la compagnie Shawinigan Water and Power, M. J.-A. Fuller, a annoncé aujourd'hui la nomination de M. Lester McGillis au poste de vice-président adjoint et directeur du Service des Achat. Il succède à M. George Campbell, qui vient de prendre sa retraite.

Ils seront poursuivis

Un porte-parole du ministère de la Chasse et des Pêcheries a annoncé, hier, que les 54 propriétaires des perdrix qui ont été trouvées dans un entrepôt de Montréal seront traduits en Cour. Les officiers du département ont fait la découverte après le 6 janvier, date d'expiration pour la conservation légale de ce genre de gibier.

Les oiseaux ont été saisis lors

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 137502 — H. J. Silver Fur Mfg Co. Ltd., demanderesse, vs S. Kerman défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953 à deux heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 3429 rue Prud'homme en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT VINCENT DIODATI, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953 HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 318096 — Electric Appliances Limited, demanderesse, vs Kai Wiseman, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953 à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur au No 5305 rue Clark en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en frigidaire, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT VINCENT DIODATI, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953 HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 240019 — Jean Zalloni, demandeur, vs Armand Michaud, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953 à onze heures de l'après-midi à la place d'affaires dudit défendeur au No 10710 Blvd St-Laurent en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, clavographe, filières, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT VINCENT DIODATI, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953 HA. 5830

d'une descente effectuée la semaine dernière. Le porte-parole du ministère a déclaré que l'ignorance d'une loi n'autorise personne à la violer.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 291511 — J. & C. Beisler Co. Limited, demanderesse, vs Morris Mendel Green, (Montreal Trusting Co.), défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2959 rue Soissons, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 199517 — The Wawanesa Mutual Insurance Company, demanderesse, vs Albert Villeneuve, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 10749 rue Parc Georges, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Meteor portant licence 177-797 P.Q. 1952 et accessoires. Conditions : ARGENT COMPTANT Roland LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 235850 — Henri Paul & Maurice Houle, (H. P. & M. Houle Eng.), demandeurs, vs G. Leblanc, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 1444 rue Galt, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en filières, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Roland LACHANCE, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 208289 — Edouard Laroche, demandeur, vs Rosaire Cloutier, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi, au 4142 d'affaires dudit défendeur, au No 4142 Blvd Gouin Est, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 télévision Coronet, caisse enregistreuse, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Marcel MARC, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 208289 — Edouard Laroche, demandeur, vs Rosaire Cloutier, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi, au 4142 d'affaires dudit défendeur, au No 4142 Blvd Gouin Est, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 télévision Coronet, caisse enregistreuse, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Marcel MARC, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 208289 — Edouard Laroche, demandeur, vs Rosaire Cloutier, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi, au 4142 d'affaires dudit défendeur, au No 4142 Blvd Gouin Est, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 télévision Coronet, caisse enregistreuse, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Marcel MARC, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 226407 — Edouard Laroche, demandeur, vs H. Gaudreault, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à deux heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 3448 rue Cuvillier en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Marcel MARC, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 134253 — Edouard Laroche, demandeur, vs J. E. Vermette, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à deux heures de l'après-midi à la place d'affaires dudit défendeur, au No 4108 Blvd Gouin Est, en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en caisse enregistreuse, frigidaire, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Marcel MARC, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 7737

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 175524 — Tristan E. Coffin, (Montreal Optical Shop), demandeur, vs Jean Maurice Leduc, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 800 rue Ste-Marguerite en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT L. ROLLAND, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. HA. 5830

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

La Patrie

Annouces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous : 2 centins par mot, minimum 15 mots.

Semi-display sur semaine 8e la ligne ; le dimanche 20e la ligne et samedi et dimanche 28e la ligne.

Les avis de naissance, décès, mariage, funérailles, messe de requiem, services anniversaires, cartes de remerciements et avis In Memoriam, chargés au taux uniforme : sur semaine 75c ; le dimanche \$1.00.

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance. Demandez prospectus gratuits. Adressez : Caster 5, St-Hyacinthe, Québec.

DIVERS

ALTERATIONS, couture, pantalons, paletots manteaux d'hiver refaits pour enfants. BE 7309. 129 rue Mont-Royal Est.

MEDECINS

A. BRISEBOIS, M. Médecin. Chirurgien, gradué de l'Université de Paris. Maladies du cœur, estomac, foie, reins, peau, sang, impuissance, stérilité, maladies urinaires, vénériennes, diabète, goutte, obésité 816 rue Sherbrooke est, pres St-Hubert. FR 5252

PROPRIETE A VENDRE

PROPRIETE à vendre, trois étages, quatre logis, 1813 Dorchester Est, Montréal.

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT meublé à louer. S'adresser à : 2465, Chemin Chambly, Longueuil.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Terrebonne — Cour de Magistral — No 12458 — Doris Labelle, demandeur vs Vincent Pettrell, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à douze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur, au No 3668 rue Adam, Apt. 2, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en radio, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT VINCENT DIODATI, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. HA. 5830

Province de Québec — District de Terrebonne — Cour Supérieure — No 21919 — Ste-Thérèse Automobile Ltée, demanderesse vs Julien Villeneuve, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953 à deux heures de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2350 rue Bon Air, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 camion Ford portant licence F-62606 P.Q. 1952, meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Paul E. LINTEAU, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 7737

Cour d'Echiquier du Canada — No 62659 — La loi de l'impôt sur le revenu et ses amendements demandeur, vs Alfred De La Fontaine, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 5167 rue Berri en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT J. A. MAILHOT, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. HA. 1080

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

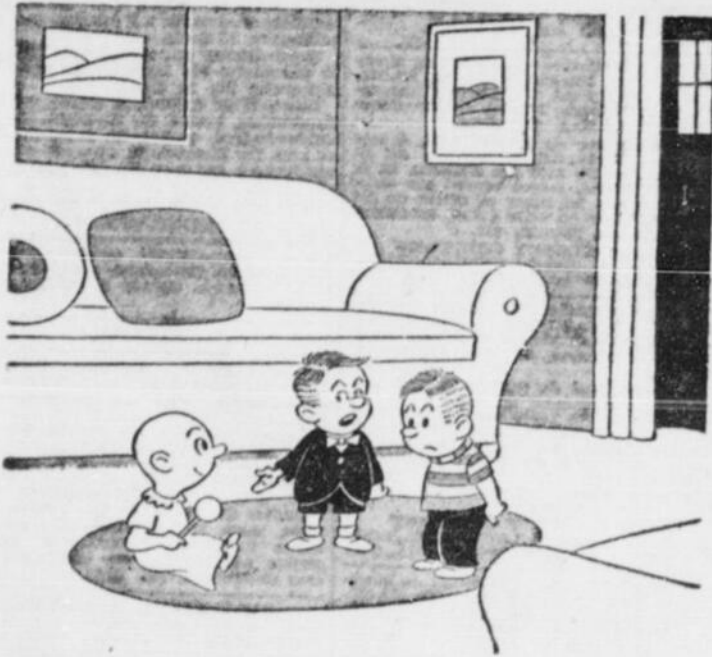
Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

Province de Québec — District de Montréal — Cour de Magistral — No 229749 — Paul Langelier, demandeur, vs Lucien Boivin, défendeur.

Le 30ème jour de janvier 1953, à une heure de l'après-midi au domicile du dit défendeur, au No 2592 rue Bourbonnière en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc... Conditions : ARGENT COMPTANT Gabriel DORION, H.C.S. Montréal, ce 20 janvier 1953. MA. 3619

RIONS UN PEU



— Il a le visage très jeune... c'est seulement sa tête chauve qui le fait paraître plus vieux.

TRAVERS AMUSANTS



RIPPE KIRIBI

Il a préféré mourir

SUICIDE



TARZAN

Le prisonnier s'évadera

MALADRESSE



HOPALONG CASSIDY

Il n'en reste plus que quatre

ET D'UN



PHILOMÈNE

Visage à deux faces

JALOUSIE

**JEANNINE ET PATAUD**

La joie et le bonheur

GUERISON

**LE FANTÔME**

Il ne veut pas parler

SILENCE

**ROBERT L'INTREPIDE**

Quelqu'un s'y intéresse

PROMENADE

**JOS BRAS-DE-FER**

Son moral est bas

VISITE



NOUVELLES de ● B.A.S.E.B.A.L.L

BROOKLYN — (PAF) — Duke Snider est devenu le 17e Dodger de Brooklyn à remettre son contrat signé pour la saison 1953, hier. On croit qu'il recevra un salaire de \$23,000, soit une substantielle augmentation sur son cachet de l'été dernier.

Snider, âgé de 26 ans, a main-
tenu une moyenne au bâton de .303 la saison dernière, finissant en force après avoir été inactif au mois d'août. Dans les 36 dernières parties du Brooklyn, l'ex-voltigeur des Royaux de Montréal frappa pour une moyenne de .355. Il frappa 21 circuits et fit compter 92 points au cours de la saison.

Le voltigeur-centre, qui frappe gaucher, a réussi quatre circuits au cours de la Série Mondiale de l'automne dernier pour égaler le record établi par Babe Ruth et Lou Gehrig. Il frappa pour une moyenne de .345 durant cette classique. Ses totaux de 24 buts et de 14 buts supplémentaires grâce à de longs coups sûrs ont établi de nouveaux records tandis que ses six coups sûrs de plus d'un but ont égalé un autre record.

MILLER EST EXIGEANT

ASHEVILLE, Caroline du Nord. (P.A.F.) — Bill Miller, lanceur recrue des Yankees de New-York autrefois avec les Chefs de Syracuse de la ligue Internationale, a laissé



DUKE SNIDER

savoir aux directeurs des champions du monde, sa façon de pensée. Celle-ci, dans les circonstances se résume à cette déclaration:

"Vous me dites de vivre comme un Yankee, de me conduire comme un Yankee, de m'habiller comme un Yankee — alors payez-moi comme un Yankee."

Le gaucher de 25 ans a exprimé cette opinion lorsqu'il a retourné son contrat, sans le signer, au gérant général des Yankees, George Weiss, au cours de la fin de semaine.

"Comprenez-moi bien", a-t-il ajouté. "J'aime lancer pour les Yankees. Cela est facile et j'aimerais être un Yankee toute ma carrière. Mais je m'attends à recevoir un salaire que je considère raisonnable".

Miller a admis que le contrat stipulait une augmentation de salaire, mais que celle-ci n'était pas suffisante. Miller eut un dossier de 4-6 avec le New-York l'été dernier. Il fut repêché du Syracuse à la fin de la saison 1951 après avoir gagné 16 parties et en avoir perdu 10.

Miller en a profité pour rendre hommage à Casey Stengel, gérant des Yanks et qu'il considère le meilleur dans le baseball.

Durant les mois d'hiver, Miller dirige une école de baseball pour garçonnets avec Don Thompson, voltigeur des Royaux de Montréal, qui se rapportera aux Dodgers de Brooklyn ce printemps.

CLEVELAND — (PAF) — L'ancien président Ellis Ryan et 22 de ses partisans lors de la dispute du mois dernier pour obtenir le contrôle du club de baseball Cleveland, ont vendu les actions qu'ils détenaient pour une somme d'environ \$800,000.

Le bureau d'administration des Indiens a annoncé, hier, que la vente de 1,300 actions détenues par le groupe Ryan avait été complétée, hier. Les obligations vendues ont rapporté approximativement \$600

chacune à comparer à \$100 il y a trois ans.

CHICAGO. — Les White Sox de Chicago ont obtenu le joueur d'intérieur Fred Marsh des Browns de St-Louis contre le premier-but et voltigeur Dixie Upright. Les White Sox auraient aussi reçu la somme de \$20,000. Cet échange a été complété hier après un entretien tenu entre Frank Lane et Bill Veck.

Marsh, qui évolue dans la ligue Américaine depuis deux ans, peut jouer au troisième but, au deuxième but et à l'arrêt-court. Il a pris part à 130 parties avec les Browns en 1951 et il a frappé pour une moyenne de .242. Il a fait compter quarante-trois points.

CLEVELAND. — Le gérant Hank Greenberg, des Indiens de Cleveland, a commencé "à parler d'affaires" avec le vétérinaire lanceur droitier Early Wynn. Selon les rapports obtenus, Wynn, qui a remporté 23 victoires en 1952, se montrerait très exigeant.

On croit généralement que les Indiens devront déboursier environ \$100,000 en salaires pour les lanceurs Wynn, Bob Lemon et Mike Garcia.

Carnaval d'hiver sur le Mont-Royal

Le Carnaval d'hiver organisé par les élèves du collège Sir George Williams réunira une grande foule sur le Mont-Royal le 7 février prochain.

Quoique ce soit le quatrième carnaval du genre dans les annales du collège, c'est la première fois que ce carnaval a lieu à Montréal. C'est aussi la première fois que tous les élèves y participent, ceux du soir comme ceux du jour.

Le Carnaval commencera à 10 h. du matin. Il y aura d'abord des concours de ski, puis de sculptures de neige. On procédera ensuite à la construction d'un palais de glace et d'un trône pour la reine du Carnaval. Puis suivront (à 11 h. 30) des courses de toboggan et un concours de coupe de bois.

L'ouverture officielle du Carnaval se fera à 2 h., sous la présidence de M. K. E. Norris, principal du collège Sir George Williams. Puis la reine du Carnaval sera couronnée par M. le doyen H.-E. Hall. Les étudiants participeront ensuite à une grande "course au trésor" et à des jeux divers. On assistera ensuite à des numéros de patinage de fantasia présentés par les "Silver Blades".

Dulat triomphe à Hialeah Park

HIALEAH. — Dulat a causé une forte surprise hier à la piste d'Hialeah Park alors qu'il a gagné la course principale de la journée, une affaire d'un mille et un huitième.

Dulat, un négligé des parieurs, a rapporté la somme de \$17.80 pour deux dollars. Il a couru la distance en 1:52 2-5 minute. Il a fini trois longueurs en avant de Blue Volt. Evicted a terminé troisième.

C'était la première victoire de Dulat depuis 1951. Il était conduit par Hedkey Woodhouse.

Toe The Front, conduit par Ted Atkinson, a gagné la deuxième course pour rapporter la somme de \$14.70 après que Bienfly eût gagné la première course, rapportant \$17.40 pour deux dollars. Le pari double a rapporté \$144.80.

SYDNEY — Les millionnaires de Sydney, de la ligue de hockey des Provinces Maritimes ont fait une offre à Walter (Bebe) Pratt, ancien joueur de défense étoile de la ligue Nationale.

Pratt n'a pas donné de réponse. Le vétérinaire, qui a connu une carrière de 517 parties dans la ligue Nationale, a démissionné hier comme coach des Royaux de New Westminster, de la ligue de l'Ouest.



AU CANADIEN NATIONAL. — A gauche, M. Henry J. Bevin, dont la direction du Canadien National vient d'annoncer la promotion au poste de gérant du bureau du tourisme et des congrès, et à droite, M. J. Aylre Breaux, nouvel agent du service des voyageurs pour le même réseau à Montréal.

Le Laval perd 5-2 contre Miron Frères

Le Miron Frères l'a emporté par 5 à 2 sur le Laval Sr. Gaudet a été sensationnel dans les buts des visiteurs, tandis que Bourassa, Archambault et Nadeau ont brillé à l'offensive. Lagacé et Sigouin se sont distingués sur le Laval.

Le Laval Juvenile a obtenu une difficile victoire sur le Sainte-Rose Juvenile, 3 à 2. Cécyre, Contant, Lamoureux, Poupart et Bordeleau, qui a enregistré le point victorieux, se sont mis en vedette pour les vainqueurs; Rémillard, Valiquette et Gagnon pour Sainte-Rose.

L'Ecole François de Laval a défait le Laval Bantam A, 4 à 2. Scofield et Leclerc se sont distingués pour les Collégiens, R. Major, Huet et Boivin pour les visiteurs. Le cerbere Maillé, avec 27 arrêts, a été l'étoile de la partie.

Le Laval Bantam B, continuant sa belle poussée a battu le Pont-Viau, 11 à 2. Dumberry y est allé de 3 points et 2 assistances. Guimond, Lincourt et Brunette de 2 buts chacun. Dumont a compté pour le Pont-Viau.

Le Laval Pee-wee, qui n'a pas encore goûté à la défaite, a gagné 5 à 1, contre Montréal-Nord. Thibault, Renaud, Lalancette, Lincourt, Bouvrette et Dagenais ont été les artisans de la victoire. Couture a sauvé son équipe du blanchissage. M. Patrick Bouvrette, ancienne étoile du Saint-Jérôme, a arbitré cette formidable rencontre de pygmées.

Le Père Desmarais au Plateau demain

Le 22 janvier au Plateau, à 8 heures 30, le R. P. Desmarais, bien connu du public montréalais, donnera une conférence sur le sujet: "Je reviens de Fatima". Cette première conférence officielle de la saison suit un voyage de six mois au Brésil et au Portugal.

La soirée est sous les auspices de l'Union régionale des anciens des Frères des Ecoles chrétiennes.

Long débat sur la loi des villes minières

QUEBEC, 21. — Le nouveau ministre d'Etat, M. Jacques Miquelon, a prononcé hier, son premier discours important en Chambre pour expliquer les modalités d'un projet de loi concernant la réglementation des villes minières.

Le ministre insistait sur l'importance de prévoir la naissance de villes-champignons dans ces régions nouvelles.

M. MARLER

M. Marler exposa les raisons pour lesquelles il ne peut approuver la loi sans réserve.

Il déclare, d'abord, qu'il n'est pas opposé au principe d'aider les municipalités qui surgissent dans les régions des mines. Seulement, il trouve les pouvoirs que veut se faire donner le gouvernement par trop étendus. Le gouvernement veut en effet se faire donner le pouvoir non seulement de fixer les limites de la ville, d'en nommer le maire et les conseillers pour une période de cinq années, mais il veut aussi s'autoriser à procéder au démembrement d'autres municipalités et à l'annexion de territoires sans consulter les intéressés.

M. MIQUELON

M. Jacques Miquelon, après avoir rappelé d'abord le progrès industriel



QUELLE OREILLE?

Ces jours derniers, l'approche de la finale de la Coupe rendait un peu nerveux M. Humarau, président des Girondins.

Alors qu'il compulsait son énorme courrier, avant-hier soir, voilà qu'il ne retrouve plus le fameux crayon bleu qui lui sert à annoter sa correspondance.

— Mon crayon! où est mon crayon? fuimaine-t-il à l'adresse de sa blonde secrétaire. Celle-ci laisse tomber d'un ton calme:

— Vous l'avez derrière l'oreille, Monsieur.

Alors l'autre, les mains fébriles, la voix impatiente:

— Je n'ai pas de temps à perdre, Mademoiselle. Précisez-moi quelle oreille?

UNE SORTIE URGENTE

Un docteur est appelé par téléphone pour une partie de bridge entre confrères.

— Faut-il que tu sortes absolument, demande sa femme?

— Oh! oui, ce doit être très grave, il y a déjà trois médecins là-bas.

JEAN RIGOLE.



— Et quand votre voisin aura ouvert ses volets, vous aurez une vue splendide sur la mer.

Au sujet du nom de cette ville, il dit qu'elle ne s'appellerait pas Barvue, car ce n'est pas un nom pour une ville.

De son côté, M. Gagnon a souligné les avantages de la loi des villes minières. Il dit qu'à Chibougamau, la première vente a donné \$100,000.

La loi fut ensuite adoptée sur division.

Commandes d'engrais

QUEBEC, 21. (D.N.C.) — Le Conseil des engrais chimiques du Québec s'adresse aux cultivateurs qui n'ont pas encore commandé les engrais dont ils auront besoin en 1953. Il signale à ces cultivateurs qu'ils peuvent encore profiter d'une offre de rabais de \$1.50 par tonne d'engrais. Tout ce qu'ils ont à faire est de donner leurs commandes sans retard et de consentir à prendre livraison des engrais d'ici au 31 janvier.

Les engrais actuellement commandés ne sont payables qu'au 1er mai, mais sur toutes les expéditions faites d'ici le 31 janvier, il y aura un rabais de \$1.50 la tonne. On pourra obtenir des agents vendeurs d'engrais chimiques les renseignements nécessaires pour assurer la parfaite conservation des engrais jusqu'au printemps prochain.

Mots Croisés de la "Patrie"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										

HORIZONTALEMENT

- 1 — Cotonneux, couvert d'une espèce de duvet.
- 2 — Qui se rapporte à la bouche — Peul de chose.
- 3 — Pronom personnel — Très petit golfe — Dans.
- 4 — Petites bêtes.
- 5 — Deux voyelles — Dresser, ériger.

Solution du problème d'hier

G U E U L E T O N A
U R R I O D E U R
E A G E N C E R E
U R N E A I O N
S I E N A N O N N E
A S T I N E E R
R I R E T E L
D A R D I E R E I R
M A I S A R E T E
I D E M I R E T
L I E R U S E S

VERTICALEMENT

- 6 — Damné — En tes.
- 7 — Gros cordage qui sert à soutenir le mât d'un navire — Equerre — Enduit tenace.
- 8 — Dans "toi" — Particule affirmative — Facile.
- 9 — Mesure itinéraire chinoise — Préfixe signifiant nouveau — Venus au monde.
- 10 — Choisi — Grand Lac.
- 11 — Suite ininterrompue — Usages, coutumes — Petit ruisseau.
- 1 — Grands filets pour prendre les perdrix.
- 2 — Borne, lisière — Astre fixe.
- 3 — Possessif — Suc de raisin, évaporé jusqu'à consistance du miel — Ville de Chaldée.
- 4 — Nom spécifique du concombre sauvage.
- 5 — Conjonction négative — Deux voyelles.
- 6 — Terminaison, conclusion.
- 7 — Disciple.
- 8 — Ville de Chaldée — La première femme — Animaux têtus.
- 9 — Lettre grecque — Pronom personnel — Attacher.
- 10 — Voyelles jumelles — Avoir un résultat bon ou mauvais.
- 11 — Qu'on apporte en naissant — Abréviation de sainte — Possédé.

Joe Walcott réplique à Bob Christenberry

CAMDEN, N.-J., 21 — (PAF) — Jersey Joe Walcott a déclaré, hier, qu'il a l'intention bien déterminée de rencontrer le champion poids-lourd Rocky Marciano. Il a aussi dit à la Commission Athlétique de New-York — particulièrement au président Robert Christenberry — qu'il n'a pas besoin de quiconque pour décider quand le moment de prendre sa retraite sera venu.

Walcott a vigoureusement protesté contre la déclaration faite, hier soir, par Christenberry à l'effet qu'il (Walcott) ne combattait probablement plus jamais. Christenberry a dit lors du quatrième diner annuel de l'Association des commentateurs et rédac-

teurs sportifs de Wilmington: "Je doute sérieusement que Walcott combatte de nouveau". Il a expliqué que les règlements de la commission et de presque toutes les commissions des autres états américains ne permettraient pas d'accorder un permis à un pugiliste une fois qu'il a 40 ans.



Jersey Joe WALCOTT

"J'aurai 39 ans le 31 janvier", a affirmé Walcott.

"Et en autant que M. Christenberry est concerné, je dirai qu'il n'est rien de plus qu'un chasseur d'hôtel. Il n'a rien fait pour la boxe", a-t-il encore dit.

"Et voici quelque chose que vous n'oserez peut-être pas imprimer. J'aimerais bien que les gouverneurs des différents états cessent de considérer les commissions de boxe

autre Berry pour me dire que je devrais prendre ma retraite. "Nous avons l'intention bien arrêtée de rencontrer Marciano", a poursuivi Walcott. "Mais je ne ferai rien tant que mon gérant (Felix Bocchicchio) ne sera pas en bonne santé."

Bocchicchio souffre du cœur et est actuellement hospitalisé. Sa condition est dit-on "sérieuse". Bocchicchio a jusqu'ici insisté pour que le combat-revanche entre son protégé et Marciano ait lieu à Miami ou à Atlantic-City, où il croit que le match attirera de plus fortes recettes. L'International Boxing Club de New-York veut par contre présenter le combat à Chicago le 10 avril.

Savoie rencontrera le champion mondial

Armand Savoie s'est mérité un combat contre le champion mondial Jimmy Carter en triomphant de Glen Flanagan, lundi dernier, au Forum. Ce match sera disputé le 16 février au Forum, mais il sera "au-dessus de la pesanture" et ne sera que de 10 rondes, ce qui veut dire que le titre de Carter ne sera pas à l'enjeu.

La prochaine séance de boxe au Forum sera présentée le 2 février alors que Johnny Bratton, ancien champion mi-moyen du monde, rencontrera Danny Wonber, un boxeur géré par George Gainford, ancien gérant de Ray Sugar Robinson. On a annoncé que Wonber sera à Montréal une semaine avant le combat, tandis que Bratton le suivra trois jours plus tard. Ce match sera de dix rondes.

Repos prolongé pour Prentice

CHICAGO, (PAF) — Dean Prentice, ailier gauche des Rangers de New-York qui fut blessé dimanche soir lors d'une joute contre le Chicago, a appris hier qu'une autre dure mise en échec pourrait mettre fin à sa carrière.

Prentice a été traité à l'hôpital Henrotin après une collision avec Lee Fogolin, des Black Hawks. Le Dr Myron-J. Tremaine, médecin du club Chicago, a examiné Prentice et a dit que le joueur lui avait admis qu'une hémorragie ventrale s'était deux fois développée après des coups reçus au cours d'une joute, ce qui inquiète le médecin. Le Dr Tremaine a suggéré aux Rangers de faire subir un examen complet à Prentice avant de lui permettre de jouer de nouveau.

SENICK EST RAPPELÉ

NEW-YORK, (PAF) — Les Rangers de New-York ont rappelé hier l'ailier gauche George Senick, âgé de 23 ans, des Quakers de Saskatoon dans la ligue de hockey de l'Ouest.

Senick, qui mesure 5 pieds et 10 pouces et pèse 175 livres, a marqué 20 buts et a été crédité de 32 passes réussies en 35 joutes avec le Saskatoon jusqu'ici. On croit que Senick se rapportera aux Rangers à temps pour participer à la partie de jeudi soir contre les Red Wings à Détroit.

Kramer bat Sedgman

LOUISVILLE, Ky., 21. (PA) — Jack Kramer, utilisant efficacement son puissant service, a défait Frank Sedgman, 6-3 et 6-2, hier soir, pour réduire l'avance de son rival à 6 gains à 4 dans leur tournée de tennis professionnel.

Dans l'autre match, Pancho Segura a défait Ken McGregor pour la onzième fois consécutive, 6-4 et 8-6.

Kramer a annoncé qu'il est peu probable que la troupe aille en Australie à cause de la décision de l'Association de Tennis amateur de ce pays de toucher 25 pour cent des recettes.



YUKON ERIC

Kowalski se promet de mener la vie dure à Eric ce soir

Le champion mondial poids-lourd à la lutte, Wladek Kowalski, est arrivé à Montréal, hier soir, et a immédiatement menacé de faire un autre mauvais parti à Yukon Eric dans leur deuxième match-revanche, ce soir, au Forum. Yvon Robert sera l'arbitre de cette fameuse rencontre.

On sait qu'à leur rencontre pour le titre il y a quelques mois, Eric s'est fait arracher l'oreille gauche par un coup de genou du champion. Le colosse d'Alaska a dû par la suite demeurer inactif et s'était juré de prendre une revanche en règle lors de leur première réunion.

Malheureusement, l'arbitre Jack Sharkey a disqualifié Eric la semaine dernière tout comme celui-ci s'ap-

prêtait à donner le coup de grâce au champion. Etant donné que la victoire de Kowalski était pour le moins douteuse, on a décidé de réunir ces deux adversaires de nouveau ce soir.

Kowalski s'est exprimé comme suit hier soir: "Je ne peux comprendre comment Eric se mérite tant de combats de championnat quand d'autres le méritent plus que lui. Ça fait déjà trois ou quatre combats pour le titre qu'il obtient et la dernière fois il a été disqualifié."

Pourquoi lui donne-t-on le droit de me rencontrer? Je suis fatigué de ces passes-droit et s'il faut que je blesse encore Eric pour m'en débarrasser, je n'hésiterai pas à le faire. C'est à peu près la seule façon dont je peux m'en débarrasser. Et que ce soit Robert ou n'importe quel homme comme troisième homme dans l'arène, je ne me laisserai pas arrêter par qui que ce soit."

En semi-finale, un autre match revanche retient l'attention des fervents: c'est celui qui oppose encore les frères Emile et Ernie Dusek à Larry Moquin et Manuel Cortez. L'une des préliminaires mettra aux prises Whipper Billy Watson et Lou Plummer.

Le premier combat de la soirée est une surprise puisqu'il a été changé à la dernière minute. Les amateurs seront contents de revoir le fabuleux colosse Ski-Hi Lee aux prises avec Honest Johnny Valentine.

Jack Adams s'explique

TORONTO, — (PAF) — Jack Adams, gérant général des Red Wings de Détroit qui a été accusé par l'instructeur Dick Irvin des Canadiens de Montréal, hier, d'avoir visité la chambre des arbitres au cours de la joute de dimanche soir entre le Détroit et Montréal, contrairement aux règlements de la ligue Nationale de hockey, a déclaré à Détroit:

"J'ai été invité à entrer dans la chambre par l'arbitre Red Storey. Je voulais savoir pourquoi on n'avait pas décerné une punition majeure aux Canadiens lorsque Tony Leswick, des Wings, fut blessé à la deuxième période. Il fallut plusieurs points de suture avant de fermer la coupure subie par Leswick."

Cardell prédit une surprise

WASHINGTON, 21. (PAF) — Kid Gavilan, champion poids mi-moyen du monde, rencontrera Vic Cardell à Washington ce soir lors d'un combat de 10 rondes. Il s'agit d'un match préparatoire pour Gavilan qui doit défendre son titre contre Chuck Davey le mois prochain.

Gavilan, à tout événement, croit que c'est un match préparatoire. Cardell, un gaillard ambitieux de 24 ans de Wilson, Conn., n'est pas tout à fait du même avis. A qui veut l'entendre, il a annoncé qu'il battrait Gavilan et que la seule question à régler était de savoir quand ils se rencontreraient de nouveau, cette fois pour le championnat.

Gavilan sera le grand favori, néanmoins. Cardell a gagné 63 matches, dont 16 par K.O., en a annulé sept et, enfin, en a perdu 10. Il n'a été mis hors de combat qu'une fois, soit par Ike Williams.

Pinky May est nommé gérant du club de baseball Sherbrooke

SHERBROOKE — Lewis Matlin, gérant d'affaires des Indiens de Sherbrooke de la ligue Provinciale, a annoncé l'engagement de Merrill "Pinky" May comme gérant pour la prochaine saison.

Sherbrooke a une entente complète avec les Indiens de Cleveland de la ligue Américaine cette saison. Le club Sherbrooke reprendra ses activités en 1953. La saison dernière le club a suspendu ses activités par suite d'un incendie qui a détruit le stade.

May est un ancien porte-couleurs des Phillies de Philadelphie. Il était avec cette équipe de 1939 à 1946. Il assumera ses nouvelles fonctions lorsque Sherbrooke se mettra à l'entraînement à Daytona Beach, Floride, en avril.

May a débuté comme gérant en 1947 avec le club Albany de la ligue Eastern qu'il gère cinq ans. Il est passé au club Spartanburg de la ligue Tri-State l'an dernier.

Les clubs de May ont toujours terminé en première division de leur circuit, à l'exception du club Albany qui termina en 8ème place en 1951. En 1949 il a conduit le club Albany au championnat. En 1947 et 1948, son club a terminé en 2ème place et troisième en 1952.

May demeure à Laconia, Indiana, et est le père de trois enfants. Il a signé son premier contrat professionnel en 1932 avec le club Cumberland de la ligue Middle-Atlantic. La saison suivante il passait à la ligue Piedmont, un circuit de classe "B", avec le club Durham. En 1935 il était avec les Bears de Newark de la ligue Internationale. La direction du Cleveland est assurée que May connaîtra de beaux succès comme pilote du club Sherbrooke.

A Québec, la rumeur continue de circuler que George McQuinn abandonnerait le poste de gérant des Braves de Québec pour accepter une position semblable avec le club Elmira, une ferme des Dodgers dans la ligue Eastern.

Campbell veut un temple national

MONTREAL (P.C.F.) — Clarence Campbell, président de la ligue de hockey Nationale, a laissé entendre hier qu'on n'avait pas amassé assez d'argent pour construire le genre d'édifice désiré pour le Temple de la Renommée du hockey.

"Nous voulons un édifice qui sera un temple national, non une cambuse", a-t-il déclaré.

Le président de la NHL a commenté une nouvelle de Kingston, Ont., à l'effet que le Temple international de la Renommée du hockey, qui est un projet datant déjà de quelque temps, a été plus ou moins oublié.

M. Campbell a expliqué que tous les clubs de la NHL avaient joué des parties hors-concours à Kingston et que l'argent ainsi récolté servirait éventuellement à la construction du temple. Il a ajouté que la ligue Nationale avait l'intention de mener jusqu'au bout ce projet.

On n'a pas encore commencé la construction du temple sur le site choisi.

Centre de ski à St-Gabriel

St-Gabriel de Brandon, surnommé la Perle des Laurentides, ouvre cette année un nouveau centre de ski. Tout le monde sait bien où est situé St-Gabriel, cela, grâce à son beau site enchanteur et laurentien qui le caractérise en été. Grâce aussi à son fameux lac et à la belle plage qui s'étend sur une longueur énorme. Nous voulons profiter de ces avantages d'été pour faire de St-Gabriel un centre sportif hivernal. Rien ne fut ménagé pour parvenir à ce but: un monte-pente des plus modernes d'une longueur de 2,200 pieds fonctionne à merveille. Un chalet des skieurs y fut construit et pour abriter nombre de skieurs et les faire jouir de toutes les aises que requiert le modernisme actuel.

Situé à cinq minutes du village, desservi par une route qui se rend à la côte même, ce nouveau centre de ski ne peut que vous encourager davantage à faire du ski et surtout d'en faire à St-Gabriel de Brandon. Ce centre de ski sera toujours en fonction puisqu'il est entretenu par le club de ski Brandon et opéré par Roland Armstrong, propriétaire du Manoir du Lac, à St-Gabriel de Brandon.

Les commodités de transport sont nombreuses: Brandon Transport Enrg donne un service quotidien et plusieurs spéciaux de fin de semaine. Le Pacifique Canadien donne un excellent service de fin de semaine qui accommode les skieurs de toutes les parties de la province. De plus, l'A.C.S.M. nous donne beaucoup d'avantages avec les clubs qui se dirigent par ici toutes les fins de semaine.

C'est dimanche le 25 janvier que l'inauguration officielle s'effectuera. La journée débutera par une messe des skieurs à 11 heures, à laquelle on bénira les skis. Le dîner sera servi après l'office et la bénédiction commencera à 2 hrs. Le ruban traditionnel sera coupé après la bénédiction et immédiatement après débutera le concours auquel prendront part des représentants de tous les clubs de l'A.C.S.M. et un magnifique trophée sera présenté au vainqueur.

Nous attendons beaucoup de monde et nous sommes certains que St-Gabriel de Brandon saura vous plaire autant en hiver qu'en été.

D'après les derniers rapports de notre moniteur en chef, Méréde Gravel, la neige est excellente et la piste est en bon ordre. Tous les préparatifs sont presque terminés et on espère une bordée de neige qui rendra le concours plus facile encore. Tous en foule à St-Gabriel de Brandon, le 25 janvier 1953.

Pour informations: Ecrivez ou téléphonez au Club de Ski, a.s.l. Doyle, sec., tél. 179w.



Bob CHRISTENBERRY

comme de bons endroits pour donner des positions de faveur à des hommes qui leur ont été utiles en politique. J'aimerais bien qu'ils nomment des présidents et commissaires connaissant et ayant de l'expérience dans la boxe au lieu de faire de la politique.

"Pourquoi nommer des hommes qui n'ont rien fait d'autre que conduire des élévateurs et gérer des hôtels et leur donner des nominations politiques qui leur permettent de botter le derrière de ceux qui n'ont fait que du bien pour la boxe?"

"Lorsque je ne pourrai plus satisfaire le public, je n'aurai pas besoin de Christenberry ou de tout

MORRIS'S
FINEST
SLOE GIN



Charlie HODGE...

Rousseau compte trois buts et Canadien déclassé Québec 6 à 0

(par ROLLAND RICARD)

Le Canadien de Sammy Pollock a donné une leçon de hockey aux Citadelles de Phil Watson, hier soir, au Forum en blanchissant les Québécois au compte de 6 à 0. Cette victoire donne au Tricolore une avance de cinq points en première position du classement du circuit Horwood, avec une partie de plus que les Citadelles à jouer.

Aucun but ne fut compté dans la première période. Le seul événement important de ce premier vingt fut le lancer de Yvan Chasles sur la lumière verte, derrière les buts des visiteurs, qui se fracassa en plusieurs morceaux. Chasle a également mérité une punition de mauvaise conduite. Il n'a pas pris une punition mineure que l'arbitre Munday lui a décernée.

ROUSSEAU BRILLE

Dès le début de la deuxième période les joueurs de Sammy Pollock envahirent le territoire des Citadelles et bombardèrent de tout côté Marcel Paillé qui n'a pu tenir le coup. Guy Rousseau donna l'avance aux Canadiens sur un lancer de la ligne bleue qui passa à travers plusieurs jambes avant de pénétrer dans la cage de Paillé. Henri Richard a obtenu un assist sur ce but. Moins d'une minute plus tard, avec l'aide de Lilley et Richard, Rousseau a réussi son deuxième but de la soirée. Lilley — un cousin des joueurs des Citadelles puisqu'il appartient à l'organisation des Rangers de New-York — a fait une passe parfaite à Rousseau devant les filets qui n'a donné aucune chance à Paillé de faire l'arrêt. Vers le milieu de la période, le "grand western" Lilley porta le compte 3 à 0 en faveur du Tricolore. Il s'empara d'une rondelle égarée dans le centre de la glace pour arriver seul devant le cerbère des Citadelles. Il a fait une feinte de lancer pour faire décaler Paillé et glissa la rondelle très tranquillement dans le côté opposé.

Les joueurs de Sammy ont dominé le jeu dans la dernière période et ajoutèrent trois autres buts pour déclasser complètement les joueurs de Watson. Butch MacKay, Claude Boileau et Rousseau comptèrent les buts des vainqueurs dans cette dernière période. Le but de Rousseau était son troisième de la soirée pour lui permettre de réussir le tour du chapeau.

Les Citadelles n'ont pas donné l'aspect d'un club combatif, hier soir, et sans la belle tenue de Marcel Paillé dans ses filets les Canadiens auraient triomphé par un compte beaucoup plus élevé.

Claude Provost, ailier droit du Canadien, même s'il n'a pas réussi un seul but et récolté aucun assist au cours de la joute, a été sensationnel au possible. Claude a fait de belles montées mais il a été très malchanceux près des buts adversaires. Camille Henry, l'as des Citadelles, a été blessé au cours de la deuxième période et n'a fait qu'une ou deux apparitions sur la glace dans le dernier vingt.

ROYAL PERD

Le Royal de Jacques Bélanger a dû baisser pavillon au compte de 3 à 0 contre les gros gars de St. Catharines dans la première joute du programme double. Les joueurs de Rudy Pilous ont affiché trop de classe pour les jeunes protégés de Bélanger.

Première période	
Aucun point.	
Pun.: Matika (6.27), Gagnon (9.56).	
Deuxième période	
1—St. Catharines: Marshall (Cullen)	1.42
2—St. Catharines: Schinkel (Marshall, Cullen)	15.13
Pun.: Kellogg (2.18), Matika (3.02), Polizzano (17.02), Maxwell (19.57).	
Troisième période	
3—St. Catharines: Cullen (Marshall)	3.10
Pun.: Kellogg (4.51), Roberts (8.29), McGillivray (12.17), Watson (14.55), Matika (19.34).	

Première période	
Aucun point.	
Pun.: Houle (8.45), Chasles (majoré 10 minutes, mauvaise conduite) (19.24).	

Deuxième période	
1—Canadiens: Rousseau (Richard)	3.38
2—Canadiens: Rousseau (Richard, Lilley)	6.04
3—Canadiens: Lilley (Hollingworth)	11.30
Pun.: Kukulowicz (3.57), Houle (5.35).	

Troisième période	
4—Canadiens: Mack (Richard, Lilley)	14.39
5—Canadiens: Boileau (Chasles, Boucher)	14.47
6—Canadiens: Rousseau (Mackay)	19.41
Pun.: Boucher (8.34), Thibault (12.40).	

MIAMI BEACH, Flo.—George Benton, 155, Philadelphie, bat par K. O. Bobby Lee, 150 1-2, Baltimore (6).



ROUSSEAU... 3 buts

La visite de Frank Sedgman et Kramer suscite un vif intérêt

La fameuse soirée de tennis qui sera offerte au Forum dans une couple de semaines, soit vendredi soir le 6 février prochain suscite déjà un immense intérêt à Montréal et dans la province et selon les autorités du Forum c'est une foule de plus de 12,000 personnes qui verra les étoiles Jack Kramer, Frank Sedgman, Ken McGregor et Pancho Segura au jeu ce soir-là.

Le match principal de la soirée sera nécessairement celui qui mettra aux prises les fameux canonnières que sont Frank Sedgman et Jack Kramer, les deux joueurs qui étaient si bien la "Big Game" (ou jeu de puissance) comme on l'appelle aux États-Unis.

Kramer a bien réussi à vaincre Sedgman assez décisivement une couple de fois depuis le début de la tournée, mais il a tout de même vu son jeune rival d'Australie lui donner tout le fil à retordre voulu certains soirs et après quinze jours de tournée et des matches enlevants à Los-Angeles, New-York, Princeton et Washington, Kramer ne mène que par un seul match.

De plus, les experts qui ont assisté aux matches joués jusqu'ici sont d'avis qu'après un mois de jeu, c'est-à-dire quand Kramer et Sedgman joueront à Montréal, Sedgman sera en mesure de se faire valoir de bien meilleure façon puisqu'il sera plus habitué à jouer sur un court de canévas.

Chose certaine, on assistera à un fameux match. Un autre match saura aussi intéresser quand Pancho Segura et Ken McGregor se feront la lutte. McGregor n'a pu rien faire de trop bon jusqu'ici, mais il faut admettre qu'il fait face à un fameux joueur en la personne de Segura, le fameux petit joueur ambidextre étant devenu depuis une couple d'années un des meilleurs joueurs du monde entier.

Tout comme Sedgman, toutefois, McGregor parviendra bien à chauffer Segura de près et nombreux sont ceux qui prédisent que le partenaire de Sedgman réussira bien à tenir son bout lui aussi.

Il y aura enfin un match de doubles le 6 février au Forum, les deux Australiens faisant face à Kramer et Segura et comme le faisait remarquer le connaisseur Lucien Laverture ces jours derniers: "Il sera impossible de demander mieux, en doubles, qu'un match mettant en lice Sedgman et McGregor contre les puissants Kramer et Segura".

Roy Robertson réélu président

Roy Robertson a été réélu président des Alouettes de Montréal, de la ligue de football Big Four, hier, lors de l'assemblée annuelle du club.

Charles Stone, trésorier, a été promu vice-président-administrateur pendant que Lucien Beaugrand était réélu vice-président. Fred Skelcher secrétaire-trésorier et Lew Hayman, gérant-général.

Les directeurs du club ont révélé que l'instructeur Doug Walker était parti en tournée dans le Québec et l'Ontario afin de trouver des recrues canadiennes qui seront invitées à se rendre au camp d'entraînement des Alouettes à Montréal à compter du 1er juillet.

Belle tenue des Américains

ADELAIDE, Australie, 21. (P.A.F.) — Un seul Américain a eu de la difficulté à gagner son match de deuxième ronde, hier, dans le tournoi de tennis pour les championnats de l'Australie-Sud.

Julia Sampson, de San Marino, Calif., a perdu un set contre Nancy Ellis, d'Australie, avant de gagner aux comptes de 8-10, 3-4 et 6-3. Les trois autres Américains participant au tournoi ont gagné sans peine.

Maureen Connolly, de San Diego, Calif., qui a récemment remporté le championnat australien en simple féminin, a éliminé facilement Mme A. Bate, 6-0 et 6-1.

Chez les hommes, Vic Seixas a triomphé de B. Yates aux comptes de 6-0, 6-1 et 6-2 pendant que Straight Clark éliminait H. T. Warhurst aux comptes de 6-4, 6-2 et 6-2. Le jeune Fausto Gardini, d'Italie, a rencontré un adversaire qui lui a donné passablement de fil à retordre, Neal Fraser. Il a finalement battu son rival aux comptes de 5-7, 11-9, 6-2 et 6-4.

En double, Seixas et Clark ont vaincu Rex Hartwig et D. Reig, 8-6, 6-4 et 6-4. Miles Connolly et Sampson ont par ailleurs éliminé Mme C. Rogers et Mlle H. Astley, 6-1 et 6-3.

St-Laurent bat Notre-Dame 5-2

Inspiré à l'offensive par Dupont qui a contribué à tous les points de son équipe enregistrant 4 buts et fournissant un assist sur le cinquième point, Saint-Laurent a défait Notre-Dame au score de 5 à 2 dans une joute régulière de la Ligue Intercollegiale. Trudeau et Tougas furent les seuls à tromper la vigilance de Labarre.

Dans une autre joute disputée entre Brébeuf et Grasset, les collégiens du Chemin Ste-Catherine ont défait le Grasset au score de 4 à 1. Bilo-deau a assuré la victoire à son équipe en comptant à la 27e seconde de la deuxième période son 2e but de la partie. Benoit sauva Grasset du blanchissage en comptant à la 4e minute de la 2e période. Alain et Laurendeau se signalèrent également pour Brébeuf.

L'équipe du Collège Brébeuf de la section "B" a remporté une brillante victoire sur le Sainte-Croix au compte de 6 à 3. Alors que le compte était égal 3 à 3 vers la fin de la 2e période, Létourneau s'est signalé en comptant 3 buts successifs pour assurer la victoire au Brébeuf. Lemire, J. Clément et Carrière se sont signalés pour les perdants.

St-Hyacinthe bat St-Jérôme 4 à 2

A St-Jérôme, hier soir, les Alouettes ont encaissé une défaite de 4 à 2 aux mains des Lions de St-Hyacinthe dans la seule partie au programme de la Ligue de hockey Provinciale.

Brennan a enregistré les deux buts des Jérômiens. Mahaffy a compté un but et fourni un assist pour monter seul en 1ère position chez les compteurs avec un total de 69 points, soit deux de plus que Emberg, du St-Thérèse.

Première période	
1—St-Jérôme: Brennan (Généreux, Bennett)	10.20
2—St-Jérôme: Brennan	18.16
Aucune punition.	
Deuxième période	
3—St-Hyacinthe: Laliberté (Mahaffy, Benoit)	12.29
4—St-Hyacinthe: Jacques (Gladu, Savary)	14.13
5—St-Hyacinthe: Michellin	15.00
(Punitions: Brennan (2), Plante, Benoit (mineure et 10 min. mauvaise conduite), Thompson.	
Troisième période	
6—St-Hyacinthe: Mahaffy (Laliberté)	10.29
Punition: Barliko.	

PHILADELPHIE—Gill Turner, 49 1-2, Philadelphie, bat par décision Bobby Dykes, 154, San Antonio, Tex. (10).

Ce qu'il y a de mieux

CLIMATISÉE

LA LUTTE TÉLÉVISÉE

CE SOIR — 9 HRES

ERNIE DUSEK & EMIL DUSEK

VS

Larry MOQUIN & Manuel CORTEZ

CBFT

Renaud remplacera McAtee dans les buts du Royal ce soir et demain

Pete Morin, le coach du Royal Senior, en a assez de Phil "Red" McAtee — pour le moment du moins — et il a décidé de le remplacer par Jean-Paul Renaud, des Castors de Ste-Thérèse de la ligue Provinciale, dans les deux importantes parties de ce soir à Québec et de demain à Chicoutimi.

Phil a bien désapprécié depuis qu'il est avec le Royal et il n'a gardé son poste si longtemps qu'à cause d'une couple de belles performances contre Ottawa et Québec. Renaud a bien fait à ses essais précédents avec le club du Forum et s'il continue à briller durant le voyage, il restera avec le Royal durant le reste de la saison.

RECRIE DU CANADIEN JR

Morin a également décidé d'utiliser le joueur de défense Butch Mackay du Canadien junior. MacKay sera le cinquième joueur de défense de l'équipe. Morin craint qu'un joueur de défense soit blessé et désire aligner MacKay par mesure de précaution.



BUTCH MacKAY

Il est inutile de dire que les deux joutes sont d'une importance capitale pour le Royal qui lutte présentement avec Chicoutimi pour la première place du circuit.

Les joueurs du Royal devront nécessairement montrer plus de combativité que dimanche dernier contre Shawinigan s'ils désirent triompher à Québec ce soir.

Morin utilisera de nouveau le trio formé de Jimmy Moore, Skippy Burchell et Lulu Denis pour tenir en échec la première ligne d'attaque des As Le pilote Punch Imlach utilisera probablement Gaye Stewart en compagnie de Jean



JEAN-PAUL RENAUD

Béliveau et Ludger Tremblay. Gerry Désaulniers, Walter Clune et Gary Edmondson sont toujours au repos et n'accompagneront pas le club à Québec et Chicoutimi. Gerry Plamondon jouera de nouveau en compagnie de Les Douglas et Eddie Litzenberger. Cliff Malone, Kenny Biggs et Bob Frampton formeront la troisième ligne d'attaque du Royal.

Depuis leur dernière partie contre le Royal, les As ont rappelé l'aider Pierre Brillant, un bon compte. Les As connaissent présentement de beaux succès et représentent certainement à l'heure actuelle l'une des meilleures équipes du circuit.

Les jeunes Jean-Guy Talbot et Butch Houle améliorent sensiblement l'équipe à la ligne bleue. En plus de Béliveau, Stewart et Tremblay, Punch Imlach compte sur

d'autres bons joueurs dont Kraiger, Crozier, Nixon, Carnegie, MacKay, Mario, Renaud et quelques autres.

Demain soir à Chicoutimi, le Royal devra surveiller étroitement le trio formé de Stan Smrke, Ralph Buchanan et Sherman White.

Le Royal reviendra dans la métropole vendredi puis se rendra à Sherbrooke samedi. Le club de Morin a connu de nombreuses difficultés contre le St-François et la prochaine fin de semaine présente un programme aussi chargé que le voyage à Québec et Chicoutimi. Sherbrooke sera au Forum dimanche.

Chicoutimi annule avec Ottawa et devance Royal par un point

CHICOUTIMI, Qué., 21 — (PCF) — Les Saguenéens de Chicoutimi sont montés seuls en première place du classement de la ligue Senior du Québec, hier soir, par suite de leur partie nulle, 1-1, contre les Sénateurs d'Ottawa.

Ils sont maintenant un point en avant du Royal de Montréal, qui ne



Bucky BUCHANAN

jouait pas hier soir. Les Sénateurs viennent en troisième place.

Ottawa a brisé l'égalité au début de la troisième période, quand Emile Dagenais marqua un but à 1:08 après une montée individuelle.

Sherman White et Stan Smrke fournirent des passes à Bucky Buchanan pour le but égalisateur, trois minutes plus tard. Les deux équipes lutèrent en vain durant le reste de la période et en supplémentaire pour compter de nouveau.

L'arbitre n'a décerné que cinq punitions mineures, dont trois aux Saguenéens.

Première période
Aucun point.
Punitions: Arundel, Tkachuk, Grigg, Perreault.

Deuxième période
Aucun point.
Punition: Glaude.

Troisième période
1—Ottawa: Dagenais 1.08
2—Chicoutimi: Buchanan (White, S. Smrke) 4.34
Aucune punition.

Période supplémentaire
Aucun point.
Aucune punition.

Turner bat Dykes

PHILADELPHIE. — Gil Turner a remporté une autre belle victoire hier soir alors qu'il a défait Bobby Dykes par décision unanime des juges dans un match de dix rondes.

Le jeune Turner a été constamment à l'attaque et a remporté la victoire haut la main. Dykes a vainement tenté d'envoyer son adversaire au pays des rêves dans les derniers assauts.

LOS ANGELES. — Santiago Esteban, 146, Walsenburg, Colo., bat par décision Chu Chu Jaminez, 137 1-2, Mexico (10).

Stan Smrke a devancé White en tête des compteurs seniors

Stan Smrke, des Saguenéens de Chicoutimi, a rejoint et devancé son coéquipier Sherman White, au cours de la dernière semaine, pour passer en tête des compteurs de la ligue de hockey Senior du Québec avec un total de 58 points.

Les 23 buts et 36 passes réussies de Smrke lui donnent un point d'avance sur White qui a un dossier de 21-31-58.

Le gros Jean Béliveau, des As de Québec, est celui qui a compté le plus fort total de buts, soit 32. Il en a obtenu cinq en deux joutes au cours de la fin de semaine. Avec les 24 assists qu'il a obtenus, cela lui vaut un total de 56 points.

Antr. Coriveau, le meneur durant quelque temps au début de la saison, et maintenant quatrième avec 22 buts, 32 passes réussies et 54 points.

Ted Hodgson, du Shawinigan Falls est le joueur le plus puni. Il a passé

exactement 118 minutes au banc des punitions.

Voici la liste des meilleurs compteurs:

	B	A	Pts
S. Smrke, Chicoutimi	23	36	59
White, Chicoutimi	21	37	58
Béliveau, Québec	32	24	56
Coriveau, Valleyfield	22	32	54
Buchanan, Chicoutimi	21	33	54
Campeau, Sherbrooke	16	34	50
L. Tremblay, Québec	20	25	45
Dubé, Sherbrooke	18	27	45
Burchell, Royal	14	31	45
Locas, Sherbrooke	23	21	44
Leclair, Ottawa	18	24	42
Bougie, Valleyfield	16	24	40
Litzenberger, Royal	20	17	37
Gravelle, Ottawa	18	19	37
Riopelle, Ottawa	11	24	35
Groiseau, Chicoutimi	14	20	34
Malone, Royal	12	22	34
Douglas, Royal	12	21	33
Guidolin, Ottawa	9	24	33
Denis, Royal	20	12	32
Bathgate, Shawinigan	15	17	32

Rosemont triomphe

Les Stars de Rosemont ont défait le Ste-Marguerite 2-0 dans une joute de la ligue de ballon-balai du parc Lafontaine. Cette victoire a permis aux Stars de monter en première position. Le club Rosemont a gagné le championnat de la ville en 1949, sous le nom de Rest. Pascal.

Débuts des éliminatoires de la ligue Métropolitaine ce soir

Les éliminatoires de la ligue de hockey Métropolitaine débiteront, ce soir, à l'aréna de St-Laurent. Dans la première partie de ces séries semi-finales de trois de cinq, le St-Vincent-de-Paul qui a remporté le championnat de la ligue par une forte marge rencontrera le St-Laurent, tandis que le St-Ambroise sera opposé au Terrebonne dans l'autre joute.

Les parties de ces séries seront à finir. Le St-Vincent de Paul qui a terminé la saison en première position avec une avance de neuf points sur le Terrebonne est légèrement favori pour éliminer le St-Laurent et passer ainsi en finale.

Les joueurs de Jean-Louis Scofield devront cependant être à leur meilleur car le St-Laurent est l'équipe la plus améliorée de la ligue.

Yvan Prud'homme, l'instructeur du St-Laurent, est confiant de

COMPTEURS

	pj	b	a	Pts
Lalonde, St-Vincent	13	16	11	27
Tardif, St-Ambroise	12	11	10	21
Boileau, St-Vincent	13	7	13	20
Paul, St-Laurent	12	12	7	19
Gratton, St-Ambroise	13	7	12	19
Larivée, Terrebonne	13	7	10	17
Bossy, Terrebonne	13	9	7	16
Bazinnet, Terrebonne	14	4	12	16
Houvette, Terrebonne	14	4	11	15
S.uvé, St-Vincent	13	8	15	15
Brochu, St-Vincent	13	8	7	15
Désautels, St-Vincent	13	10	4	14
Loiseau, St-Vincent	13	8	6	14

GARDIENS DE BUTS

	pj	pc	bl	Moy.
Groulx, St-V.-de-Paul	12	34	0	2.83
Miller, Terrebonne	14	57	0	4.07
Bergeron, St-Ambroise	10	47	0	4.70
Cadioux, St-Laurent	10	46	0	4.60
Molisan, St-Ambroise	2	11	0	5.50
Wood, St-Laurent	1	10	0	10.00

WHITE PLAINS, N.Y.—Jimmy Herring, 160 1-4, Brooklyn, bat par décision Mack Stanford, 160 1-4, Englewood, N.J. (8).

NEWARK, N.J.—Doug Carter, 137, Newark, bat par décision Bob Fenty, 133, New-York (8).

SACRAMENTO, Calif.—Lauro Salas, 131, Los Angeles, bat par K. O. Del Cockayne, 137 3-4, Des Moines (4).

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30

LUTTE DE CHAMPIONNAT

(Enjeu: le titre mondial)

COMBAT-REVANCHE

Wladek Kowalski

(Champion)

vs Yukon Eric

(Aspirant)

2 chutes de 3 à finir

3 — autres matches captivants — 3
Billets: de \$1.50 à \$3.00, aux guichets des rues Atwater et Classe — Sièges à \$1.00 section Terrasse en vente ce soir à 7 heures au guichet de la rue Saint-Luc.

Jeu, 22 janvier, à 8 h. 30 p.m.

HOCKEY — LIGUE NATIONALE

Toronto vs Canadiens

Sièges à \$1.50 dans la section Terrasse en vente à 10 h. jeudi matin.

Entrée générale: \$1.50 - \$1.25



MAURICE FILION

conduire son équipe à la victoire sur le St-Vincent-de-Paul. "Mes joueurs ont repris leur aplomb vers la fin de la saison et nous causerons la surprise de l'année dans les éliminatoires", a dit Prud'homme.

Dans la deuxième partie, le Terrebonne de Léon Martel fera face au St-Ambroise de Robert Molisan. Le St-Ambroise a terminé en troisième position avec seulement trois points de moins que le Terrebonne.

CLASSEMENT FINAL DE LA LIGUE MÉTROPOLITAINE

	pj	g	p	n	pp	pc	Pts
St-V.-de-Paul	13	11	1	1	63	36	23
Terrebonne	14	5	6	3	53	56	14
St-Ambroise	13	4	7	2	54	63	11
St-Laurent	12	2	8	2	41	48	6

En Pennsylvanie

400 mutins se rendent, 400 autres poursuivent leur émeute à Rockview

BELLEFONTE, Pennsylvanie, 21 — (PAF) — La moitié des 800 détenus du pénitencier d'Etat de Rockview poursuit l'émeute pour la troisième journée consécutive tandis que l'autre moitié s'est rendue à un ultimatum des autorités de la prison qui s'apprêtent à faire fouiller tous les prisonniers.

Les bagnards qui poursuivent leur révolte sont ceux de l'aile cellulaire la où l'émeute a débuté, lundi soir, quand ils ont saisi six otages et six revolvers pour ensuite se barricader dans la principale aile cellulaire du pénitencier de la Pennsylvanie centrale.

Les prisonniers qui se sont rendus à l'ultimatum du gouverneur John-S. Fine, hier soir, sont les 400 détenus des deux autres ailes cellulaires qui se sont joints aux émeutiers de lundi soir. Ils ne détenaient aucun otage et n'étaient pas armés, mais ils ont brûlé des matelas et d'autres articles causant des dommages évalués par les autorités de la prison, à plusieurs milliers de dollars.

Leur reddition est survenue deux heures après que les détenus de la principale aile cellulaire eurent rejeté l'ultimatum du gouverneur Fine et eurent fait feu, à deux reprises, tout en éteignant les lumières de l'aile.

Le directeur adjoint du pénitencier, M. H. R. Johnston, a déclaré, tôt ce matin, "que l'on fouillera minutieusement les détenus des ailes C et B, c'est-à-dire ceux qui se sont livrés. On ne sait pas ce qu'ils peuvent cacher comme armes, verre brisé et le reste".

On ne confiera aucune tâche à ces prisonniers aujourd'hui. Ils seront enfermés dans leurs cellules où ils prendront leurs repas. M. Johnston a déclaré qu'ils y demeureront jusqu'à ce que "la situation" dans l'aile A, où les otages sont détenus, soit réglée.

Le sort des prisonniers de l'aile A est incertain. Le gouverneur Fine leur a ordonné de relâcher leurs otages et d'abandonner leurs armes sous peine de prolongation de leurs sentences d'emprisonnement.

Le procureur général Robert-E. Woodside leur a lancé l'ultimatum. Lorsqu'il est devenu apparent que les détenus de l'aile A avaient l'intention de tenir bon, le secrétaire du Bien-Etre, M. William-C. Brown, a déclaré que la garantie de ne pas user de représailles n'existait plus et que les révoltés sont maintenant passibles de recevoir des prolongations de leurs sentences.

Après la déclaration de M. Brown, un porte-parole des prisonniers de l'aile A a crié: "Nous sommes installés pour la nuit et nous penserons à vos conditions. Nous vous répondrons demain entre 8 et 9 heures du matin".

Le porte-parole a aussi déclaré que les gardes captifs sont en bonne santé.

L'ex-président Truman est en route vers sa demeure à Independence

EN ROUTE VERS INDEPENDENCE, Missouri, 21 — (PAF) — M. Harry-S. Truman, ancien président des Etats-Unis, retourne chez lui, aujourd'hui. Président durant près de huit ans, il est redevenu "M. Truman, simple citoyen".

Seul avec sa femme, dans un wagon privé, il peut maintenant évoquer sa carrière mouvementée et songer à l'avenir.

Car, en dépit de ses 68 ans, M. Truman a laissé clairement entendre qu'il n'a pas l'intention de se reposer sur ses lauriers.

Hier, à Washington, après avoir transmis ses pouvoirs de président au gén. Eisenhower, la foule lui a fait des adieux qui l'ont profondément ému.

Des centaines de démocrates enthousiastes entouraient la plate-forme du wagon présidentiel, que son successeur a mis à sa disposition. Le commissaire du district de Co-

lumbia, M. F. Joseph Donahue, a dit de M. Truman que les "petites gens du monde entier" n'ont jamais eu un ami comme M. Truman.

Maîtrisant difficilement son émotion, l'ancien président, entouré de sa femme et de sa fille, a répondu que depuis le début de sa carrière, qui fut longue, il n'a jamais vécu rien de semblable.

C'est vraiment goûter à la gloire, a-t-il dit en substance.

"Je n'oublierai jamais cela, dis-je vivre cent ans — comme c'est d'ailleurs mon intention".

On ignore encore quels sont les projets de M. Truman. Il les annoncera peut-être après avoir pris quelques jours de repos.

La défense occidentale bientôt moins onéreuse

OTTAWA, 21 — (PCF) — Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. Lester-B. Pearson, a déclaré, hier soir, que la défense occidentale, avant longtemps, sera moins onéreuse. Il a ajouté que l'année considérée la plus grave lors de la signature du pacte de l'Atlantique-Nord, en 1949, est maintenant écoulee. C'était 1952.

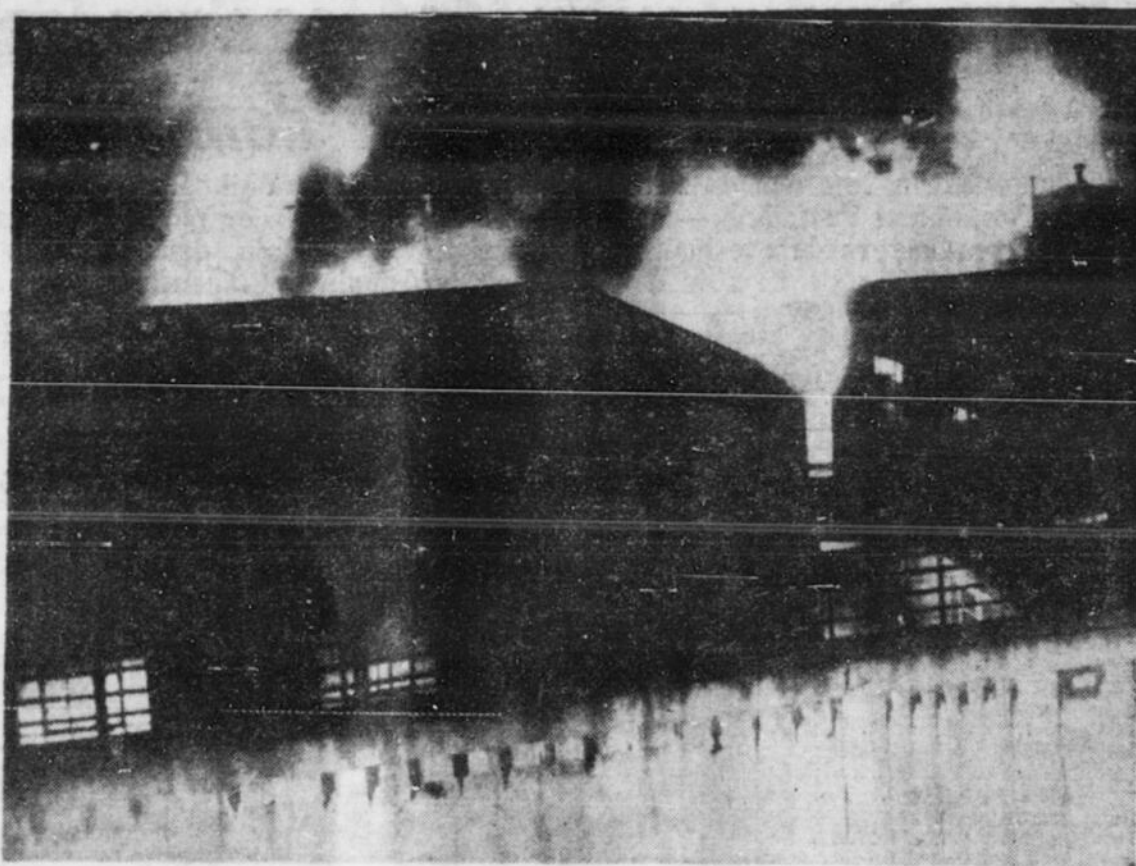
Dans le discours prononcé sur les ondes de Radio-Canada, il disait:

Quand nous en aurons fini avec nos programmes actuels de défense, et cela ne devrait pas durer longtemps encore, nous devrions être en mesure de réduire nos frais de défense. Le réarmement de l'Otan aura dépassé son stade d'expansion et l'entretien, tel que proposé, devrait être moins dispendieux. De plus fortes économies

pourraient être réalisées si l'on faisait véritablement la paix. Malheureusement, quelque grand que soit notre désir, nous ne pouvons compter sur un si heureux aboutissement.

Le ministre a ajouté que la menace de guerre immédiate s'est amoindrie dans l'ouest, mais non en Asie.

Si les impôts nous rendent impatients, songeons, dit-il, que ce sont eux qui nous permettent de



UN PENITENCIER EN FLAMMES! — Cet instantané fut pris alors que les flammes surplombaient les murs du pénitencier de Pittsburgh, après que 1100 prisonniers y eurent mis le feu au cours d'une émeute. Des surveillants armés ont entouré la geôle et on n'enregistra aucune évasion. Cinq gardes furent toutefois capturés comme "otages" par les détenus.

Un des jumeaux siamois Brodie meurt à Chicago

CHICAGO, 21 — (PAF) — Le petit Roger Lee Brodie, l'un des jumeaux siamois qui ont survécu pendant 34 jours à une intervention chirurgicale au cours de laquelle on les a séparés à la tête, a succombé, hier soir.

Mais la mort du bébé de 16 mois n'a causé aucune surprise.

Roger était dans le coma depuis l'opération, le 17 décembre. L'irrigation sanguine du cerveau ne se faisait pas régulièrement et on considérait son état "comme très précaire" depuis sa séparation de son frère, Rodney Dee.

Les médecins s'étonnaient qu'il survive à l'opération qui a duré 12 heures et 40 minutes.

"Ce serait sûrement un miracle s'il survivait," avait déclaré un chirurgien.

C'est la première fois, dans l'histoire médicale, que les patients d'une telle opération survivent.

Depuis l'intervention du 17 décembre, Rodney a subi deux autres interventions de chirurgie plastique, destinées à lui greffer une calotte crânienne. Il donne des signes de progrès. Toutefois, il devra subir d'autres opérations et l'on considère son état comme toujours critique.

Durant l'opération pour séparer les siamois, les chirurgiens ont découvert qu'ils ne possédaient qu'une veine sagittale, principale artère qui règle la circulation du sang du cerveau au reste du corps. A cause du meilleur comportement de Rodney durant la longue opération et parce qu'il était plus facile d'opérer sur lui, on lui a donné plus de chances de survivre et c'est à lui que les médecins ont laissé la veine sagittale et la majorité de la calotte crânienne.

Les parents des jumeaux, M. et Mme Royt Brodie, ont quatre autres enfants, tous normaux, dont l'âge varie de huit ans à trois mois. Ils vivent sur une ferme près de Moline, Ill.

Les jumeaux ont été transportés à l'hôpital 45 jours après leur naissance, le 16 septembre 1951. Avant la séparation, ils ont subi 12 opérations pour les préparer à l'intervention principale. Tous les frais de chirurgie et de soins médicaux sont défrayés par l'université de l'Illinois.

Les jumeaux pesaient 11 livres et 12 onces à la naissance et le mois dernier, leur poids global était de 38 livres.

Jouer d'une plus grande sécurité et d'augmenter la force des démocraties occidentales.

Si le plan de défense commune réussit, nous pourrions alors prendre les mesures en vue de réduire la tension internationale et établir, par l'intermédiaire des Nations Unies, une paix véritable.

"Hull a son autonomie et entend la garder"

(M. TACHÉ)

QUEBEC, 21 — (PCF) — L'Orateur de l'Assemblée législative, M. Alexandre Taché, a dit, hier, dans une déclaration écrite qu'il est "de plus en plus convaincu que certains bureaucrates centralisateurs d'Ottawa... rêvent encore d'une capitale nationale qui engloutirait les villes d'Ottawa et de Hull".

M. Taché, qui est député de l'Union nationale pour le comté de Hull à l'Assemblée législative, a fait cette déclaration à la suite d'un article publié dans un hebdomadaire de Montréal qui dit que le gouvernement fédéral a l'intention de remplacer les conseils municipaux de Hull et Ottawa par une commission nationale unique pour donner suite au plan Greber.

"Je tiens à dire que les Hulllois n'avalent jamais cette couleuvre."

"Tant personnellement que comme député je combattrai à mort un tel projet."

"Hull bénéficie de son autonomie et veut la conserver."

"Nous faisons partie de la province de Québec et nous voulons rester de la province de Québec, pour une multitude de raisons faciles à comprendre."

"J'espère que les bureaucrates centralisateurs d'Ottawa vont le comprendre une fois pour toutes."

Nouveau président du Club Richelieu dans la Capitale

QUEBEC, 21 — (DNC) — Son Exc. Mgr Charles-Omer Garant, évêque auxiliaire de Québec a présidé le dîner mixte qui a marqué l'installation du nouveau président du club Richelieu, M. Jacques Arsénault, et des membres du bureau de direction pour l'année 1953.

Le président sortant est M. André Dorion, dont le terme a été marqué, grâce à ses heureuses initiatives et grâce à la distinction et à la compétence avec lesquelles il a assumé son mandat, par les succès les plus encourageants.

ACTIVITES

Les membres du club ont répondu généreusement, au cours de l'année écoulée, à tous les cas d'infortune qui leur ont été signalés, payant de leurs deniers et de leur personne.

Cet état d'esprit charitable s'est manifesté éloquentement entre autres occasions, lors de la fête de Noël, alors que les Richelieu ont offert 300 paniers bien garnis à 175 familles pauvres de la ville.

Sous l'active impulsion du prési-

dent Dorion, le club de Québec a parrainé deux nouveaux clubs Richelieu, celui de Lévis et celui de Thetford et de Victoriaville, portant ainsi à 60 le nombre des clubs de la Société Richelieu. De même, en 1952, le Richelieu-Québec s'est enrichi de 17 nouveaux membres (effectif actuel: 109).

L'installation du nouveau président

Ce soir, de 6 à 8 heures, le poste CBFT présentera à la télévision, un reportage sur la cérémonie de l'installation du nouveau président des Etats-Unis, cérémonie qui s'est déroulée hier.